

Paroisse
Sainte-Martine
1903-2003



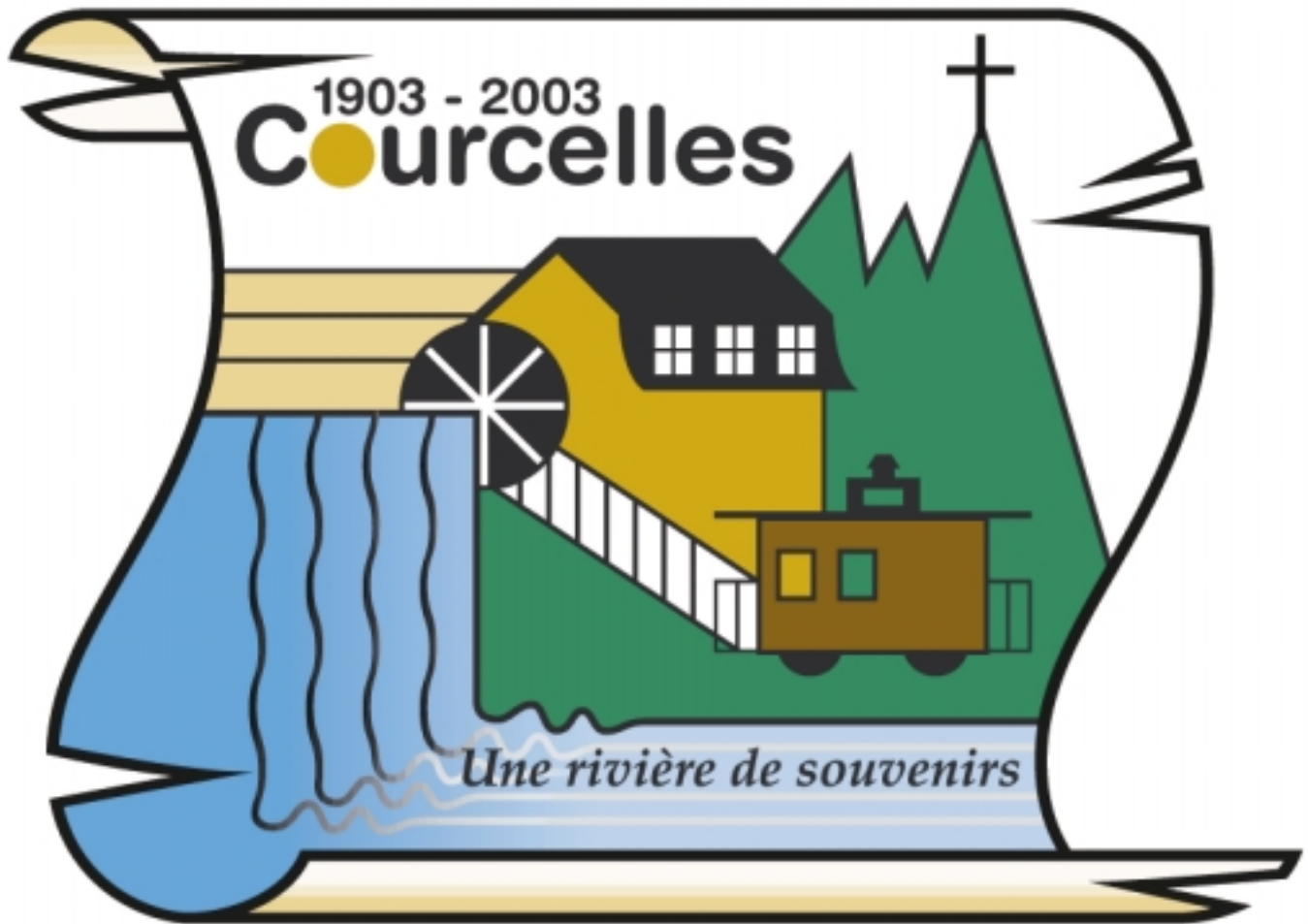
entrer
 sommaire











La partie supérieure du parchemin annonce les 100 ans d'histoire de notre coin de pays.

Le « O » doré est à l'image du soleil qui donne lumière et vie.

Le thème de nos célébrations apparaît sur les eaux de la rivière et nous rappelle que, tout comme l'eau qui coule,

le temps passe et ne revient pas, mais nous laisse une foule de souvenirs.

Le barrage vient marquer le début des travaux humains dans la vallée de la Rivière aux Bluets.

La grande roue est évocatrice de toute cette énergie qui se dégage de l'eau.

Le moulin Bernier représente l'industrie à Courcelles, depuis Pierre Morin.

La passerelle entre le moulin et le wagon nous rappelle que les éléments de notre histoire sont liés les uns aux autres.

Le wagon du Québec Central fait figure d'un développement rapide du milieu et lui permet d'aspirer au titre de municipalité.

Les bandes horizontales, de teinte dorée,

évoquent le travail de quatre générations d'agriculteurs sur la terre nourricière.

Les arbres verts annoncent toute la richesse que les Courcellois ont su tirer de la forêt locale.

La croix, qui dépasse la cime des arbres, nous rappelle le caractère profondément religieux de nos ancêtres qui s'installent dans ce coin de pays.

Feuille de garde du début

Rue Principale vers 1920, entre l'avenue Sainte-Marie et l'avenue Perfection
(Collection Huguette et Réginald Domingue)

Feuille de garde de la fin

Vue aérienne du village de Courcelles, à l'automne 1987, à partir de l'avenue Frontenac.
À l'horizon, apparaît la silhouette du Mont Adstock.
(Collection Claudette et André St-Pierre)

**Édition
et conception** Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée
780, rue King Ouest, bureau 220
Sherbrooke (Québec) J1H 1R7
(819) 569-8631

Infographie Préimpression Ad Hoc Le Groupe inc.

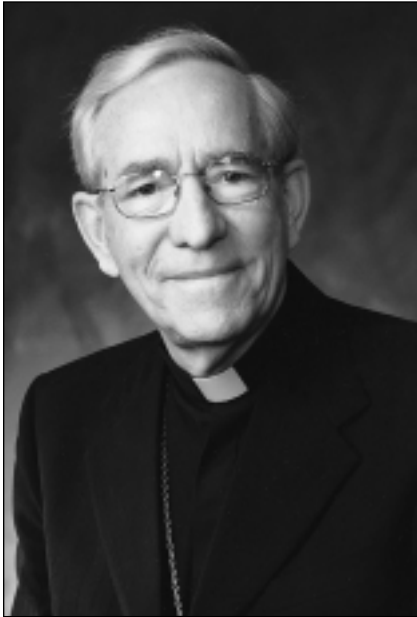
Impression Imprimerie H.L.N. inc.

ISBN : 2-921211-99-8

Dépôt légal : 4^e trimestre 2002
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés
ÉDITIONS LOUIS BILODEAU & FILS LTÉE
© MMII

Message de l'archevêque



À l'occasion du 100^e anniversaire de la paroisse Sainte-Martine de Courcelles, Aux nombreuses expressions d'hommages qui soulignent aujourd'hui les 100 ans d'histoire de Sainte-Martine de Courcelles, j'ajoute mes sentiments personnels de gratitude et mes fraternelles salutations.

Une longue et belle aventure aura marqué ces 100 années; une communauté dynamique est née à Sainte-Martine de Courcelles, elle s'y est développée et a donné d'abondants fruits de toutes sortes: persévérance, audace, fidélité aux valeurs de l'Évangile, sens de l'entraide et de la fraternité entre les personnes auront aussi caractérisé le visage de votre belle paroisse !

Voilà de nobles motifs de fierté et de reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont de leurs talents bâti cette grande famille comme à tous les pasteurs et bénévoles qui ont animé la vie spirituelle de votre communauté.

Que le Seigneur vous bénisse et vous comble de sa grâce !

† Maurice Couture, s.v.

† Maurice Couture, s.v.
Archevêque de Québec et
Primat du Canada

Message des Soeurs de Saint-François d'Assise

Hommage à vous tous, paroissiens et paroissiennes de Courcelles !

Nos félicitations sincères vous accompagnent à l'occasion du 100^e anniversaire de fondation de la paroisse. Que ces jours de fête soient marqués de bons souvenirs, de retrouvailles, de partage et d'amitié. Nous sommes heureuses de nous associer à vos réjouissances !

*Les sœurs de Saint-François d'Assise
Administration générale
Année 2002*



Message du curé



100^e anniversaire de Courcelles

Cette année, nous célébrons le 100^e anniversaire de notre communauté chrétienne de Sainte-Martine de Courcelles.

Et dans un premier temps, c'est sans doute l'occasion de jeter un regard en arrière pour voir tout le chemin parcouru depuis 100 ans. L'événement marquant pour l'Église a sûrement été le Concile Vatican II.

Le pape Jean XXIII, que bien des journalistes voyaient comme un pape de passage parce qu'il avait été nommé pape à l'âge de 78 ans, décidait en 1959 de la tenue d'un Concile Œcuménique.

Il trouvait que ça sentait trop vieux dans l'Église ; il voulait ouvrir les fenêtres afin de faire circuler un air nouveau, plus pur, plus dans la ligne de Dieu.

Les fruits de ce concile se sont évidemment fait sentir à Courcelles comme partout ailleurs dans le monde.

Les premiers signes visibles se sont manifestés d'abord en liturgie.

C'était la fin du latin à la messe. Désormais, les célébrations liturgiques se feraient en français.

Le prêtre ne célébrerait plus dos au peuple, mais c'est face au peuple qu'il présiderait les célébrations.

Des prières eucharistiques nombreuses remplaceraient le canon romain.

L'Église, ce n'était plus le pape, les évêques, les prêtres, puis ensuite les laïcs.

Dorénavant l'Église, ce serait le peuple de Dieu au service duquel serait le pape, les évêques et les prêtres.

Aujourd'hui, après quarante ans, le Concile Vatican II est loin d'avoir produit tous ses fruits.

L'Église s'est transformée. Les églises sont moins remplies qu'elles ne l'étaient.

Pourtant, on peut réaliser qu'il y a eu des changements positifs.

Au lieu de se retrouver avec des masses de gens peu impliquées, on réalise présentement qu'il y a un plus grand nombre de personnes qui prennent des responsabilités, soit comme bénévoles, soit comme membres des divers comités qui forment la communauté chrétienne.

Soyons positifs et regardons toutes ces pousses nouvelles qui lèvent dans l'église,

c'est-à-dire toutes ces personnes qui parfois à un âge avancé prennent un engagement dans notre communauté chrétienne.

C'est pourquoi il n'y a pas lieu de se décourager.

Elle est belle notre Église qui est en train de se construire ici à Courcelles.

Célébrons donc dans la joie ce 100^e anniversaire de notre paroisse et demandons au Seigneur de continuer à nous accompagner de très nombreuses années encore.

Jacques Tanguay

Jacques Tanguay, ptre-curé

Message du Premier ministre du Canada



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 100^e anniversaire de Sainte-Martine de Courcelles.

Pendant cent ans, les résidents de Sainte-Martine de Courcelles ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les promesses de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé que votre municipalité continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

A handwritten signature in cursive script that reads "Jean Chrétien".

Jean Chrétien
Premier ministre du Canada
Ottawa
2003

Message du député fédéral

C'est un honneur et un grand plaisir de m'associer à toute la population, aux autorités municipales, civiles, religieuses et communautaires de la circonscription de Frontenac-Mégantic afin de vous offrir mes plus sincères félicitations pour le 100^e anniversaire de Sainte-Martine de Courcelles.

En effet, l'an 2003 représente un moment distinctif et unique dans les pages d'histoire de votre municipalité. Située au cœur des villes de Lac-Mégantic, Thetford Mines et Saint-Georges, au pied du mont Saint-Sébastien, Courcelles sait se distinguer par son dynamisme, son hospitalité et son cachet singulier qui lui confèrent un présent et un avenir des plus prometteurs. En commémorant cet honneur bien mérité, je partage votre joie d'affirmer solennellement votre fierté d'appartenance à votre communauté.

Permettez-moi de réitérer, mes félicitations les plus cordiales, à chacun de vous. Mes meilleurs vœux de succès vous accompagnent pour toutes les activités prévues, lors de ces fêtes historiques. Que Sainte-Martine de Courcelles continue à exprimer son authenticité et sa valeur, au sein de la belle et grande région de Frontenac-Mégantic.

A handwritten signature in cursive script that reads "Gérard Binet".

Gérard Binet
Député de Frontenac-Mégantic



Message du premier ministre du Québec



À l'occasion du 100^e anniversaire de fondation de Courcelles, le comité chargé des festivités a choisi de publier un album-souvenir. C'est une belle initiative et je suis heureux de m'y associer.

Situé aux limites de la Beauce et de l'Estrie, ce charmant coin de pays, baigné par la rivière aux Bluets et abritant nos plus belles érablières, offre toute la richesse d'un magnifique couvert forestier et d'un important patrimoine agricole.

Cet album, enrichissante incursion dans le passé, trace un portrait des familles, des institutions et des événements qui ont contribué à l'établissement de votre milieu de vie. Il témoigne de votre fierté et de votre attachement à ce havre de paix.

Persuadé que les activités entourant cet anniversaire permettront aux citoyennes et aux citoyens de Courcelles d'exprimer leur sentiment d'appartenance à leur communauté, je leur offre mes meilleurs vœux.

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Bernard Landry".

Bernard Landry

Québec 

Message de la députée provinciale

*Chères citoyennes et
chers citoyens de Sainte-Martine de Courcelles,*

C'est avec un grand plaisir que je rends hommage et que je tiens à souligner le dynamisme des gens de Sainte-Martine de Courcelles.

Il importe en cette occasion mémorable du 100^e anniversaire de votre municipalité de mettre en valeur le travail inlassable de tous ces ancêtres, hommes et femmes, aux bras de fer et au cœur d'or. C'est d'abord eux qui ont tracé la voie que vous avez si bien su poursuivre encore aujourd'hui.

L'excellente contribution des entreprises, des organismes, des services communautaires et producteurs agricoles ont fait de votre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Je salue tous les dirigeants municipaux qui par leur détermination n'ont pas eu peur de s'impliquer dans le milieu municipal.

Je suis fière de vous représenter à l'Assemblée nationale.

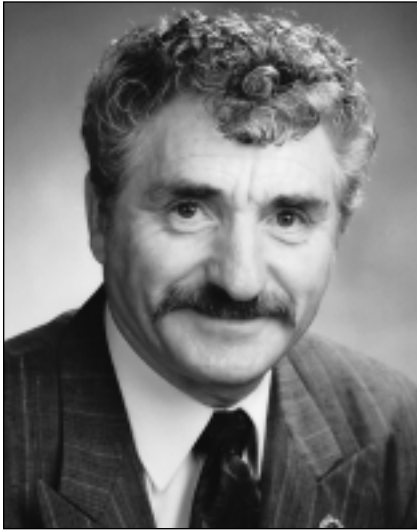
Santé, prospérité et longue vie à votre communauté.

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Diane Leblanc".

Diane Leblanc
Assemblée nationale du Québec
Députée de Beauce-Sud



Message du maire



C'est un très grand honneur pour moi d'être associé aux fêtes entourant le 100^e anniversaire de Sainte-Martine de Courcelles.

Cet événement sera l'occasion de se souvenir de celles et ceux qui nous ont précédés, ces personnes qui ont façonné notre histoire, et de leur rendre un hommage bien mérité en racontant à travers ce volume les faits et gestes qui ont contribué à être ce que nous sommes.

Ces gens ont tissé l'histoire, notre histoire. Leur apport demeure considérable encore à ce jour. Nous sommes les héritiers de leur dévouement, de leur appartenance et de leur attachement très manifeste à l'égard de tout ce qui soulève notre admiration. L'œuvre de nos prédécesseurs est digne d'une importante distinction honorifique.

En terminant, je voudrais au nom de mon conseil municipal, remercier les dizaines de bénévoles qui ont collaboré de près ou de loin à la préparation de ce volume et à l'organisation des grandes fêtes qui contribueront à marquer cet événement.

Puisse cet événement évoquer de beaux souvenirs en chacun de nous afin que ceux-ci nous motivent à poursuivre, dans l'harmonie et la complicité, la destinée de cette belle et chaleureuse paroisse de Sainte-Martine de Courcelles.

Je souhaite aussi la plus cordiale des bienvenues à tous nos visiteurs, qui j'en suis persuadé, auront beaucoup de plaisir à se remémorer de joyeux souvenirs.


Fernand Coulombe, maire

Message du commissaire

Il me fait plaisir de m'associer à tous les intervenants en éducation pour célébrer le 100^e anniversaire de notre paroisse. C'est l'occasion unique de se souvenir de tous ceux et celles qui ont honorablement mis au service de notre communauté, leur talent d'éducateur et leur savoir, dans le but ultime de préparer notre jeunesse à l'avancement de notre municipalité.

On ne peut passer sous silence la tâche colossale accomplie par les Sœurs Saint-François d'Assise. Et que dire des enseignants dans nos écoles de rang? Ils ont préparé nos jeunes malgré des conditions de travail plus que difficiles. Prenons conscience du travail exceptionnel accompli par ces pionniers et pionnières.

Bien que nous constatons une importante baisse de clientèle, nos intervenants actuels accomplissent un travail extraordinaire dans le but de maintenir l'école dans son milieu, ce qui est primordial à la préparation de la relève.

À tous ceux et celles qui ont de près ou de loin participé à la réussite des jeunes depuis la toute première école, nous vous disons MERCI.

En terminant, j'aimerais souligner le travail exceptionnel du Comité des Fêtes du Centenaire et souhaiter à tous d'excellentes festivités.



André St-Pierre
Commissaire



Comité des Fêtes du 100^e anniversaire



Nous aurions bien pu fêter Sainte-Martine de Courcelles, il y a dix ans ou attendre dans vingt ans, puisque chaque année est, tout compte fait, un moment unique dans notre vie municipale.

J'ai accepté les responsabilités de la présidence des fêtes avec une certaine appréhension, mais également animé d'un vif sentiment de reconnaissance pour les réalisations de nos prédécesseurs. Et à cette fin, chaque nouvelle information, chaque nouvelle photographie a été accueillie comme un trésor, et nous vous assurons que chaque page que vous tournerez, vous fera apprécier, ou découvrir, une page encore plus grande, celle de notre histoire.

J'invite donc très chaleureusement les anciens de Courcelles, les populations avoisinantes et tous les amis à participer à nos festivités. Du fond du cœur, merci aux familles qui ont participé à l'élaboration de l'album, merci infiniment aux bénévoles.

A handwritten signature in cursive script that reads "Fernand Coulombe".

Fernand Coulombe
Président des Fêtes du 100^e anniversaire



À l'avant : Fernand Coulombe, Claude Goulet, Linette Beaudoin et André St-Pierre. 2^e rangée : Irène Racine, Claire-Hélène Bilodeau, Jacqueline St-Pierre, Jeanne Demers et Réginald St-Pierre. À l'arrière : Valérie Bernier, Solange Drouin et Larry Patry

avant-propos

Une rivière de souvenirs

Lorsque nous regardons autour de nous, nous constatons facilement que le temps marque les gens et les choses qui nous entourent. Peu à peu, il accomplit son œuvre, les réduit progressivement et les fait disparaître. Cette constatation fataliste nous amène à regarder les personnes et les choses qui vieillissent en nous disant: « Autrefois, c'était bien différent ».

Ces pages que je veux maintenant écrire sont un peu comme un coffre à souvenirs qu'il faut remplir de jouets de notre enfance, afin de les conserver pour nos petits-enfants. Comme des gens de chez nous travaillent à conserver le moulin Bernier, l'atelier J.E. Tardif, un pont et un bout de rail du Québec Central, je veux sauver quelques souvenirs de l'histoire courcelloise de l'usure du temps.

En parcourant les pages historiques, vous verrez les gens s'enraciner chez nous, à l'époque du train, en exploitant difficilement la terre et les forêts. Vous constaterez que le temps a fait passer les Courcellois du cheval au

tracteur, du train à l'auto, du godendart à la scie mécanique, des soirées à la lampe aux soirées devant le téléviseur et de la douce tranquillité de la campagne à la vie moderne trépidante.

À l'approche de ce centenaire, les personnes âgées me racontent avec enthousiasme leurs souvenirs d'autrefois. Je m'en abreuve pour les consigner entre les pages de ce volume. C'est le temps de puiser à une rivière de souvenirs. Comme l'eau qui coule ne revient pas en arrière, certains souvenirs des premières années nous ont déjà échappé. Cependant, plusieurs peuvent être ravivés.

En regardant ce vieux bâtiment dans le 8^e rang Nord, certains affirmeront peut-être que c'est une chose bien inutile qu'on aurait dû démolir depuis un certain temps. Qu'ils se consolent, le temps en aura bientôt raison. Les plus poétiques verront peut-être cette construction comme une vieille personne s'appuyant sur une canne pour avancer encore un peu plus dans le temps. Ce volume lui rendra justice en la présentant comme la

doyenne des maisons d'école encore debout; celle qui a accueilli les garçons et les filles des premiers défricheurs à l'ouverture du rang.

L'oubli et la disparition guettent bien d'autres bâtiments et événements de notre histoire. J'ai voulu puiser, dans toutes les sphères de la vie courcelloise, le plus d'éléments possible, afin de les consigner précieusement dans cet album souvenir.

Je désire manifester ma plus profonde reconnaissance envers toutes ces personnes qui ont accepté de me confier leurs souvenirs et leurs photos.

En rédigeant ces pages d'histoire, j'espère enrichir notre mémoire collective et raviver une partie de notre patrimoine. Je désire que nos enfants et petits-enfants des générations à venir aient le goût d'ouvrir ce coffre à souvenirs pour s'en approprier le contenu.

La Rivière aux Souvenirs coule maintenant à ras bord. C'est avec enthousiasme que je plonge dans cette aventure exigeante et magnifique.

André St-Pierre, auteur



Sommaire

Chapitre I	
<i>Dans nos Cantons</i>	11
Chapitre II	
<i>Le Train s'en Vient</i>	17
Chapitre III	
<i>A l'Ombre du Clocher</i>	27
Chapitre IV	
<i>Vie de Foi et Coutumes</i>	45
Chapitre V	
<i>Allons à l'École</i>	65
Chapitre VI	
<i>A la Table du Conseil</i>	89
Chapitre VII	
<i>On Fait Chantier</i>	115
Chapitre VIII	
<i>Les Fermes de Chez Nous</i>	141
Chapitre IX	
<i>Nous Fabriquons</i>	169
Chapitre X	
<i>A votre Service</i>	191
Chapitre XI	
<i>Vie Courcelloise</i>	235
Chapitre XII	
<i>Notre Album de Famille</i>	283

Chapitre I

Dans nos Cantons



Un Peu d'Histoire

La Nouvelle-France conquise par l'Angleterre en 1760 consiste en deux rangées de seigneuries courant sur les rives du Saint-Laurent, de Gaspé jusqu'à Montréal.

On en compte aussi quelques-unes en remontant les rivières Richelieu et Chaudière. Sur cette dernière, la seigneurie la plus en amont est celle d'Aubert-Gallion (actuellement Saint-Georges).

En aval de cette dernière, se trouve la seigneurie de Vaudreuil (aujourd'hui Beauceville) d'où partira le mouvement de migration vers notre territoire.



Un coin de tranquillité au Domaine des Fleurs

Derrière ces seigneuries, un vaste territoire inoccupé qui relève du gouvernement du Québec, s'étend jusqu'aux colonies anglaises. Le gouvernement de Londres tente de remplir cet espace avec des soldats démobilisés de la guerre de 1760 mais il n'a aucun succès.

Au cours de la guerre de l'indépendance américaine, des collaborateurs de l'armée anglaise sont dépouillés de leurs biens et expulsés. À partir de 1784, ils se réfugient dans l'ancienne colonie française en Ontario et dans les Cantons de l'Est. Ces nouveaux venus sont mécontents d'entrer dans le régime seigneurial où le seigneur concède des terres aux colons tout en conservant la propriété. Ils préfèrent plutôt le modèle des colonies américaines.

Les pressions exercées amènent la constitution de 1791 où le droit anglais de propriété foncière devient le régime officiel. Ceci a comme effet d'arrêter l'expansion des seigneuries en laissant subsister les anciens usages.

Ce gouvernement colonial, dévoué à la cause anglaise, fait arpenter et diviser en townships les terres non concédées. Dans notre région, on érige le Canton de Dorset en 1799, Broughton en 1800, Tring en 1804, Lingwick

en 1807 et Shenley en 1810.

Ces townships contiennent chacun une réserve pour la couronne et une autre pour le clergé anglican. Le reste est donné en grande partie à des individus d'origine anglaise qui en tirent leurs profits, sans toutefois résider au pays.



Il y a 200 ans la nature régnait en maîtresse

Les terres de chez nous

En 1840, notre région immédiate n'est pas encore érigée en townships, ni divisée en lots. Les terres sont toujours disponibles pour la couronne.

Cet espace s'étend des Cantons de Tring au nord, à l'équerre de Lingwick au sud, et du Lac Saint-François à l'ouest, à la rivière Chaudière à l'est.

Vers 1842, le gouvernement trace la route de Lambton partant de Saint-François (Beauceville) et se rendant à la tête du Lac Saint-François. Cette route de forêt, tracée vaille que vaille, reste longtemps presque impraticable. C'est un vrai parcours à obstacles où les fondrières, les rivières, la boue, les roches et les côtes se succèdent sur le passage des nouveaux venus. Elle sera améliorée en 1854. Ce chemin amène les premières divisions de lots mis en vente. Sur le cadastre, cette nouvelle route laisse l'anomalie d'un rang double et croche orienté perpendiculairement aux autres chemins des cantons qu'elle traverse.

Sur la carte cadastrale, observez la route 108 traversant les terres de Courcelles.



Description des terrains de Courcelles

Canton	Lots	Accès
Dorset		
rang 13	lots 14 à 22	route de Dorset
Forsyth		
rang 1	lots 1 à 13B	8 ^e rang Nord
rang 1	lots 22 à 39 B	8 ^e rang Sud
rang A	lots 1A à 6B + 6D	route 108
rang B	lots 1A à 6B + 6D	route 108
rang 2	lots 23A à 37	rang des Fortier
rang 3	lots 23 à 37	rang des Fortier
Aylmer		
rang 6	lots 1A à 10B	6 ^e rang
rang 7	lots 1A à 18	6 ^e rang
rang 8	lots 1 à 24	village et 8 ^e rang Sud
Lambton		
rang A	lots 25A + C à 32A + B	route 108
rang B	lots 25A + B + C à 32A + B	route 108
rang 7	lots 7A à 19	8 ^e rang Nord et Chemin des Pointes
rang 8	lots 6 à 19	8 ^e rang Nord

Sur le territoire de Courcelles, la première concession connue est datée du 31 octobre 1851. Le concessionnaire est M. François Audet dit Lapointe. C'est un terrain de 50 acres situé à gauche de la route 108, dans la côte de l'autre côté de la rivière aux Bluets. Le propriétaire actuel est M. Jules Bélanger.

En constatant la liste des terrains de Courcelles concédés par la Couronne, vous constaterez qu'au moment de sa fondation en 1903, quelques dizaines de propriétaires ont élu domicile sur le territoire.

Petit fait à noter, les rangs portent un numéro tel le 8^e rang Sud, mais le 3^e rang Sud se nomme plutôt le rang des Fortier. La raison est en simple. À une certaine époque, la famille Fortier est majoritaire dans ce rang.

On y retrouve entre autres les familles des frères Jean, Cléophas et Hilaire Fortier.

L'expansion des populations de Dorchester, Bellechasse, Lauzon et Beaumont provoque un débordement vers ces terres nouvelles. Pour satisfaire à la demande, le gouvernement met en vente plus de 320 000 acres de terrain. Les terres des Cantons de Shenley, Jersey, Marlow, Risborough, Watford et Linière sont offertes à 30 sous l'acre. Celle des Cantons de Gayhurst, Price, Adstock, Tring, Lambton érigé en 1848, Aylmer érigé en 1848 et Forsyth érigé en 1849 sont vendus 40 sous l'acre.

Le long de la route de Lambton, les terres près du Lac Saint-François attirent davantage les premiers colons malgré leur éloignement. Le curé de Saint-François de Beauce (Beauceville), l'abbé Louis Edward Bois agit comme missionnaire à compter du 15 février 1844 jusqu'en 1848. Il offre ses services à une quarantaine de familles. L'abbé Nazaire A. Leclerc est nommé curé résident à Lambton en 1848 et est responsable des gens des Cantons de Lambton, Aylmer et Forsyth.



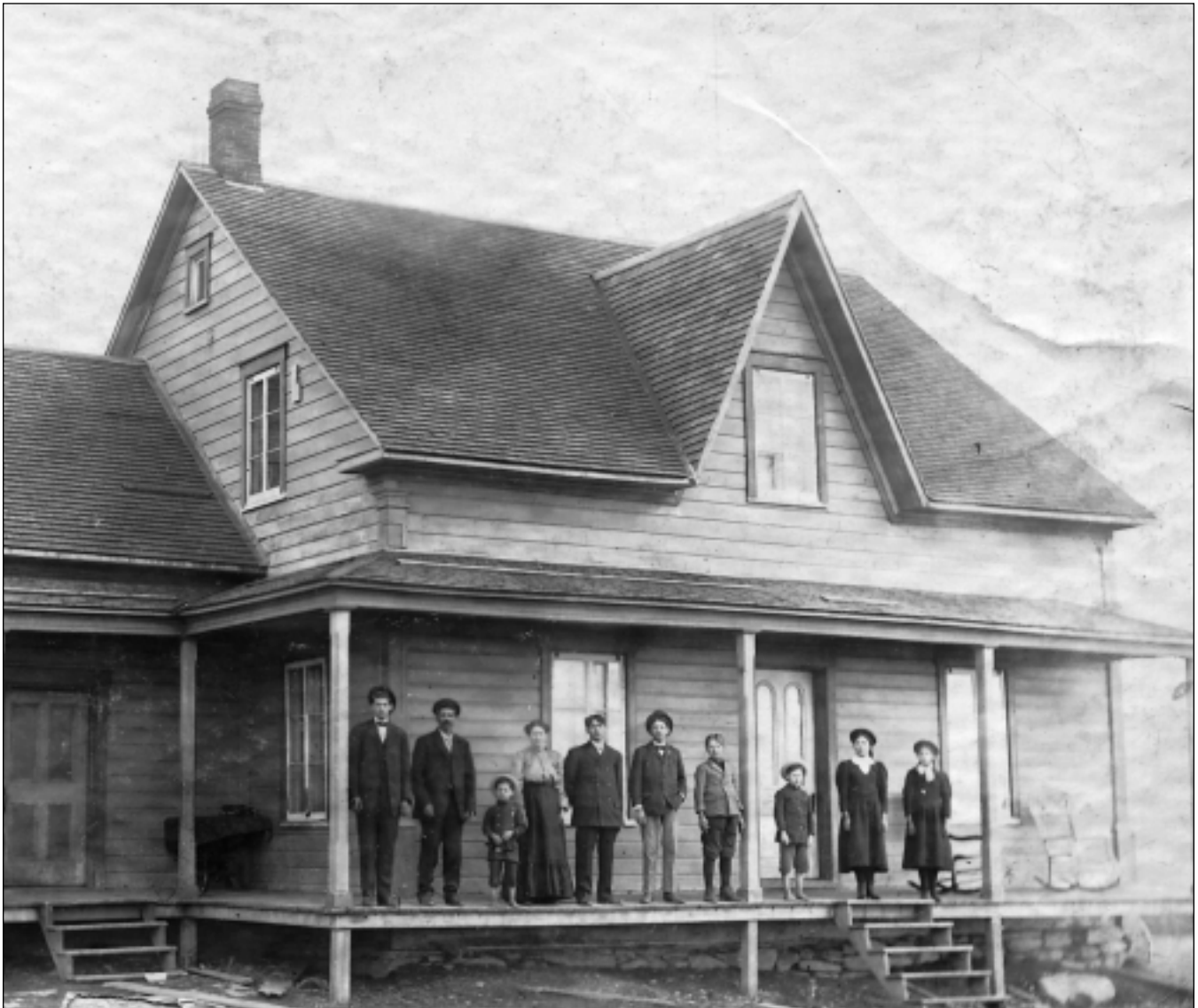
Pont couvert de la rivière aux Bluets, construit en 1897, par M. Napoléon Audet. (Collection Hermance Bélanger)

Population de Lambton

1844	25 personnes
1851	558 personnes
1861	865 personnes

Population de Saint-Évariste

1851	390 personnes
1861	677 personnes



Famille de M. Hilaire Fortier à la maison du rang des Fortier, vers 1910. Aujourd'hui, M^{me} Monique Bizier. (Collection Clémence Fortier)

Modifications au cadastre

Le territoire actuel de Courcelles a subi quelques modifications au cours des années.

Nous pouvons signaler deux modifications. Le 23 février 1914, les lots 15 à 24 du 12^e rang du Canton de Dorset sont détachés de Courcelles en faveur de la paroisse de Saint-Hilaire de Dorset. Le 5 octobre 1916, les lots 1 à 14 du 2^e rang du Canton de Forsyth, situés dans le Sainte-Marie, sont détachés de Courcelles pour retourner à Saint-Évariste. Les gens de

ces terres ont préféré ce détachement parce qu'ils étaient plus près de Saint-Évariste.

Courcelles tente d'agrandir son territoire au 8^e rang Nord au début des années cinquante. Le 2 octobre 1951, une entente permettait de détacher les lots 1 à 10 du 3^e rang d'Adstock de Saint-Évariste en faveur de Courcelles. Le 4 mars 1952, les lots 20 à 34 du 8^e rang du Canton de Lambton sont convoités pour fin d'annexion. Les deux requêtes sont présentées ensemble et comme la municipalité de

Lambton manifeste son opposition, le projet est rejeté. Les propriétés à partir de chez M. Camilien Bélanger au 730, 8^e rang Nord sont donc de Lambton ou Saint-Évariste.

Les résidants de ce secteur reçoivent des services de la municipalité de Courcelles et sont des Courcellois à part entière.

Les propriétaires des rangs 6 et 7 d'Aylmer, faisant partie de Saint-Sébastien, vivent un peu ce genre de situation et demeurent profondément attachés à Courcelles.





Grange-étable de M. Hilaire Fortier au rang des Fortier, vers 1910. (Collection Clémence Fortier)

Rivière aux Bleuets ou aux Bluets?

Dans le langage populaire, les Courcellois désignent notre rivière sous le nom de rivière aux Bleuets. Son nom véritable, qui lui fut donné sur les premières cartes du bassin hydrographique de la région, est celui de rivière aux Bluets. En 1968, la Commission de toponymie du Québec lui a reconnu officiellement ce nom. Lorsque nous parlons de notre rivière, nous devrions utiliser les noms de *rivière aux Bluets Nord* ou *rivière aux Bluets Sud*.

Notre erreur est entretenue par les panneaux indicateurs du ministère des Transports, placés aux abords de la rivière depuis plusieurs années, qui portent l'inscription *aux Bleuets*.

BIBLIOGRAPHIE

- Premier et second rapports du Comité spécial nommé pour s'enquérir des causes qui retardent la colonisation des Townships de l'Est du Bas-Canada, Québec, 1851;
- *La colonisation du Bas-Canada* par Stanislas Drapeau;
- *Programme souvenir cinquantenaire de Sainte-Martine de Courcelles*, relevé des lots fait par M. Léopold Plante, arpenteur-géomètre;
- *Service d'aménagement et d'urbanisme MRC du Granit*, Hugues Ménard, géomaticien.

Chapitre II

Le Train s'en Vient...

Le train
arrive du côté
de Saint-Évariste.
À la droite,
le « freight shed ».
(Collection
Marc Carette)



Le Québec Central

Sir Alexander Galt, député de Sherbrooke et l'un des Pères de la Confédération, est l'instigateur de plusieurs lignes de chemin de fer. Entre autre, la compagnie Eastern Townships and Kennebec Railway reçoit sa charte de la législature du Québec le 15 avril 1869. Commencée à Sherbrooke en 1869, la ligne passe par Westbury, Garthby, Thetford pour rejoindre Beauce Jonction en 1880.

En 1874, une crise financière partie des États-Unis place la petite compagnie en difficulté.
L'année suivante...

elle est sauvée et le 23 février 1875, elle devient la *Québec Central Railway Company*. Les principaux directeurs demeurent les mêmes, cependant la réorganisation se fait au moyen de capitaux anglais et sa direction déménage à Londres pour y demeurer jusqu'au 1er janvier 1913.

En 1913, le Canadien Pacifique loue les actifs du Québec Central pour une période de 999 ans. Elle conserve son nom et son administration distincte, avec son siège social à Sherbrooke. Le 22 décembre 1999, ce contrat de location prend fin. M. Jean-Marc Giguère de Saint-Frédéric de Beauce achète la presque totalité du chemin de fer du Québec Central. La section démantelée de Tring Jonction à Lac-Mégantic devient la propriété du Canadien Pacifique.

Bientôt le train

En 1881, on peut voyager par train entre Lévis et Sherbrooke. Le Québec Central avait acheté le Lévis et Kennebec mis en faillite, et projeté de remonter la Chaudière. Le haut de la Beauce trouve nécessaire que cette ligne soit mise en communication avec un chemin de fer du Maine. La voie ferrée atteint Saint-François (Beauceville) en 1886 et la compagnie s'arrête pour reconsidérer ses projets.

M. Joseph Bolduc, ancien député conservateur de Beauce, est nommé au Sénat Canadien et se sert de son influence pour que se réalise la construction d'une voie ferrée qui relierait Tring-Jonction à Lac-Mégantic.

En juillet 1890, quatre officiers principaux de la Compagnie du Québec Central se rendent visiter un corridor possible entre Tring-Jonction et Lac-Mégantic. Dès septembre, des ingénieurs commencèrent à fixer le futur tracé du chemin de fer.

En 1891, c'est le drame pour la Beauce. Le Québec Central décide de construire la ligne Tring-Jonction-Lac-Mégantic et laisse en plan la ligne de Beauce. Aussitôt, le curé Joseph Élie Breton de Saint-Côme de Kennebec se rend à Londres pour plaider la cause des citoyens de la Beauce. Quelques jours plus tard, une dépêche de Londres annonce que le projet retenu est la construction entre Saint-François et Moose River à la frontière américaine. À cette époque, le Canadien Pacifique venu de Montréal, en passant par Lac-Mégantic, passe déjà à Moose River.

On s'était bien payé la tête du curé Breton et celle de bien d'autres Beaucerons. Le 4 juin 1891, M. Westmore, ingénieur civil de la compagnie du Québec Central s'amène pour

commencer les travaux de la ligne Tring-Jonction-Lac-Mégantic. La ligne du bois et du granit est donc privilégiée.

La construction de ce tronçon se réalise et l'inauguration officielle a lieu le 4 octobre 1894, en présence de M. Louis-Nazaire Bégin et de l'honorable J.A. Chapleau, gouverneur de la province de Québec. Le train se rendra à Saint-Georges le 2 janvier 1910.

Le premier train commercial à transporter des voyageurs et des marchandises entre en gare le 15 octobre 1895. À ce moment, M. Napoléon Brousseau entre en fonction comme premier chef de gare à la station de Lambton.

Du 15 octobre 1895 au 30 janvier 1896, il remplit ses fonctions à partir de la maison actuelle de M. Paul Audet, au 193, rue Principale, face à l'avenue du Domaine.

Du 30 janvier 1896 au 30 janvier 1897, un wagon placé en bordure de la voie ferrée devient la station. Ce wagon compte deux parties dont l'une sert de bureau et l'autre de salle d'attente pour les voyageurs.

Au cours de l'été et de l'automne 1896, le Québec Central réalise la construction de la station qui est inaugurée le 30 janvier 1897.



Le train arrive du côté de Saint-Sébastien et s'engage sur le pont. (Collection Marc Carrette)



Vue de la gare et de la voie ferrée, à partir de la tour à eau, vers 1930. (Collection Françoise Doyon)



M. Albéric Bégin commence les travaux de déménagement de la tour à eau. (Collection Jean Bégin)



Maison de M. Albéric Bégin à La Guadeloupe. La partie de droite est la tour à eau. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)

Les installations

La gare est située du côté est de la voie ferrée, à l'emplacement actuel du wagon de queue. Le premier étage est occupé par le bureau du chef de gare, une salle d'attente pour les hommes, une salle d'attente pour les femmes, un entrepôt pour les menues marchandises, la cuisine et la salle à manger pour la famille du chef de gare. Au deuxième étage, on retrouve un grand salon et chambres à coucher dont certaines réservées aux visiteurs.

De l'autre côté de la voie, face au Marché St-Pierre actuel, est érigée la tour à eau accompagnée d'un petit hangar pour ranger du matériel et de

l'outillage destinés à l'entretien. Courcelles étant situé à mi-chemin entre Tring-Jonction et Lac-Mégantic, notre gare devient le point de ravitaillement en eau pour les locomotives à vapeur.

À l'intérieur de cette tour, un immense réservoir circulaire en bois de 30 000 gallons avait été construit. Ce réservoir placé à un niveau supérieur à la locomotive permet de réaliser un remplissage rapide de la réserve.

Voisin de la gare, mais un peu plus à l'ouest, on érige un entrepôt destiné à recevoir des marchandises plus volumineuses. On l'appelle le

« freight shed ». Au même niveau, de l'autre côté de la voie, se trouve un enclos à bestiaux.

Une voie d'évitement nommée la « side line », part de l'aiguillage au niveau de Manoir Plaza, se prolonge du côté nord sur plus d'un kilomètre et dépasse la traverse à niveau située à l'entrée du village.

Sur cette voie, on gare les wagons qui seront déchargés ou chargés. Nous pensons ici aux wagons de grain destinés à la meunerie du village, les milliers de cordes de bois de la John Breakey qui sont expédiés à la pulperie ou les millions de pieds de bois de sciage de la Charny Lumber.



Vue des installations du Québec Central, en 1947. (Collection Marc Carette)





Le train passe à l'arrière de la meunerie Napoléon Robert, vers 1945. (Collection Jeannine et Réginald St-Pierre)

Le train entre en gare

« Quand passe le Québec Central, la gare s'ébranle, on respire le feu, le charbon et la vapeur. À l'approche du monstre, les chevaux hennissent, se cabrent de peur. Aux fenêtres de cette fumante voiture apparaissent des visages, des sourires, des toilettes du dimanche et des employés en uniforme, beaucoup de bruits, beaucoup

de mouvements, beaucoup de marchandises. Les gens regardent, applaudissent, lancent des bisés.

Le train, c'est une invention de l'homme avec les œuvres du bon Dieu: le métal, l'eau, le charbon, le feu. Une belle trouvaille qui favorise le commerce et les relations humaines. »

Vieux Monastère, Québec,
mars 1998

Ainsi s'exprime S^r Marie-Emmanuelle Chabot, O.S.U., dans un texte rendant hommage à S^r Jeanne d'Arc Brousseau, O.S.U., fille de Napoléon Brousseau, lors de son décès.

En effet, durant la plus grande partie de son existence, la gare est un lieu très vivant. Elle est le cœur du village. Dans les premières décennies de Courcelles, les moyens de communication sont plus limités et tout passe par la gare: marchandises, voyageurs, messages télégraphiques et courrier.

Messages télégraphiques

Le chef de gare est aussi télégraphiste. Lorsqu'il avertit qu'un télégramme est entré, on retient son souffle un moment. Est-ce une bonne nouvelle? Est-ce qu'il y aurait de la mortalité dans la parenté? Ces questions passent à l'esprit des gens puisque c'est la façon de transmettre les nouvelles importantes à être connues rapidement.

Nous possédons un numéro d'identification téléphonique: le télégraphe de Courcelles répond aux lettres BM. L'instantanéité des communications téléphoniques, sur de longues distances, a amené la disparition de la télégraphie dans les années 50.



Le train entre en gare, vers 1920. (Collection Moïse Bureau)

Le courrier

Tiens, c'est Doris Lussier ! Que fait-il à Courcelles aujourd'hui ce jeune homme qui rendra célèbre la personne du Père Gédéon ? Il est étudiant à Québec mais cet été, il fait le transport du courrier de Lambton pour son oncle, M. Ronaldo Roy.

Il apporte le courrier de Lambton à la poste et doit attendre de recevoir celui que lui remettra le maître de poste bien après le départ du train. Attendre ne semble pas le stresser, il aime bien se retrouver en compagnie des gens de Courcelles.

Le train laisse du courrier à Courcelles et en reprend deux fois par jour : à son passage le matin entre 5 et 6 heures et le soir vers 9 heures. Le courrier est tout de suite amené au bureau de poste pour y être distribué. Au départ du train, le petit groupe, venu faire son tour à la gare, se déplace lentement vers le bureau de poste pour y continuer la causerie. On est nullement pressé et sur les coups de 22 heures, on récupère le courrier et on apporte à la maison les nouvelles du jour.

Le train apporte ainsi le courrier régulièrement jusqu'au développement du réseau de transport par autobus et camion. C'est d'abord pour la période d'été, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre. Après 1949, il quitte définitivement le train grâce à la venue des chemins d'hiver entretenus pour la circulation automobile.

Des voyageurs

Un coup de sifflet retentit au loin. Des jeunes et moins jeunes laissent leurs activités pour se rendre à la gare. Les jeunes sont impressionnés par cette grosse machine bruyante et s'amuse à compter le nombre de wagons. Les plus âgés s'en vont à la rencontre des voyageurs qui arrivent ou partent.

Regarde qui descend du train ! C'est l'inspecteur Rouleau ! Il vient faire sa tournée des écoles de Courcelles. C'est pour ça qu'Émile Lessard est venu au train. Le notaire Clovis-Ernest Pagé de Saint-Éphrem descend



Normande Pagé, Claire Morin, Doris Lussier, Claire Pagé et Mme. J.E.Rémi Pagé, à la résidence familiale, 1940. (Collection Normande Pagé-Roy)

à son tour. Il y en a qui brassent des affaires !

C'est vrai, tout à l'heure, j'ai rencontré David Bolduc et Louis Bégin qui m'ont dit avoir rendez-vous, à la gare, avec le notaire, pour leur contrat de terrain. Le notaire Joseph-Ernest Guertin de Lambton a de la compétition.

C'est le moment où on échange des nouvelles avec les voyageurs qui descendent. On parle de naissance, de mortalité, de travail, d'achat de terrain et d'événements survenus dans les paroisses avoisinantes. Par la même occasion, on salue un étudiant qui retourne au Séminaire, un commis voyageur transportant sa grosse valise de marchandises, une jeune fille qui entre au Couvent, une tante venue en visite qui retourne chez elle ou encore un malade envoyé par le médecin à l'hôpital pour une chirurgie.

Certains jours, des événements sont plus marquants. À la fin de juin, les élèves vont reconduire les religieuses au train. Toutes partent comme si c'était un départ définitif de la paroisse. C'est avec une larme au coin de l'œil que certains saluent leur enseignante qu'ils ont beaucoup aimée. Une question se pose: Qui reviendra en septembre? En septembre, à l'arrivée des religieuses, sur ces mêmes visages se lit de la joie et de la déception.

Le moment le plus rempli d'émotions est sans doute le jour où les gens du chemin de fer descendent un cerceuil d'un wagon de marchandises. Les gens de la famille et des amis avancent pour prendre le corps de ce parent mort à l'extérieur de la paroisse. C'est dans les larmes qu'ils quittent la gare pour rapporter la dépouille à la maison pour l'exposer.





Madeleine et Claire Pagé en costume sur la patinoire près de la gare. À l'arrière, apparaissent le magasin P.A. Doyon et la forge d'Ernest Bureau. (Collection Gemma Robert)

Au cours des hivers 1942 à 1948, un spectacle bien particulier s'offre aux voyageurs. Tout juste à côté de la voie, une patinoire s'anime de

patineurs et patineuses ou bien une chaude partie de hockey se dispute, ou pourquoi pas une mascarade ? Cette patinoire est due à l'initiative de M. Fernand Paré dit *Ti-Noune*, et un groupe d'amis. Papa Ludger, employé d'entretien du chemin de fer, et l'eau de la tour du Québec Central ont favorisé la concrétisation de ce projet.

À l'occasion, des trains spéciaux sont passés à Courcelles sans toutefois s'arrêter. Le 29 août 1935, les gens saluent le passage du train présidentiel du Québec Central. Une nouvelle occasion se présente le 31 juillet 1936, alors que le président Roosevelt des États-Unis part à 5 heures de Lac-Mégantic, passe à Courcelles à 5 h 58 pour atteindre Tring-Jonction à 7 h 02 et de là, se dirige vers Québec.

Les locomotives à vapeur utilisées avant 1951 sont petites et roulent à des vitesses variant entre 20 et 50 km/heure. Malgré ces vitesses, le train représente le moyen le plus efficace d'atteindre des destinations éloignées.

Les locomotives 41, 42, 43 et 45 parcourent la distance de Tring-Jonction à Lac-Mégantic en deux heures s'il n'y a pas d'arrêt.

Pour hâter le transport des voyageurs, le train du matin partant de Lac-Mégantic transporte surtout le courrier, les passagers et les marchandises peu volumineuses. En début de soirée, les voyageurs en provenance de Québec par le train de Vallée-Jonction montent à bord et le signal du retour vers Lac-Mégantic est donné.

Le développement du réseau routier et l'évolution de l'automobile ont amené les gens à bouder le train. L'automobile permet au voyageur de se déplacer au moment voulu de sa résidence à l'endroit désiré en moins de temps. Elle n'est pas freinée par les horaires fixes et les escales parfois longues à chaque gare. Lorsque la compagnie abandonne ce service en 1967, le wagon de passagers est désespérément vide depuis plusieurs années.



À la gauche, M. Hubert Bégin, travaille au chargement d'un wagon de bois de pulpe, vers 1934. (Collection Irène Bégin)

Les marchandises

Le « freight » entre en gare. Ce train de marchandises fait de longs arrêts et récupère ou laisse des wagons sur la voie d'évitement.

Les marchands de Courcelles et Lambton s'approvisionnent de produits venus de l'extérieur par le train. Toute une variété de marchandises est manipulée à la gare : denrées alimentaires, articles de quincaillerie, tissus à la verge, outillage, appareils ménagers, meubles, machines agricoles et bien d'autres. Une partie de marchandises livrées est plutôt remuante. On voit arriver des chevaux, bœufs, vaches, moutons, porcs, poules et poussins.

Par contre, les gens et marchands de Courcelles apportent des produits frais destinés aux consommateurs de la ville. On raconte que les serre-freins



Mandoza Bélanger apporte des sapins de Noël au train pour l'expédition vers le marché américain. (Collection Hermance et Mandoza Bélanger)

appelés les « break men » sont de véritables petits commerçants. Tout au long du trajet, ils achètent ou troquent des produits tels : des œufs, du beurre, des lièvres, etc. S'il y a des échanges au cours du trajet, la majorité de ces produits se retrouvent sur la table des gens de la ville.



Le bois des Breakey est amoncelé près de la voie ferrée en hiver, lorsque le train ne peut pas tout transporter immédiatement. Au centre, Léo Duquette. (Collection Gemma Robert)

Le plus gros volume de marchandises vient de l'industrie du bois. À l'époque des chantiers de la John Breakay, au cours des années 30, des trains entiers de bois se dirigent vers la pulperie de Breakeyville.

Petit fait à noter, les enfants du village ont tous possédé un jour ou l'autre un petit couteau de fabrication artisanale. La fabrication en est simple. Avant le passage du train, on place des clous sur le rail. Après son passage, on récupère les clous écrasés,



Les gens du rang des Fortier transportent du bois au train, en 1947. (Collection Marc Carette)



Bois placé près de la voie ferrée, pour être chargé, en 1947. (Collection Marc Carette)





Le bois de la Charny Lumber est amené au train par camion, hiver 1935. Sur la photo : Henri Robert, Pierre Coulombe, Elzéar Lessard, Joseph Mathieu, Arthur Bisson, Jacob Boissonneault, Albert Lapointe, Napoléon Robert, Eudore Boissonneault, Napoléon Breton, Armand Lessard et autres. (Collection Bertyle et Réal Bernier)

on sélectionne les mieux réussis, on ajuste un petit manche, on l'aiguise et le tour est joué.

Avec les années 50, le camion marque sa supériorité indéniable sur le train comme transporteur pouvant aller de porte à porte. Des marchandises de tout genre entrent et sortent de Courcelles par camion. Peu à peu, la fréquence des trains et du nombre de wagons diminuent et deviennent occasionnels et finalement, cessent en

1985. Les dernières marchandises à voyager par le train sont des sapins de Noël destinés au marché américain et des wagons de grains pour la meunerie de la Société Coopérative de Lambton.

Le chef de gare

C'est au chef de gare que revient la responsabilité d'orchestrer toute l'activité autour de la gare. Comme le train s'arrête en gare quatre fois par



La famille Napoléon Brousseau à la station de Courcelles. (Collection Françoise Doyon)

jour, certaines tâches reviennent au même rythme.

Ces tâches sont relatives à la manutention des marchandises et l'embarquement des passagers. Il doit voir à la gestion de toutes les transactions d'embarquement et de débarquement de marchandises, peser les items, calculer les tarifs selon la destination, voir à réserver des wagons pour l'expédition des marchandises à grand volume, contacter les gens pour qu'ils viennent chercher leurs marchandises ou charger ce qu'ils expédient. Il devait aussi investir du temps dans d'autres tâches telles: vendre des billets aux passagers, recevoir et envoyer les messages télégraphiques, voir à la signalisation selon l'horaire des trains et superviser le travail à être fait à la gare et aux environs.

Ce poste de responsabilité est d'abord occupé par M. Napoléon Brousseau. Il œuvre à la gare de 1895 à 1938 pour une période de 43 ans. Il est assisté de M. Tancrede Crête. Par la suite, se sont succédé MM. Adélar Lambert, Donat Doyon, Antonio Lambert, Robert Donovan, Roch Loignon et Grégoire Couture.

Le poste de chef de gare est aboli en 1969.

D'autres employés

Une équipe de quatre à cinq hommes, sous la responsabilité du chef de section, veille à l'entretien des voies. En été, cette équipe s'occupe à désherber la voie jusqu'aux bas-côtés, à remplacer des dormants ou des rails défectueux, à rajuster la voie selon que surviennent certains affaissements.

L'hiver venu, on veille à l'installation de clôtures à neige à certains endroits, à déneiger les environs de la gare et s'assurer du bon fonctionnement du système d'aiguillage, ce qui comporte une part de déglacage. L'entretien des bâtiments et de l'outillage fait aussi partie de leurs tâches. Une tâche particulière est de voir à éviter le gel de l'eau dans la tour en alimentant régulièrement le poêle à charbon situé sous le réservoir.



Déraillement de wagons entre le village et la route 108, vers 1920. À la gauche, M. Auguste Godbout. (Collection Fernand Godbout)

La semaine de travail de 60 heures répartie sur six jours est ramenée à 40 heures sur cinq jours. Les employés de la compagnie peuvent aussi voyager gratuitement à bord des trains. La crise économique des années 30 a fait là aussi sa marque. M. Auguste Godbout gagnait 4,80 \$ pour une semaine de 60 heures; un salaire horaire de 0,08 \$. Trois générations de la famille Godbout ont travaillé sur ces équipes d'entretien des voies : MM. Auguste Godbout (père), Fernand Godbout (fils) et Michel Godbout (petit-fils). Certains se souviennent aussi de MM. Albert Nicol (dit Pitou), Philibert Lessard, Alcide Goulet, Pierre Coulombe, Ludger Paré, Josaphat Lemay, Joseph Nadeau (dit Jos) et Paul-Émile Ruel.

Le train a généré une activité économique importante et a permis à des gens natifs de Courcelles de faire carrière pour le Québec Central et le Canadien Pacifique. En plus des Godbout, notons: MM. Jean-Paul Boissonneault (opérateur et chef de

gare), Paul Garant (opérateur), Patrice Tardif (opérateur et chef de gare), Normand Couture (opérateur, chef

de gare et répartiteur), Grégoire Couture (opérateur, chef de gare, commis en chef et assistant-superviseur à la circulation) et André Gosselin (opérateur).

Des accidents

Comme tout moyen de transport, le train s'est retrouvé impliqué dans des accidents. Sur le territoire de Courcelles, deux accidents nous ont été signalés.

Le premier est un déraillement survenu vers 1920 sur la voie entre la traverse à niveau de la route 108 et le village. Quelques wagons quittent la voie ferrée en endommageant le rail et les dormants.

Le deuxième s'est avéré plus sérieux. Il s'est produit le 10 juin 1960 au passage à niveau de la route 108. Un camion semi-remorque chargé de bois de sciage, se dirigeant vers Lambton, ne peut s'immobiliser au passage du train. Sous le choc, deux wagons sont projetés hors de la voie en entraînant partiellement un troisième. Le conducteur a le temps de sauter de son camion. Son geste lui occasionne quelques fractures mais lui sauve la vie. Son passager est écrasé sous l'amoncellement de bois.



Accident au passage à niveau de la route 108, en 1960. (Collection Paysmage)





Démantèlement de la voie ferrée, en 1991. (Collection Gemma Tardif)

Fin d'une époque

Bien que le train comporte des avantages surtout pour le transport de marchandises sur de longues distances, il se retrouve en perte de popularité à la fin des années 40. Les arrêts nombreux, les vitesses peu élevées et

le fait de ne pas se rendre à la porte du client constituent de sérieux handicaps à sa suprématie.

En 1957, le paysage ferroviaire commence à changer avec le renouvellement de la locomotive à vapeur par celle à moteur diesel. M. Albéric

Bégin se porte acquéreur de la tour à eau, la démonte par sections, la transporte à La Guadeloupe pour agrandir sa résidence.

La station devenue complètement déserte est vendue à M. Fernand Godbout qui entreprend sa démolition en 1969. Divers matériaux récupérés se retrouvent dans des constructions plus récentes de chez nous.

En 1985, la dernière livraison de marchandise sonne le glas de la voie qui sera dépouillée de ses rails et dormants de Tring-Jonction à Lac-Mégantic à l'été 1991.

Pour nous souvenir de cette époque, la municipalité a réussi à conserver 1 500 pieds de voie ferrée et le pont qui enjambe la rivière aux Bluets. On retrouve également un wagon de queue en bordure de la voie, sur l'emplacement de la gare.

Bibliographie

- *L'époque du Québec Central*, 1^{re} édition de Marc D. Carrette
- *Chaudière-Kennebec, grand chemin séculaire* de Honorius Provost, M.A., archiviste du Séminaire de Québec



Wagon de queue sur l'emplacement de la gare. (Carte postale distribuée par l'écomusée de la Haute-Beauce)

Chapitre III

À l'Ombre du Clocher



Église et presbytère,
avant 1910.
(Collection
Gemma Tardif)

Vers une Fondation

La construction du chemin de fer par le Québec Central apporte un développement rapide à l'arrondissement de la station de Lambton.

De nouvelles maisons sont construites et de nouveaux venus viennent accroître l'activité autour de la gare.

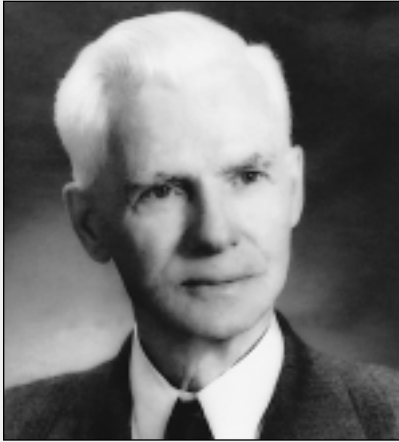
Parmi ceux qui viennent s'établir à cette époque, citons les noms de : MM. Georges Garant, Napoléon Brousseau, Napoléon Labbé, Uldéric Allard, Frédéric Coulombe, Francis Roy, François Bernier, Alphé Bernier, Théophile Goulet, Joseph Roy, Valérien Gonthier, Alphonse Lapierre, Dominique Morin, Hilaire Blais, Joseph Duquette, William Cloutier, France Lessard, Alfred Laflamme, Auguste Godbout et Ferdinand Roy.

L'éloignement de l'église de Saint-Vital de Lambton et l'accroissement de la population autour de la station font germer l'idée d'avoir une église dans la nouvelle agglomération. L'idée fait son chemin peu à peu. M. Napoléon Brousseau s'entoure de gens favorables à cette idée et

ceux-ci préparent une demande très sérieuse à l'archevêque de Québec. Le 28 décembre 1900, M. Brousseau adresse donc, à M^{fr} Louis-Nazaire Bégin, une demande sous la forme d'une pétition accompagnée d'une souscription favorable à la réalisation de ce projet.

Nous reproduisons ici ces textes.

M^{fr} Louis Nazaire Bégin porte beaucoup d'attention à cette requête. Le 1^{er} février 1901, il donne le mandat à l'abbé J. Clovis Arsenault de vérifier si cette demande est la volonté de l'ensemble des gens de ce territoire. Le 28 février 1901, il tient donc une



Un promoteur

M. Napoléon Brousseau voit le jour à Armagh dans Bellechasse en 1873. Il est le fils de M. Ferdinand Brousseau et de M^{me} Marie Morin. Il est le 8^e d'une famille de 15 enfants.

La famille Brousseau s'installe à Disraëli en 1877. En octobre 1895, il entre en fonction comme chef de gare à la station de Lambton. Il est alors âgé de 22 ans. En juillet 1899, il épouse Marie-Louise Pagé, née à Sainte-Croix de Lotbinière. Elle est la fille de M. Clovis Pagé et de M^{me} Lemay.

Nous reconnaissons en lui les qualités de meneur. Il s'est fait le principal promoteur de la fondation de notre paroisse. Par la suite, il participe activement à la vie courcelloise. Il occupe les postes de marguillier, de secrétaire municipal et de maire. Sa vie professionnelle est bien remplie, puisqu'il occupe le poste de chef de gare à Courcelles pendant 43 ans. Au moment de sa retraite, il retourne à Disraëli, où il décède le 22 novembre 1959, à l'âge de 86 ans et 2 mois.

À Son Excellence Louis-Nazaire Bégin
Archevêque de Québec

Monseigneur,

La requête des soussignés, vos pétitionnaires, expose très respectueusement :

- 1- Qu'il est devenu nécessaire et à propos de construire une église dans une des parties de l'archidiocèse de Québec, à l'endroit appelée Station de Lambton, vu surtout la distance qui sépare vos pétitionnaires des églises de St-Vital de Lambton (huit milles) de St-Évariste de Forsyth (huit milles) et de St-Sébastien (neuf milles) ce qui a pour cause de faire manquer la messe dans les mauvaises saisons à vos pétitionnaires malgré leur bonne volonté.
- 2- Que les soussignés seraient très disposés à faire cette construction à même leurs deniers qu'ils sont prêts à souscrire volontairement pour un montant suffisant pour en assurer l'exécution.
- 3- Que les contribuables de la paroisse de St-Vital de Lambton sont à l'étroit dans leur église, surtout depuis la construction du couvent, ce qui nécessitera avant longtemps des travaux d'agrandissement considérables.
- 4- Que la paroisse à former comprendrait environ cent familles et les lots dans les cantons suivants, savoir : dans le canton de Lambton les lots vingt-cinq (25) des rangs A et B jusqu'au canton de Forsyth et les lots des rangs sept et huit (7 et 8) à compter des terres du rang A aux lots numéros dix-huit (18) inclusivement.
Dans le canton de Forsyth les rangs un et deux (1 et 2) comprenant les rangs A et B des dits rangs un et deux et le troisième (3) rang à partir du canton de Dorset au rang B.
Dans le canton de Dorset, les lots numéros neuf (9) aux lots numéros vingt et un (21) inclusivement des rangs douze et treize (12 et 13).
Dans le canton d'Aylmer les rangs sept et huit (7 et 8) et le rang six (6) à partir du canton de Lambton au lot numéro vingt-trois (23) inclusivement.
- 5- Que cette construction aiderait beaucoup à la colonisation.
Vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

St-Vital de Lambton, décembre mille neuf cent.

rencontre à la Station de Lambton. À cette assemblée, il retranche 10 noms à la requête parce que ceux-ci ne sont pas propriétaires ou ne sont plus intéressés à ce projet. Par contre, d'autres noms s'ajoutent pour totaliser 89 requérants. Le montant de la souscription passe à 3 907 \$.

Une forte majorité des gens présents sont en accord avec le projet. L'opposition vient des gens plus éloignés de la station qui habitent à une distance à peu près égale de leur église. Aussi certains croient devoir rencontrer des charges financières trop lourdes.

L'abbé J. Clovis Arsenault remet son rapport à M^{re} Bégin. Celui-ci adresse sa réponse aux gens de la station le 12 mars 1901. Il se voit dans l'obligation de retarder la permission d'ériger une nouvelle paroisse jusqu'à ce que soient résolus les problèmes soulevés par le projet. Il considère l'opposition au projet et l'endettement des paroisses voisines, en particulier

celle de Saint-Sébastien.

Un nouvel échange de correspondance se fait entre les deux hommes en mars, et M^{re} Bégin réaffirme qu'il maintient sa décision.

Le 3 avril 1901, une assemblée générale se tient à la Station de Lambton pour délibérer sur les moyens à prendre pour influencer favorablement M^{re} Bégin.

Sous la présidence de M. Georges Garant et M. Napoléon Brousseau agissant comme secrétaire, une délégation est nommée pour rencontrer l'évêque. La délégation est formée de MM. Hilaire Blais, Orphile Tardif, Georges Garant, Aurèle Bélanger, François Goulet, Ernest Legendre, Évariste Tardif, Joseph Goulet, Napoléon Brousseau, Joseph Lessard, Jules Bélanger, Alphonse Lapierre, Xavier Couture, Philias Grenier, Edmond Veilleux, Johnny Bureau, Honoré Boissonneault et Pierre Vachon. Le 18 avril 1901, cette délégation se rend à l'Archevêché

pour argumenter de nouveau en faveur de leur projet.

M^{re} Bégin s'objecte toujours, mais leur donne l'assurance que si l'opposition à l'intérieur du milieu cesse, il leur accordera la permission convoitée.

À partir de ce moment, le groupe s'emploie à écarter les obstacles qui empêchent l'érection de la paroisse. Le 28 février 1903, leur projet a progressé, mais M^{re} Bégin craint que la nouvelle paroisse ne puisse donner au prêtre une subsistance convenable sans que les paroissiens ne paient un supplément en plus de la dîme. Il se demande alors si tous les habitants compris dans le territoire que l'on veut ériger en paroisse consentiront à payer ce supplément.

Dans sa réponse, M. Brousseau affirme à Son Excellence que la grande majorité des futurs paroissiens sont consentants à payer tout ce qui sera nécessaire pour assurer une subsistance convenable au prêtre.

Pétitionnaires

Nap. Brousseau
Jean Fortier
David Laverdière, Père
Ludger Desrochers
David Laverdière, fils
Pierre Vachon
Alfred Tardif
Aurèle Bélanger
Johnny Bélanger
Louis Fortier
Honoré Boissonneault
Apollinaire Goulet
Nap. Labrecque
Honoré Blanchette
Orphile Tardif
Charles Bureau
Isidore Royer
Gédéon Plante
David Bolduc
Joseph Demers
Protest Bosselle
François Goulet
Georges Morin, fils de Georges
Pierre Demers
Joseph Bergeron
Venant Demers
Domose Labrecque
Edmond Veilleux

Zéphirin Lessard
Alphonse Lapierre
François Bernier
Achille Coriveau
Cyrille Turgeon
Ferdinand Roy, fils
Gédéon Trépanier
Nap. Labbé
Félix Cloutier
G.E. Legendre
Léonidas Godbout
Hilaire Blais
Georges Garant
François Goulet, père
Edmond Garant
Joseph Boissonneault
Clovis Tardif
Cléophas Fortier
Cyrille Lapierre
Cyrille Labrecque
Olivier Trépanier
Philias Rodrigue
Joseph Tardif
Philias Grenier
Nap. Bilodeau
Jean-Louis Bégin
Cyrille Veilleux
Louis Bégin, fils
Jean Turcotte

William Coulombe
David Bilodeau
Jean Morin
Philias Bellegarde
Charles Grondin
Alfred Roch
Aimable Grenier
Odilon Grenier
Louis Champagne
Georges Demers
Xavier Couture
Esdras Couture
Xavier Roy
Ferdinand Roy
J.E. Rheault
John Champoux
J.A. Champoux
Joseph Lessard
Jean Bureau
François Lessard
Joseph Lessard
Evariste Tardif
Frank Lessard
Gédéon Brochu
Joseph Goulet
Édouard Morin
Auguste Bolduc



À Son Excellence Louis-Nazaire Bégin
Archevêque de Québec

Monseigneur,

En référant à la requête et listes de souscriptions ci-jointes, vous pouvez constater que vos pétitionnaires désirent ardemment obtenir ce qu'ils demandent.

Les souscriptions prises jusqu'à ce jour donnent la jolie somme de \$3 402, et cette souscription s'élèvera au-delà de \$4 000 si nous obtenons notre demande, car il y a plusieurs personnes qui travaillent actuellement

dans les bois et n'ont pas signé la requête, ni donné leur souscription, et le feraient s'ils n'étaient pas absents.

Ceux qui ont souscrit sont disposés, de plus, à donner du bois pour la construction de cette église.

J'ai l'honneur d'être de votre grâce,
Le très humble et obéissant serviteur,
Nap. Brousseau

En avril 1903, M^{re} Bégin convoque M. Brousseau à l'Archevêché. Il lui demande de convoquer une assemblée générale et lui remet une liste de questions à soumettre à l'assemblée. Il ajoute : « Si la réponse à toutes ces questions est affirmative, vous pouvez espérer avoir votre église. »

Voici la liste des questions d'avril 1903, questions auxquelles sont priés de répondre catégoriquement les pétitionnaires d'une future paroisse à la Station de Lambton.

1. Dans le territoire qu'il s'agit de démembrer des autres paroisses, la majorité est-elle encore favorable à la formation d'une paroisse à la Station de Lambton ?
2. Dans la partie à prendre de la paroisse de Lambton, la majorité est-elle favorable au projet d'une nouvelle paroisse ?
3. Dans la partie à détacher de Saint-Evariste, la majorité existe-t-elle encore ?
4. Dans la partie de St-Sébastien, les pétitionnaires sont-ils en majorité des opposants ?
5. Du côté de St-Sébastien, il faut modifier les limites comme suit : Le 6^e rang restera à St-Sébastien. Le 7^e rang jusqu'au lot 19 sera à la nouvelle paroisse, le reste du rang 1 demeurera à St-Sébastien. Les rangs 12 et 13 resteront à St-Sébastien à partir du lot no 15 qui formera partie de la nouvelle paroisse.

Dans les rangs A et B de Forsyth, les propriétaires du lot 7 et des autres suivants resteront à St-Evariste. Ces changements de

limites font-elles changer d'opinion les pétitionnaires favorables à la nouvelle paroisse ?

6. Tiendront-ils toutes les promesses
 - a) de payer la dîme ?
 - b) de payer le supplément qui sera jugé nécessaire par l'Archevêque pour le soutien convenable du curé ?
 - c) de payer les souscriptions volontaires telles que stipulées, savoir : Le premier versement, quatre mois après le jour où décision sera donnée de former une paroisse à la Station de Lambton. Le second, un an après, et le troisième, deux ans après la date de la permission accordée ?

Lors de l'assemblée générale, la

réponse s'avère affirmative à toutes les questions.

Le 5 avril 1903, M^{re} Louis-Nazaire Bégin demande à l'abbé Arthur Belleau, curé de Saint-Vital de Lambton, de se rendre à la Station pour examiner les divers terrains offerts pour y ériger les nouvelles constructions. Le terrain de M. Reault, situé en face de la gare, est retenu.

Après trois ans d'efforts, les gens de la Station de Lambton reçoivent une nouvelle réjouissante. Le 24 avril 1903, la proclamation de M^{re} Louis-Nazaire Bégin érige le territoire à titre de cure et paroisse l'invocation de Sainte-Martine et sous le titre civil de Courcelles. Il choisit Sainte-Martine en souvenir de sa sœur Martine Bégin.



Maison de M. Francis Roy au 104, rue du Moulin, où la messe est célébrée entre le 1^{er} octobre 1903 et le 25 décembre 1903. (Collection Paysmage)



Église et presbytère. Photo prise avant 1910. Les clochers sont modifiés en 1910. À l'arrière-plan, apparaît la grange. (Collection Gemma Tardif)



Église actuelle. Observons la modification aux deux clochers. (Photo: André St-Pierre, septembre 2001)

Au travail

La nouvelle de l'érection connue, la construction de l'église s'organise. Le curé Belleau de Saint-Vital et les syndics obtiennent du gouvernement un lot de 50 acres et en achètent un autre de 70 acres. Ces lots boisés renferment tout le bois nécessaire à la construction.

En mai 1903, des bûcherons procèdent à la coupe du bois en forêt. M. Uldéric Allard s'engage à scier le bois à raison de 1,60 \$ et 1,75 \$ le mille pieds. Son moulin est situé sur la rive sud de la rivière aux Bluets, face au rocher à quelques mètres du barrage. M. Louis Gagnon de Lambton signe le contrat de construction pour l'église et le presbytère.

À l'été de 1903, M. Gagnon aidé de ses trois fils, Henri, Adolphe, et Eugène ainsi que d'un groupe de paroissiens, entreprend la construction de l'église. En octobre, à l'arrivée du curé Gosselin, la structure est élevée et couverte. L'installation des portes et fenêtres se fait à l'automne ainsi que la finition intérieure. C'est en décembre que l'église est ouverte aux

paroissiens. Les coûts de la construction s'élèvent à 4 000 \$.

MM. Gagnon entreprennent aussitôt la construction du presbytère. En juin 1904, le curé Louis Gosselin em-

ménage dans ses nouveaux locaux. Pendant la période d'octobre 1903 à juin 1904, il était logé chez M. Ernest Legendre, édifice du bureau de poste actuel.



Intérieur de l'église vers 1907. Construction originale. (Collection Thérèse Fortier)



Travaux au fil des années

1909 Agrandissement de l'église	14 875 \$	1942 Lavage de l'église	353 \$
1910 Achat d'un carillon de trois cloches et installation	1 500 \$	Parachèvement de l'église, sacristie et restauration du chœur	1 334 \$
Achat d'un chemin de croix	169 \$	1944 Légère restauration aux trois autels et aux statues du maître-autel	250 \$
1917 Achat d'un harmonium	175 \$	Août : Asphalte devant l'église et le presbytère	550 \$
Mars : Couvrir l'église en ardoise d'amiante, la toiture à la méthode française ou diagonale, le lambris à la méthode américaine, peinture intérieure et extérieure du presbytère, peinture extérieure des fenêtres de l'église	4 000 \$	1948 Tôle pour couverture du presbytère	336 \$
1925 Refaire le perron de l'église en bois Refaire le toit du presbytère en bardeau	500,00 \$	1949 Peinture extérieure du presbytère Perron de l'église en béton	875 \$ 4 100 \$
1926 Décembre : Approuver les plans et devis de l'installation de la lumière électrique.		1950 Aménagement de trois salles de bain au presbytère	
1928 Électrification de l'église	807 \$	1953 Lampadaire devant l'église	
Électrification du presbytère	235 \$	1954 Achat d'un orgue Evasonnata	5 300 \$
1930 Paratonnerres et échelles demandés par les assureurs	1 500 \$	1955 Installation de deux toilettes au soubassement de l'église	
1931 Fournaises l'Islet à l'église et à la sacristie Cheminée au presbytère et réparation de la fournaise	913 \$	1957 Isolation des voûtes de l'église et de la sacristie	1 485 \$
1938 Peinture extérieure du presbytère Réparation du perron de l'église, des clôtures, du jardin et du cimetière		Isolation du presbytère	675 \$
		1958 Sonorisation de l'église	1 325 \$
		Enlever la chaire et la remiser (vente le 30 novembre 1963) Couvrir le toit de la sacristie en tôle Peinture extérieure des fenêtres, portes et clochers	575 \$



Le vent cause des dommages à la toiture, le 10 février 2001. (Photo : Jean Bouffard, février 2001)



Après la tempête, il faut réparer. (Photo : André St-Pierre, mars 2001)

1959	Restauration de la sacristie	400 \$	1979	Isolation des murs de l'église	
	Chauffage à l'huile à l'église	9 980 \$	1980	Changer les portes avant	
1960	Refaire le système électrique et l'éclairage de l'église	3 600 \$	1984	Peinture extérieure de l'église, garage et presbytère avec subvention fédérale	39 960 \$
	Refaire le maître-autel et les autels latéraux	2 250 \$	1985	Chauffage bi-énergie	15 800 \$
	Vente de l'ancien maître-autel le 27 octobre 1962			Orgue Yamaha	7 000 \$
1961	Restauration du chœur	1 080 \$	1986	Restauration des fondations latérales	
	Pose de verre cathédrale dans les fenêtres	400 \$	1988	Système d'alarme contre les incendies	3 940 \$
	Peinture des fenêtres	860 \$	1990	Restauration du perron	10 000 \$
1962	Enlever la marche des allées aux bancs et prélat	14 636 \$	1992	Refaire les rouages d'engrenage des cloches	4 000 \$
	Peinture intérieure de l'église	7 450 \$	1997	Nouveau système de sonorisation de l'église	8 470 \$
	Restauration de statues et tableaux	420 \$	1998	Restauration de la statue du Sacré-Cœur	325 \$
1971	Peinture extérieure des fenêtres		2000	Peinture extérieure des fenêtres et portes	15 445 \$
1973	Réparation des cheminées	425 \$	2001	Refaire la moitié de la couverture arrachée par le vent payé par l'assureur	105 000 \$
1974	Couche d'asphalte sur le perron			Restauration du mur de la façade	57 500 \$
1975	Branchement aux égouts municipaux		2002	Aménagement de deux cabinets de toilette	4 360 \$
	Restauration des bardeaux de l'église			Peinture intérieure de l'église	100 700 \$
1976	Asphalte sur les deux terrains de stationnement				
1977	Réparation des cloches	1 920 \$			
	Sonnerie électrique des cloches	4 678 \$			
	Conduite électrique vers le clocher	1 550 \$			
1978	Réparation du perron	3 427 \$			



Travaux de restauration du mur de la façade, 2001. On doit soulever tout le mur avant. (Photo: André St-Pierre, novembre 2001)



L'église se prépare à fêter son 100^e anniversaire. La peinture intérieure est entièrement refaite. (Photo : André St-Pierre, mai 2002)





Intérieur de l'église après les modifications de 1910 et avant l'électrification de 1927. (Collection Gemma Tardif)



Nef, le 4 avril 1948. (Collection Françoise Doyon)

On agrandit

En 1908, l'église devenue trop petite, il faut songer à agrandir. À l'automne de cette année, le curé Gosselin demande à l'Archevêché la permission de procéder à certains agrandissements.

Au printemps 1909, en présence du curé Louis Gosselin et du marguillier Aurèle Bélanger, M. Louis Gagnon et M. Gédéon Plante signent le contrat pour la construction du chœur, de la sacristie, de la chaire, de la balustrade, des confessionnaux, des armoires, des autels et du petit jubé. Notons que certains travaux de menuiserie ont été exécutés à l'atelier d'Anaclet Gagnon, Atelier J. E. Tardif actuel.

Cette même année, la Fabrique Sainte-Martine achète trois cloches de la fonderie Harvard de France. M. Joseph St-Hilaire, entrepreneur de Saint-Romuald, en fera l'installation dans le clocher après leur bénédiction le 5 juillet 1910.

Ce 5 juillet est jour de fête à Courcelles. On procède à l'inauguration officielle de l'église. La messe est célébrée par l'abbé Narcisse Proulx, curé de Saint-Évariste. À cette célébration, M^{sr} Paul-Eugène Roy

prononce une allocution bien appréciée des paroissiens. Un grand dîner suit cette célébration. En soirée, la fanfare de Saint-Sébastien donne un concert en face du presbytère.

Histoire de cloches

Lors de la construction de l'église en 1903, le curé E. Feuilletault de Sainte-Marie donne au curé Louis Gosselin une cloche, une chaire et une



Intérieur de l'église, printemps 2002. (Photo : André St-Pierre, mars 2002)

balustrade pour la nouvelle église. Cette cloche de 150 livres qui provient de la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie est installée dans le clocher.

Le 10 janvier 1904, le Conseil de Fabrique de Saint-Sébastien décide d'offrir leur cloche à la nouvelle paroisse de Sainte-Martine dont une partie de ses fidèles sont d'anciens paroissiens. Cette cloche, pesant 405 livres, avait été achetée en 1869 et baptisée Pierre-Angès. La bénédiction du carillon de Saint-Sébastien a lieu le 23 mars 1904. La cloche Pierre-Angès emménage dans notre clocher à l'été 1904. Elle sera en service jusqu'à l'été 1910.

En 1909, le Conseil de Fabrique de Sainte-Martine achète un carillon de trois cloches. Les cloches sont coulées en Suisse à Porrentruy par le fondeur Jules Robert. La plus grosse cloche pesant 1 680 livres donne une tonalité de *fa dièse* et est baptisée du nom de Martine. La moyenne pèse 1 170 livres, donne le son d'un *sol dièse* et est baptisée Marie. Joseph, la plus petite, pèse 870 livres et sonne un *la dièse*.

Sur les cloches apparaissent les noms de parrains David Laverdière,



La cloche Martine et ses 1 680 livres. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)

Hilaire Fortier et Uldéric Allard. Figurent aussi des prénoms de souscripteurs et anciens marguilliers : Jean, Joseph, Évangéliste, France, Ernest, Théophile, Zéphirin, Joseph, Aurèle, Napoléon et Gédéon. Notons ici que la Fabrique Sainte-Martine avait organisé une souscription dans la paroisse pour payer les cloches. Cent trente paroissiens ont participé à cette levée de fonds.

M. Joseph St-Hilaire installe le carillon en juillet 1910 et la cloche Pierre-Angès est remise avec la cloche de la chapelle Sainte-Anne. Peu avant le départ du curé fondateur, Louis Gosselin, la Fabrique donne la petite cloche de la chapelle à l'école. Pour sa part, la cloche Pierre-Angès quitte la paroisse pour aller rejoindre sa cloche jumelle Marie-Cécile dans le clocher de l'église de Sainte-Cécile où elle est toujours en service.

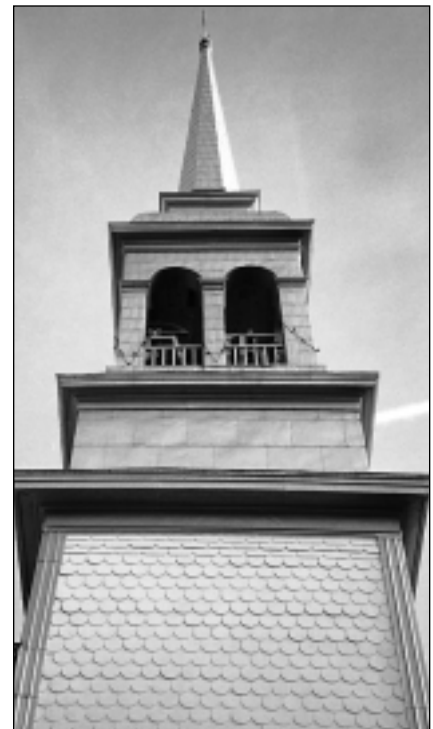
Au cours des années, l'énergie musculaire met en branche ces volumineuses cloches. Pour les garçons du voisinage, c'est un exercice fort amusant d'accompagner le bedeau pour les actionner. Que de plaisir lorsqu'ils se laissent entraîner vers le plafond en freinant la cloche.

Sous le règne de l'abbé Louis-Philippe Bécharde, une souscription est organisée en 1977 afin d'installer un système mécanique pour actionner les cloches par l'énergie électrique. Une minuterie vient dispenser le bedeau de sa tâche de sonner les angélus.

En 1992, les roues de bois destinées à entraîner les cloches sont remplacées par des roues de métal pour compléter le rajustement du carillon.

Écoutons leur voix

Le clocher impressionne toujours les jeunes enfants par sa hauteur. Pour les fidèles, c'est la voix des cloches qui attire l'attention. C'est d'une voix joyeuse qu'elles viennent annoncer un baptême, un mariage ou une célébration eucharistique. Elles prennent leur voix triste pour annoncer un décès ou des funérailles. Par l'angélus du jour, elles marquent les heures en invitant à



Certains prétendent que le clocher penche. Ils ont raison. En observant la photo, vous constaterez que la structure de portée du clocher, au niveau des cloches, est inclinée d'environ 15 centimètres vers l'église. Le clocher a été construit de cette façon pour permettre sa chute sécuritaire, vers l'intérieur du bâtiment, lors d'un éventuel incendie. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)

la prière.

Dans notre esprit, l'angélus se sonne à 6 heures, à 12 heures et à 18 heures. Notons que du temps du curé Louis Gosselin, et pendant de nombreuses années par la suite, l'angélus se sonnait à 5 heures, à 12 heures et à 19 heures.

La tradition de sonner les cloches trois fois pour inviter à la messe dominicale persiste même si elle ne correspond plus à la raison de son instauration. Elle remonte à l'époque où les gens vivaient sans montre, à l'heure du soleil. Le dimanche matin, lorsque le curé était prêt à célébrer la messe, les trois volées de cloches, sonnées à 15 minutes d'intervalle déterminent le moment de partir à la maison, selon la distance qui nous sépare de l'église.





Cimetière sous sa forme actuelle. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)

Certaines traditions entourant les cloches ont disparu de notre paroisse. Notons les tintements au moment de la consécration pour inviter les absents à s'associer au Saint-Sacrement. Plus loin dans le temps, celle de faire tinter la grosse cloche à tous les soirs de novembre entre huit heures et neuf heures pour rappeler aux vivants le souvenir des défunts. Parfois, elles invitaient les paroissiens à une assemblée ou appelaient à l'aide à pleine voix lors d'un incendie.

Du haut de leur clocher, elles demeurent fidèles à leur mission première.

Notre cimetière

De tout temps, les gens ont toujours eu un profond respect pour la dépouille de leurs défunts. Ainsi ils ont souvent prévu un terrain près de l'église paroissiale pour ensevelir les corps.

Courcelles ne fait pas exception à la règle. Dès la construction de l'église, on réserve la partie nord du terrain pour les sépultures. Un jeune homme de 15 ans, Placide Gosselin, fils de Théophile, est le premier mis en terre.

Au cours des vingt premières années, les sépultures avaient lieu aussi en hiver. Il en coûtait 1,50 \$ pour une fosse en été et 2,00 \$ pour celle en hiver. La pratique d'enterrer les morts en hiver cesse au moment où la Fabrique fait construire un charnier

surmonté d'une descente de croix.

En 1945, l'unité sanitaire demande d'exécuter certains travaux pour améliorer l'état des lieux.

Au printemps de 1951, on décide d'améliorer l'apparence du cimetière. Des fosses sont comblées, les épitaphes négligées sont enlevées et on érige une clôture autour du cimetière. Le prix des lots est réduit de 40,00 \$ à 20,00 \$ étant donné que ceux restant sont de qualité inférieure.

En 1964, des travaux d'agrandissement du côté de la rivière sont entrepris. De la terre est ajoutée dans la pente de façon à récupérer au moins une rangée de lots sur 250 pieds de longueur.

En 1968, une clôture de blocs décoratifs est érigée sur la façade du cimetière alors qu'on l'agrandit d'une double rangée de lots. Le cimetière avance donc vers l'église.



Charnier construit près de l'église en 1970. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)



Statues sur cette base depuis 1978. Autrefois, posées sur le charnier, érigé à quelques pieds, plus en avant. (Photo : André St-Pierre, septembre 2001)

En 1970, la Fabrique fait construire un nouveau charnier, mais celui-ci sera situé à l'extérieur du cimetière, près de la sacristie. La construction est réalisée par M. Roméo Lapierre de Lambton pour un montant de 3 200 \$. En 1975, une subvention fédérale est accordée à la Fabrique et l'on procède à la démolition du vieux charnier, le nivellement des fausses et la plantation d'une haie de cèdres sur trois côtés du cimetière. Le côté longeant l'avenue du Domaine demeure une clôture de pieux en bois.

En 1978, les structures déposées sur le sol depuis trois ans sont disposées sur une plate-forme de granit. Elles se retrouvent en arrière de l'emplacement de l'ancien charnier. Un lot est réservé pour la sépulture possible de prêtres. La présence de plusieurs lots occupés par les hautes herbes en été amène la Fabrique à prendre en charge l'entretien de tous les lots du cimetière et d'en réclamer les coûts aux concessionnaires.

En 1992, il s'avère nécessaire d'agrandir à nouveau le cimetière. Une parcelle de terrain est achetée à cette fin sur la route 108 aux limites de Lambton. Les critiques négatives amènent la Fabrique à abandonner ce projet et à envisager un agrandisse-

ment en utilisant soit une partie du stationnement à côté de l'église. Le projet se réalise en excavant tout le roc contenu dans cette partie pour atteindre la profondeur nécessaire pour l'ensevelissement des corps.

Actuellement, les lots sont concédés pour une période de 99 ans au coût de 200 \$ pour un terrain de 10 pieds de longueur par 12 pieds de largeur. À ce prix, il faut ajouter des frais d'entretien annuels qui peuvent être payés à long terme.

Le corbillard

En août 1906, la Fabrique Sainte-Martine achète un corbillard tiré par les chevaux pour faire le transport de ses défunts. Pendant une dizaine d'années, les frais d'entretien sont à sa charge. Il semblerait qu'un jour, les paroissiens ont été invités à déboursier un certain montant d'argent pour abonner leur famille au service du corbillard. C'est donc une forme de coopérative qui veille à son entretien et gère son utilisation. Lors des funérailles, si la famille est abonnée, il en coûte 0,50 \$ pour l'utilisation du corbillard et 2,00 \$ pour les non-abonnés.

Le matin des funérailles, le responsable du transport attelle une paire de chevaux noirs et se rend à la maison chercher le cercueil. Certains se rappelleront les chevaux noirs de M. Désiré Bélanger.

Le règne du corbillard à chevaux se termine avec la mort du dernier abonné M. Arthur Tardif décédé en 1969. Comme M. Émile Jacques offre le service de corbillard automobile depuis 1946, le corbillard à chevaux demeure remisé et quelques années plus tard, il se retrouve entre les mains d'un antiquaire.

La grange

Pourquoi une grange ? Le curé n'est pas fermier mais la façon de payer la dîme est bien différente de celle d'aujourd'hui. Les paroissiens ont peu d'argent et la pratique du troc est courante au début de la paroisse. Les gens paient leur dîme en argent pour la

majorité, mais le curé se retrouve aussi avec des pommes, des produits du jardin, des sacs de grain, du foin, des poulets ou des porcelets. Pour la subsistance du curé et de sa ménagère, certains produits sont consommés et d'autres échangés.

La grange est construite vers 1905. Elle est utilisée pour abriter quelques bêtes, entreposer certains produits de la dîme et remiser le corbillard.

À l'été de 1921, elle se retrouve au cœur d'une querelle qui oppose le Conseil de Fabrique au curé Joseph Odilon Veilleux. Celui-ci fait exécuter des travaux à la grange pour un montant de 500 \$. Comme les marguilliers n'avaient pas autorisé la dépense, le curé Veilleux doit payer lui-même les travaux. Dès l'automne 1921, il cède sa place à l'abbé Onézime Gosselin.

En juin 1952, la Fabrique demande des soumissions pour la vente de la grange, mais il n'y a pas de preneur.

En avril 1956, il est résolu que la grange sera démolie en corvée et qu'un garage sera bâti sur les lieux avec les matériaux récupérés. Le projet se réalise et la grange aura existé une cinquantaine d'années.

Le presbytère

Le presbytère se présente comme une grande maison à deux étages. Au

premier, on retrouve huit pièces et une salle de bain. Au deuxième, on compte sept pièces et deux salles de bain. M. Louis Gagnon et ses fils réalisent sa construction à l'hiver 1903-1904. Les coûts de la construction s'élèvent à 2 800 \$.

Cette maison accueille le curé Louis Gosselin en juin 1904. Tour à tour, les différents curés de Sainte-Martine se succèdent accompagnés de leur ménagère. Des vicaires dominicains, des évêques et des assistants en visite y logent aussi occasionnellement. Les religieuses de Saint-François d'Assise y élisent domicile pour la période de l'été 1988 à l'automne 2000.

Au cours des années, des travaux d'entretien et de modernisation sont effectués pour lui permettre d'avancer en âge sans être trop marqué par le temps. Il a toujours conservé sa forme originale malgré des travaux divers exécutés : salles de bain, électrification, isolation, recouvrement de planchers, peinture et réfection de cheminées, toiture, fenêtres, lambris et galeries.

Cette maison demeure presque vide. Cependant, la secrétaire, le passage du curé et quelques rencontres en soirée viennent y mettre un peu de vie. Cette maison centenaire est encore bien solide et confortable.



Le presbytère a conservé son apparence originale. (Photo : André Bernier, février 2002)





Avenue de l'Église, vers 1916. (Collection Moïse Bureau)

Du bois, encore du bois

Les 120 acres de terrain boisé que possède la Fabrique à ses débuts de 1903 constituent une ressource importante et un bon moyen de dépannage financier au fil des années. La nature fournit d'abord le bois nécessaire pour la construction de l'église, du presbytère et de la grange.

En 1908, la Fabrique fait couper 330 cordes de quatre pieds vendues à 5,25 \$ la corde. Les profits sont amassés en prévision de l'agrandissement projeté de l'église.

En juillet 1916, une résolution permet une nouvelle coupe en réservant 15 acres en prévision de réparations possibles à effectuer aux constructions de la Fabrique. Les profits servent à réduire la dette.

En 1926, la Fabrique accorde un droit de passage sur ses terres à la Cie des Breaky pour la construction d'un chemin d'hiver pour transporter son bois vers le chemin de fer.

En 1927, les marguilliers autorisent la coupe d'environ 100 cordes de bois pour défrayer l'installation des lumières électriques à l'église et au presbytère. Il en coûte 1 042 \$.

En 1940, nous retrouvons une

vente de 69 cordes de bois à 7 \$. Une nouvelle vente de 900 \$ apparaît en 1942. Les profits réalisés sont appliqués aux opérations courantes.

En 1943, après le feu de forêt, une coupe de bois est faite dans la partie brûlée surtout. On autorise la

coupe de 25 000 pieds à 30 000 pieds de bois à 13 \$ le mille dans des essences de sapin et d'épinette. Environ 12 000 pieds de tremble et de bouleau seront aussi coupés à 4 \$ le mille pieds. M. Napoléon Robert obtient ce droit de coupe pour un montant de 3 517 \$.

Dans les années 1970, la tordeuse des bourgeons de l'épinette cause des dommages énormes dans nos forêts. Le conseil de Fabrique décide de couper le bois possédant une valeur marchande. Des coupes échelonnées sur quelques années permettent de récupérer de grandes quantités de bois.

En 1981, la Fabrique signe avec Hydro-Québec un acte de servitude de passage sur ses terres pour la construction d'une ligne électrique devant alimenter le rang des Fortier.

Pour l'instant, la valeur commerciale du boisé est très faible mais la nature est à l'œuvre. Les sommes importantes générées par les dernières coupes permettent actuellement d'exécuter des travaux importants de restauration sans endettement. La prochaine génération pourra sans doute récolter à nouveau.



Église et ses environs, vers 1916. (Collection Moïse Bureau)

Financement de la Fabrique

Depuis la fondation de Sainte-Martine, son financement a presque toujours été assuré par le milieu.

Le financement de la construction de l'église fut assuré par une souscription réalisée dans le but d'obtenir la permission de construire. Par la suite d'autres souscriptions viennent financer certains projets : achats de cloches, achat d'un orgue, électrification des cloches.

Certains de nos concitoyens ont contribué par des dons spéciaux. En 1938, M. Napoléon Robert offre la statue du Sacré-Cœur placée devant l'église. Lors de la restauration du chœur en 1961, M. Pierre Albert Doyon donne le Christ en croix apparaissant au-dessus du maître-autel. Par la même occasion, les employés de La Chemise Perfection assument les

coûts d'un tapis couvrant tout le chœur et du tabernacle du maître-autel.

Le financement régulier est assuré par la dîme payée en argent ou en produits qui assure la subsistance du curé. La rente des bancs défraie une grande partie des dépenses ordinaires de la Fabrique entre 1910 et 1930. Cette rente permet de compter sur un revenu stable annuel de 1 200 \$ à 1 500 \$ par année. Les quêtes du dimanche apportent un revenu moins important. De 1903 à 1915, elles rapportent de 1 \$ à 3 \$ par dimanche ; dans les années 1920, elles atteignent 4 \$ et l'on verra des quêtes de 5 \$ dans les années 1940. À ces quêtes, il faut ajouter des quêtes spéciales pour payer le chauffage et l'électricité. Au fil des années, les conseils de Fabrique s'ingénient pour trouver des

activités et collectes particulières pour équilibrer le budget. Ajoutons les célébrations de mariages, funérailles, intentions de messe et vente de cierges et lampions qui constituent un revenu appréciable à l'époque.

Avant l'établissement de la Caisse populaire, la Fabrique possédait un compte à la Banque Nationale de Saint-Évariste pour les affaires courantes. Pour ses besoins en investissements majeurs, elle recevait l'argent de prêteurs sur billets aux taux moyen de 3 %.

La fin du siècle amène des modifications au financement; en 1984, subvention du fédéral pour des travaux; en 1990, fin de la rente des bancs et en 2000, abolition de la quête du dimanche pour les remplacer par une contribution volontaire annuelle, nommée la C.V.A.



Sacré-Cœur en place depuis 1938. (Photo : André St-Pierre, mars 2002)



Tabernacle du maître-autel, don des employés de La Chemise Perfection, 1961. (Photo : André St-Pierre, mars 2002)



Le bedeau

Dans l'esprit populaire, le bedeau demeure le sonneur de cloches, mais dans les faits cet homme d'église a d'autres responsabilités.

Dans le procès-verbal du Conseil de Fabrique en date du 29 novembre 1948 apparaît la définition de tâche de M. Eugène Arguin.

M. Le Sacristain s'engage à ceci :

Premièrement:

Sonner l'angélus trois fois par jour, y compris sonner les glas quand il y a un décès puis être au poste pour les baptêmes, mariages et sépultures.

Deuxièmement

De plus, il devra sonner les offices tous les dimanches, jours de fêtes et sur semaine.

Troisièmement

Nettoyer l'église et la sacristie quand le besoin se fera sentir ainsi que le perron de l'église lors des tempêtes.

Quatrièmement

Rentrer le bois de chauffage de l'église et du presbytère. (Notons ici qu'on utilisait environ 50 cordes de bois par hiver).

Cinquièmement

Chauffer l'église et la sacristie matin, midi et soir selon les besoins et la température.

Sixièmement

Être au service du curé lorsque le Ministère le demande, et aussi au service des Dames Religieuses quand elles font office de sacristine en préparant les ornements et en ornant les autels les dimanches et les jours de Fêtes.

Septièmement

S'occuper des fosses communes au cimetière.

Le salaire du sacristain sera de 60 \$ par mois l'été et 65 \$ l'hiver. Enfin, M. le sacristain devra se montrer délicat et courtois.

Au fil des années, se sont succédé pour remplir cette tâche : MM. Alfred Laflamme, Placide Demers, Honoré Philippon, Alfred Tardif, Philibert



M. Évangéliste Pépin dans son costume de constable, pour la Fabrique Sainte-Martine. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)

Fortier, Eugène Arguin (1948), Ernest Domingue (1962), Maurice Gilbert (1963), Josaphat St-Pierre (1964), Réal Bernier (1970).

Sous le règne de l'abbé Louis-Philippe Béchar, la tâche est accomplie de façon différente. Une partie de la tâche est exécutée avec rémunération : tondre le gazon, entretenir le cimetière, tailler les haies de cèdre et certains travaux de maintenance. L'autre partie s'effectue bénévolement : préparation des offices, décoration de l'église, montage des crèches, sonner les cloches, faire le ménage de l'église et entretenir le linge d'église.

Le secrétariat

Depuis 1903, la tenue des livres comptables est assurée par le curé. À partir de 1990, une personne laïque en prend charge. Pendant 10 ans, M. Claude Roy complète cette fonction bénévolement. Depuis l'an 2000, M^{me} Diane Poulin, employée à la comptabilité, cumule cette fonction et celle de secrétaire-réceptionniste.

Le chemin de croix

La fabrique fait l'acquisition d'un chemin de croix en 1910, au coût de 169 \$. Ce chemin de croix qui orne toujours les murs de notre église est l'oeuvre d'un peintre italien dont voici une courte biographie:

Morgari Luigi 1857-1935. Peintre italien de compositions religieuses, fresquiste. Né en 1857 à Turin (Piedmont). Mort en 1935. Il étudia à l'Académie Albertine de Turin. Il obtint la médaille d'argent au concours de Léon XIII pour *la Sainte Famille*. Il prit part au concours Alinart en 1900 avec son tableau *Mère divine*. Il décora plusieurs églises; le sanctuaire de Rho, l'église de Bussana, le dôme de Bobbio et aussi des monuments laïques en grand nombre, principalement le grand escalier de la municipalité de Turin, l'hôtel d'Europe, la voûte de l'escalier de la banque de Naples.

BIBLIOGRAPHIE

- *Programme souvenir, Cinquantenaire de Sainte-Martine de Courcelles, 1953*, Joseph Lapierre
- Documents de M. Napoléon Brousseau remis à la Fabrique Sainte-Martine
- Procès-verbaux de la Fabrique Sainte-Martine, de 1910 à nos jours
- Documents de la Fabrique Sainte-Martine
- Prônes des curés de la paroisse
- Documents de la Fabrique Saint-Sébastien
- *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs*. Ed. Benezit, tome 9 (Paris, Grund, 1999)

La chorale paroissiale

Une paroisse de 100 ans d'existence a connu bien des changements dans le domaine du chant religieux. Les anciens se rappelleront sans doute avec nostalgie, l'époque du chant uniquement en grégorien (latin) avec les vêpres du dimanche soir et les multiples fêtes d'obligation.

Pour animer ces belles célébrations, il aura fallu et il faut encore de nos jours faire appel au beau chant et à son accompagnement adéquat. Les organistes et les chorales se firent constamment un devoir d'être à la hauteur de la situation en toute circonstance. Mentionnons le bénévolat des gens comme Donat Duquette, Émery Quirion, Ulric Fortin qui ont assuré le chant aux messes du matin sur semaine et cela à long terme. Successivement s'ajoutèrent les voix des familles: Pagé, Tardif, Gilbert, Lapierre, Goulet, Pouliot, Longchamps, Blanchette, GrosLouis, Bilodeau. Certes, d'autres noms seraient dignes de mention, mais nous sommes contraints par l'espace.

M^{me} Ernest Legendre fut la première organiste attitrée, par la suite, se sont succédé M^{me} Désiré Bégin, M^{me} Pierre-Albert Doyon et M^{lle} Marie-Anna Garant. Depuis 1962, Guy Lessard occupe ce poste et à l'occasion s'ajoutent d'autres collaborateurs (trices) qui sont appréciés.

Parmi les directeurs retracés, s'alignent Jean Beaudoin, alors que des cours de chants grégoriens furent donnés par M. Tessier et en 1963 par



1^{re} rangée : Sylvie St-Pierre, Bertyle L. Bernier, Monique Jobin, Guy Lessard, organiste, Irma Goulet, directrice. 2^e rangée : Joachim Goulet, Réal Bernier, Denis Paquet, Normande Richard, Marc-André Bilodeau, Jeannine St-Pierre, Jacqueline Lessard, Carole GrosLouis et France Doyon. En médaillon, Jean GrosLouis, Claude Goulet et Cathy Veilleux



Guy Lessard, organiste 1962

M. Alfred Bolduc. Ont suivi, le D^r Léon GrosLouis, André et Fernand Goulet. Depuis 1982, M^{lle} Irma Goulet dirige la chorale avec fidélité et compétence.



1^{re} rangée : S^r Lise Boulanger, directrice, Angèle Longchamps, Madeleine Longchamps, Raymonde Roy, Monique Rouillard, Abbé Armand Hébert, Irma Goulet, Jacqueline Lessard, Raymonde Robert et Nicole Goulet. 2^e rangée : Solange Fortin, Lilianne Blanchette, Hélène Blanchette, Huguette Longchamps, Francine Patry, Huguette Robert, Laurette Bouffard. 3^e rangée : Joachim Goulet, Noël Longchamps, Gilles Poulin, Fernand Goulet, Marc-André Bilodeau, Denis Lapierre et Guy Lessard

Avec le concile Vatican II, le chant grégorien sombra dans l'oubli et ce fut le début du chant en français; avec courage et persévérance, la chorale s'ajuste à ce changement qui nécessite de nombreuses pratiques. Heureuse fut l'idée de joindre les voix féminines à celle des hommes, favorisant un complément d'harmonie et une participation assidue. Ainsi un groupe de filles a assuré les chants aux mariages et aux messes matinales. Les membres de la chorale manifestent toujours une remarquable disponibilité pour les funérailles.

Pour avoir participé à ces nombreuses célébrations; à toutes ces personnes dévouées; tant celles d'hier que celles d'aujourd'hui, nous exprimons notre reconnaissance. La chorale actuelle forme une belle famille; heureuse de contribuer à rendre les messes plus vivantes. Nous invitons les personnes qui le désirent à se joindre à nous, afin d'assurer une continuité que nous ont léguée nos prédécesseurs.

À l'occasion du centenaire de la paroisse de Ste-Martine de Courcelles, les membres de la chorale souhaitent à tous que ces fêtes se vivent dans la joie et dans l'harmonie.



La Fabrique de Sainte-Martine de Courcelles



Église Sainte-Martine de Courcelles



M. l'abbé Jacques Tanguay, curé de Sainte-Martine de Courcelles



Diane Poulin, secrétaire

M. l'abbé Jacques Tanguay administre la paroisse Sainte-Martine de Courcelles depuis l'an 2000 et en détient la cure depuis 2001.

Le rôle de l'assemblée de Fabrique: gérer les finances et voir au bon maintien des propriétés de la Fabrique. L'assemblée de Fabrique se compose du curé, d'un président d'assemblée et de six marguilliers élus par l'assemblée des paroissiens. Actuellement, la Fabrique emploie quatre personnes.

Le bon fonctionnement des activités de la Fabrique dépend surtout du bénévolat et de l'entraide des membres de

ses différents comités.

Outre les comités et les personnes identifiées sur les photos, on retrouve :

- le comité des lecteurs et lectrices, formé d'André Bernier, Sylvie Lacroix, Fernand Coulombe, Gisèle Tanguay, Léon Longchamps, Richard Roy, Normande Goulet, Diane Poulin, Violette Lapointe, Carole Blanchette, Manon Villeneuve-Dupuis, Solange Bizier, Pauline Tanguay, Céline Gosselin, Nicole Patry ainsi que d'André St-Pierre, responsable;
- le comité des personnes qui distri-

buent la communion, composé de Fernand Coulombe, Céline Gosselin, Lyne Patry, Luc Bélanger, Nicole Lachance, Nicole Patry, Daniel Richard, Normande Goulet, Jules Bilodeau, Monique Tardif et Gisèle Tanguay, responsable;

- le comité de liturgie, responsable de la préparation des offices religieux, constitué de Jacques Tanguay, prêtre, André St-Pierre, Irma Goulet et Guy Lessard, président.

Merci, chers paroissiens, de conserver nos valeurs religieuses ! Elles sont notre plus bel héritage !



L'assemblée de Fabrique. De g. à d., 1^{re} rangée : Irène Goulet, Manon Villeneuve-Dupuis, Jean Bouffard, Nicole Lachance. 2^e rangée: Mario Quirion, Céline Gosselin, présidente sortante, Bernard Arsenault, Daniel Richard



Nathalie Quirion, intervenante

Le Conseil de Fabrique

Les marguilliers forment le Conseil de Fabrique avec le curé.

Le Conseil prend les décisions d'ordre administratif. Le curé est le premier répondant du conseil auprès de l'archevêché.

Ont rempli cette fonction

Aurèle Bélanger	Entre 1903 et 1906
Georges Garant	Entre 1903 et 1906
Orphile Tardif	Entre 1903 et 1906
Ernest Legendre	Entre 1903 et 1906
Napoléon Labbé	Entre 1903 et 1906
Évariste Tardif	Entre 1903 et 1906
David Laverdière	1907-1910
Hilaire Fortier	1908-1911
Napoléon Brousseau	1909-1912
Joseph Bolduc	1910-1913
Arthur Domingue	1911-1914
Xavier Boutin	1912-1915
Alfred Tardif	1913-1916
Philius Grenier	1914-1917
Siméon Rouillard	1915-1918
Jules Bélanger	1916-1919
Alphonse Lapierre	1917-1920
Zéphirin Lessard	1918-1921
Napoléon Labrecque	1919-1922
Esdras Couture	1920-1923
Philippe Poulin	1921-1922
Georges Dutil	1922-1924
Jean Fortier	1922-1925
François Bernier	1923-1926
François Goulet	1924-1927
Léonidas Bizier	1925-1928
Georges Morin	1926-1929
Xavier Pouliot	1927-1930
Joseph Blanchette	1928-1931
Auguste Godbout	1929-1932
Apollinaire Goulet	1930-1933
Alphonse Poulin	1931-1934
David Bilodeau	1932-1935
Léonidas Godbout	1933-1936
Louis Blanchette	1934-1937
Ernest Bureau	1935-1938
Charles Provost	1936-1939
Bénigne Gosselin	1937-1940
Dominique Faucher	1938-1941
Alfred Paradis	1939-1942
Donat Domingue	1940-1943
Pierre Fortin	1941-1944

Alphée Tardif	1942-1945
Oliva Rouillard	1943-1946
Aimé Campeau	1944-1947
Alphonse Bélanger	1945-1948
Xavier Roy	1946-1949
J. E. Tardif	1947-1950
Pierre Longchamps	1948-1951
Arthur Bernier	1949-1952
Joseph Labrecque	1950-1953
Edmond Domingue	1951-1954
Alphé Domingue	1952-1955
Donat Couture	1953-1956
Lauréat Arguin	1954-1957
Damien Gosselin	1955-1958
Dalvas Couture	1956-1959
Philippe Goulet	1957-1960
Josaphat Fortier	1958-1961
Delphis Lessard	1959-1962
Évangéliste Goulet	1960-1963
Lionel Couture	1961-1964
Mélédée Lessard	1962-1965
Gérard Patry	1963-1965
Jean-Marie Gilbert	1964-1965
Gérard Bernier	1965-1967

En 1966, nouvelle structure

Léo Bilodeau	1966-1967
	1975-1978
Stanislas Labrecque	1966-1968
Roger Lessard	1966-1968
Rosaire Lapierre	1966-1968
Émile St-Pierre	1966-1969
Grégoire Campeau	1967-1970
Ernest Tardif	1967-1970
Siméon Arguin	1968-1971
Réjean Robert	1968-1971
Denis Poulin	1969-1972
Jules Bélanger	1969-1972
Paulin Bilodeau	1970-1973
Odelphat Blanchette	1970-1973
Armand Bouffard	1971-1974
Armand Blanchette	1971-1974
Léonide Couture	1972-1975
Sébastien Lapierre	1972-1975
Laurier Fecteau	1973-1974
Pierre-Éphrem Gosselin	1973-1976
Gilles Lessard	1974
Pierre Rancourt	1974-1976
Marc-André Lapierre	1974-1977

Adrien St-Pierre	1974-1977
Fernand Doyon	1975-1978
Réal Bilodeau	1976-1979
Paul-Aimé Goulet	1976-1979
Camilien Bélanger	1977-1980
Denis Goulet	1977-1980
Régis Bélanger	1978-1981
Grégoire Arguin	1978-1981
Richard Roy	1979-1982
Grégoire Richard	1979-1982
Germain Fortier	1980-1983
Jules Bilodeau	1980-1983
Normand Boutin	1981-1984
Gilles St-Pierre	1981-1984
Lucien Poulin	1982-1985
Gervais Patry	1982-1985
Renaud Boulanger	1983-1986
Luc Bélanger	1983-1986
Renaud Gosselin	1984-1987
Claude Boulanger	1984-1987
Claude Couture	1985-1988
Jacques Duquette	1985-1988
Réginald Domingue	1986-1989
Félix Leclerc	1986-1989
Marcel Patry	1987-1990
Jacques Patry	1987-1990
Firmin Goulet	1988-1991
Claude Roy	1988-1994
Manon V. Dupuis	1989-1995
	2001-...
Raynald Roy	1989-1992
Solange Bizier	1990-1993
Renaud Fortier	1990-1996
Céline Gosselin	1991-1994
Jean Bouffard	1992-1998
	2000-....
Normande Deblois	1993-1996
Francine Boulanger	1994-1997
Maurice J. Gosselin	1994-2000
Lisette Laverdière	1995-2000
Denis St-Pierre	1996-1999
Nicole Lachance	1996-2001
Carole Blanchette	1997-2000
Bérard Goulet	1998-1999
Irène Goulet	2000-....
Daniel Richard	2000-....
Mario Quirion	2001-....
Bernard Arsenaault	2002-....





Les sacristains. De g. à d., 1^{re} rangée : Louise Bouffard. 2^e rangée : Irène Goulet, responsable, Monique Jobin. 3^e rangée : Pauline St-Pierre, Luc Bélanger, Richard Roy et Régis Bélanger, absent



Gertrude Roy et Jacqueline Ferland, entretien bénévole



De g. à d., : André Paré, entretien et André St-Pierre, bénévole et maintenance



Comité paroissial de pastorale. De g. à d., 1^{re} rangée : Lyne Proteau, Gisèle Tanguay, présidente, Lorraine Drouin. 2^e rangée, Marc André Bilodeau, Luc Bélanger, Joachim Goulet

Le Conseil paroissial de pastorale

Le Conseil de pastorale est un comité qui essaie de prendre en charge la vie de la communauté paroissiale, par la réflexion d'abord, puis par l'action, en formant des comités pour répondre à la mission de l'Église et aux besoins de la paroisse. Le premier C.P.P. à Courcelles a commencé en 69-70, l'année de la Grande Mission. Son premier rôle fut de faire en sorte que tout le monde ait son Prions en Église, par l'organisation d'un bingo annuel et par des quêtes. Puis c'est en 86 qu'on retrouve des informations sur le C.P.P. En 89, avec l'abbé Nadeau, le C.P.P. a pris sa vitesse de

croisière avec une réunion à chaque mois. On organise la retraite annuelle. On a différents projets : rencontre de petits groupes, fête des bénévoles, messe pour les défunts, bénédiction des autos et des V.T.T., participation à des rencontres régionales ou diocésaines, organisation de la Fête Dieu, visite des croix de chemin, convocation des mouvements de la paroisse, accueil des nouvelles personnes dans la paroisse, la fête de la fidélité.

Les regroupements paroissiaux, dans les dernières années, furent un sujet sur lequel le C.P.P. s'est souvent penché. Voilà quelques mots sur ce qu'a été le C.P.P. à Courcelles.



Les servants de messe. De g. à d., 1^{re} rangée : Pascale Dupuis Bélanger, Marie-France Fortier, Marie-Andrée Fillion. 2^e rangée, Annie Claude Fortier, responsable, Dominique Dupuis Bélanger, Émilie Gilbert. En médaillon : Francis Goulet

Chapitre IV

Vie de Foi et Coutumes

Reposoir chez
Ernest Bureau,
à l'occasion
de la Fête-Dieu,
juin 1942.
(Collection
Gemma Robert)



Sainte-Martine

Les annales ecclésiastiques nous apprennent que Sainte Martine est une vierge et martyre romaine qui a vécu au III^e siècle après Jésus-Christ.

Martine naît à Rome dans une famille riche et illustre. Devenue orpheline de bonne heure, elle se retrouve en possession d'une grande fortune. Elle utilise généreusement ses richesses pour soulager la misère des pauvres autour d'elle. Elle disperse ainsi toute sa fortune.



Statue de Sainte-Martine présente dans l'église, depuis sa construction. (Photo: André St-Pierre, mars 2002)

En 226, l'empereur Alexandre Sévère lui demande de présenter des offrandes aux faux dieux. Son refus la conduit au martyre. L'empereur ordonne son arrestation. On lui fait subir le fouet et on verse de l'huile bouillante sur ses plaies mais elle refuse toujours de sacrifier à de faux dieux. Dans l'amphithéâtre romain, elle endure divers supplices avec d'autres chrétiens. Elle est exposée au feu et aux bêtes, son corps est lacéré par des peignes de fer et sa tête tombe sous la hache du bourreau.

Devant une telle foi, des personnes présentes adhèrent à ses croyances. Son corps repose dans une église de Rome dédiée à son nom.

Reconnu comme Sainte, le Pape Urbain VIII décrète que le 30 janvier serait le jour de sa fête.

Lorsque M^{gr} Louis-Nazaire Bégin cherche un nom pour la nouvelle paroisse du diocèse de Québec, il choisit le nom de Martine en rappel de sa sœur Martine Bégin.

La pastorale

Depuis les débuts de la paroisse, le curé demeure le maître d'œuvre de la

vie pastorale. Il voit à tout en ce qui concerne la vie spirituelle de ses fidèles. Il préside toutes les célébrations à l'église, se charge lui-même de la préparation aux sacrements et il est présent aux réunions des différents mouvements religieux. Bien qu'il soit le maître d'œuvre, les religieuses Saint-François d'Assise représentent un support efficace et apprécié pour la préparation éloignée et immédiate à certains événements liturgiques.

Le Concile œcuménique Vatican II vient apporter de grands changements. Ce qui est d'abord le plus évident, c'est la messe en français célébrée face à l'assistance. Par la suite, la Grande Mission de 1968-1969 voit arriver les laïques dans le domaine de la pastorale.

Le C. P. P. est mis sur pied pour aider le curé à déterminer les actions pastorales à mener dans le milieu. Différents comités s'ajoutent au fil des années. Le comité de liturgie planifie les célébrations des dimanches et fêtes spéciales. Des comités sont mis sur pied pour la préparation des sacrements de baptême, confirmation, pardon et eucharistie. Des équipes de lecteurs et de ministres de la communion viennent s'ajouter et apportent

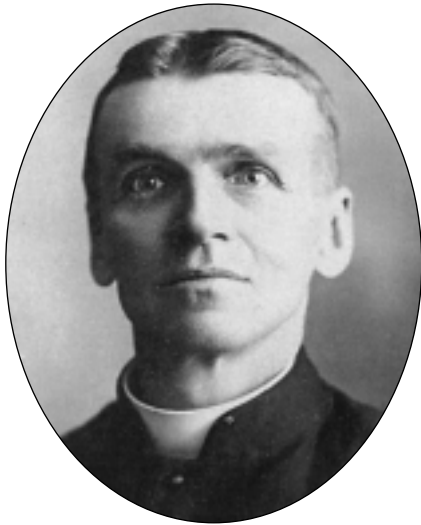


L'abbé Louis-Philippe Bégin apparaît dans le chœur de l'église avant les travaux de restauration. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)

leur contribution aux célébrations eucharistiques. La chorale quitte le jubé en 1991 pour prendre place dans le chœur de l'église et ainsi être plus près de la célébration et favoriser la participation des fidèles.



L'abbé Roger Dorval, né le 16 février 1900, est le doyen des prêtres du Diocèse de Québec. Ici, en compagnie de Mgr Maurice Couture. (Source : Journal Le Soleil, 21 février 2000)



Louis Gosselin 1903-1913

Nom	Année	Natif de
Louis Gosselin	1903-1913	Saint-Laurent Île d'Orléans
Georges Desjardins	1913-1916	Lévis
Joseph Odilon Veilleux	1916-1921	Saint-Victor
Onésime Gosselin	1921-1937	Lévis
Edmond Simard	1937-1950	Saint-Jean-Port-Joli
Roger Dorval	1950-1954	Plessisville
François-Xavier Leclerc	1954-1958	Saint-Jean-Port-Joli
Louis-Philippe Bégin	1958-1961	Saint-Honoré de Shenley
Armand Hébert	1961-1973	Black Lake
Louis-Philippe Béchard	1973-1978	Saint-Antoine de Bienville
Moïse Bernier	1978-1990	Lambton
Lucien Nadeau	1990-2000	Pontbriand
Jacques Tanguay	2000-.....	Thetford Mines



Georges Desjardins 1913-1916



Joseph-Odilon Veilleux 1916-1921



Onésime Gosselin 1921-1937



Edmond Simard 1937-1950



Roger Dorval 1950-1954



François-Xavier Leclerc 1954-1958



Louis-Philippe Bégin 1958-1961



Armand Hébert 1961-1973



Louis-Philippe Béchard
1973-1978



Moïse Bernier 1978-1990



Lucien Nadeau 1990-2000



Jacques Tanguay 2000-...



Les religieux et les religieuses

Des hommes et des femmes nés dans la paroisse Sainte-Martine ont consacré leur vie à Dieu. Une vie où la prière occupe une place de choix. Une vie où le premier objectif est de faire

connaître et accepter le message évangélique : tu aimeras ton Dieu, tu aimeras ton prochain.

Pour la plupart de ces personnes, la vie en communauté leur a permis de vivre des moments privilégiés de

communication avec Dieu dans la prière et la méditation. Vivre en communauté demande l'oubli de soi, pour penser à l'ensemble de ses frères ou sœurs de la communauté.

Nous voulons nommer ici ces hommes ces femmes qui ont consacré leur vie au service de Dieu de façon toute spéciale.			
Soeurs François d'Assise			
Nom de famille	Nom de religion	Profession	
Joséphine Rouillard	S ^e Sainte-Martine	1913	
Marie-Anna Poulin	S ^e Saint-Philippe	1915	
Sidonia Bernier	S ^e Saint-Clément	1918	
Emma Coulombe	S ^e Saint-Tarsicius	1919	
Alberta Bélanger	S ^e Marie-Aurélié	1922	
Alice Labbé	S ^e Angèle-de-Foligno	1922	
Yvonne Allard	S ^e Marie-de-l'Incarnation	1922	
Andréa Bernier	S ^e Saint-François Xavier	1923	
Yvonne Bernier	S ^e Saint-André	1923	
Yvonne Tardif	S ^e Saint-Salyvy	1923	
Marie-Louise Bernier	S ^e Isabelle de France	1924	
Orpha Tardif	S ^e Saint-Gérard	1925	
Antoinette Lapierre	S ^e Marie du Sacré-Cœur	1926	
Julie-Anna Bilodeau	S ^e Marie-Onésime	1926	
Marie Bilodeau	S ^e Marie Sainte-Germaine	1927	
Émilienne Bilodeau	S ^e Saint-Léonard de P.M.	1928	
Élisabeth Duquette	S ^e Saint-Laurent	1930	
Virginie Bilodeau	S ^e Aline-de-Jésus	1932	
Régina Duquette	S ^e Marie-Paule	1932	
Bernadette Lapierre	S ^e Marie de La Trinité	1932	
Marie-Émilienne Demers	S ^e Marguerite-de-Cortone	1933	
Blandine Bélanger	S ^e Sainte-Jeanne-de-Chantal	1934	
Rébecca Fortin	S ^e Saint-Pierre	1934	
Marie-Claire Lapierre	S ^e Marie-Reine	1937	
Thérèse Pagé	S ^e Thérèse-du-Carmel	1939	
Cécile Bernier	S ^e Marie de l'Enfant-Jésus	1943	
Cécile Fortier	S ^e Cécile-Marie-Roseline	1945	
Gervaise Bilodeau	S ^e Marc-André	1962	
Lorraine Robert	S ^e Marie-de-Jésus	1962	
Réjeanne Fortin			
Soeurs de la Charité de Québec			
Nom de famille	Nom de religion	Enfant de	
Évangéline Tardif	S ^e Saint-Jean-Aimé	Alphée	
Alexandrine Fortier	S ^e St-Némèse	Hilaire	
Marie-Anna Tardif	S ^e Sainte-Bénite	Alfred	
Lucille St-Pierre	S ^e Saint-Pierre-du-Sauveur	Alphonse	
Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus-Marie			
Délia Bureau	S ^e Saint-Omer	Charles	
Soeurs servantes du Saint-Coeur-de-Marie			
Aline Bélanger	S ^e Sainte-Marie-de-la-Présentation	Désiré	
Ursulines de Québec			
Jeanne d'Arc Brousseau	S ^e Sainte-Jeanne	Napoléon	
Soeurs Jésus-Marie			
Édith Leclerc	S ^e Marie-Fidélise, 1952	Philippe	
Agathe Binet	S ^e Sainte-Martine	Joseph	
Petites soeurs de la Sainte-Famille			
Lauréanne Leclerc	S ^e Saint-Vital, 1952	Philippe	
Rachel Lessard	S ^e Hervé, 1959	Émile	
Soeurs du Bon Pasteur			
Alexandrine Legendre		Ernest	
Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame-de-Montréal			
Rose-Anna Tardif	S ^e Sainte-Rose-Anna	Clovis	
Soeurs Sainte-Jeanne d'Arc			
Rose Bureau	S ^e Emelda du Sacré-Cœur	Ernest	
Soeurs Claristes			
Aline Goulet	S ^e Aline, 1970	Évangéliste	
Les Oblates Missionnaires de Marie (Institut séculier)			
	Enfant de		
Gisèle Goulet, 1957	Philippe		
Monique Goulet, 1958	Philippe		
Prêtres et religieux			
L'abbé Georges Philippon, 1916	Abraham et Amanda Bilodeau		
Le Père Jean-Marie Bégin C.S.S.R., 1931	Adolphe et Emma Roy		
L'abbé Joseph-Aimé Tardif, 1932	Alfred et Anna Duquette		
Le Père Jean-Paul Pagé, 1939	Rémi Pagé et Corinne Jolicoeur		
L'abbé Henri-Paul Bureau, 1945	Ernest Bureau et Béatrice Tardif		
Le Père Lucien Campeau S.J., 1948	Aimé Campeau et Marie-Anne Bureau		
Le Père Florent Labonté C.F.C., 1941	Adolphe et Rose-Anna Morin		
L'abbé Alphonse Tardif, 1959	Alphonse Tardif et Madeleine Bernier		
L'abbé Joseph Lapierre, 1955	Josaphat Lapierre et Maria Lapierre		
L'abbé Germain Tardif, 1960	Josaphat E. Tardif et Lumina Rouillard		
Le Père Réginald Tardif Réd., 1957	Antonio Tardif et Marie-Louise Labrecque		
M. Jean-Marc Lessard, diacre, 1990	Delphis Lessard et Yvonne Fortin		
Frère Raoul Bernier O.M.I.	François Bernier et Cédulée Gagnon		
Frère Léonard Roy F.É.C.	Xavier Roy		
Frère Clément Lapierre G.S.V., 1957	Paul Lapierre et Jeannette Boulanger		
Frère Jean-Denis Couture Mariste, 1965	Adjutor Couture et Gabrielle Poulin		

Les Sœurs de Saint-François-d'Assise

L'histoire des sœurs de Saint-François-d'Assise à Courcelles est intimement liée à l'histoire de la fondation de la paroisse, puisque ce fut M. l'abbé Louis Gosselin, le curé fondateur, qui, dès 1909, sollicita des autorités de la communauté, établie depuis peu à Beauceville, des religieuses pour enseigner à l'école de son village. En vain avait-il frappé précédemment à la porte de 14 congrégations ! Sa requête fut cette fois bien accueillie. En septembre 1909, mère Marie-Gertrude, supérieure, sœur Marie-Laurentia et sœur Marie-du-Sacré-Cœur arrivaient à Courcelles où elles furent reçues avec cordialité tant par le Pasteur que par les parents et les enfants.

Elles ouvrent deux classes, et les religieuses institutrices touchent chacune la modeste rétribution de 150 \$ par année. Leur dévouement donne plus que satisfaction à la municipalité qui, quatre ans plus tard, procède à l'agrandissement de l'école devenue trop étroite. Pour mieux répondre aux besoins de la gent enfantine, en décembre 1956, le « vieux » couvent fait place à une construction plus moderne. Mère Cécile-de-Rome (Élisabeth McSween) y est alors la directrice de 173 élèves. En 1969, le couvent de Courcelles perd ses élèves du secondaire et devient uniquement une école primaire. Après 16 années de service, en 1986, sœur Anne-Marie Vézina quitte son poste de direction tandis que sœur Françoise Chamberland devient la dernière religieuse titulaire d'une classe.

C'est dire que, de 1909 à 1984, les sœurs de Saint-François-d'Assise ont assumé l'enseignement et l'éducation de la majorité des enfants. À l'origine de cette présence des sœurs, une femme a marqué la population de Courcelles : mère Gertrude. Que n'a-t-on pas retenu à son sujet ? Elle était le médecin des âmes et même celui des corps. De localités avoisinantes, les gens recouraient à elle pour implorer par sa prière une guérison. Que de bien cette Mère faisait en appliquant ses humbles remèdes tout en parlant



1^{re} rangée : S^r Irène Doyon, S^r Céline Deschênes, S^r Anne-Marie Vézina, S^r Marie-Gervaise Biloiseau, S^r Françoise Chamberland et S^r Louise Denis. 2^e rangée : S^r Julienne Doré, S^r Pauline Doyon, S^r Yolande Gosselin, S^r Laurette Beaulieu, S^r Cécile Fortier et S^r Thérèse Pagé. 3^e rangée : S^r Claire-d'Assise Rodrigue, S^r Monique Deschênes, S^r Liliann Roy et S^r Thérèse Girard. 4^e rangée : S^r Louise Covenez, S^r Thérèse Gosselin, S^r Véronique Fournier, S^r Edith Legaré et S^r Hermance Lord. En médaillon: mère Marie-Gertrude.

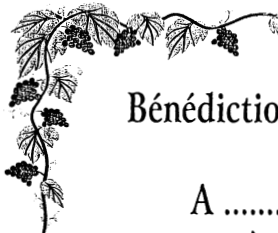
du Bon Dieu et de la Sainte Vierge ! Dans le sillage de cette grande éducatrice, toutes les sœurs qui sont passées à Courcelles ont donné plus qu'un enseignement: elles ont aimé les enfants et les ont préparés à la mission que, devenus adultes, ils jouent aujourd'hui au sein de leur communauté. Si au cours de ces années, les Sœurs de Saint-François-d'Assise ont livré le meilleur d'elles-mêmes, elles ont été largement gratifiées par de nombreuses vocations religieuses. En effet, quelque 30 jeunes filles ont suivi les traces des sœurs qu'elles ont admirées alors qu'elles étaient sur les bancs de l'école.

Tout en se retirant graduellement du milieu scolaire, les Sœurs de Saint-François-d'Assise se sont rendues présentes à la communauté paroissiale de Sainte-Martine : animatrices des messes ou des célébrations de la Parole, ministres de la communion, lectrices, sacristines, membres de la chorale, du Tiers-Ordre ou de l'Âge d'Or, bénévoles et disponibles en tout.

En 1972, alors qu'elle est secrétaire de l'école, sœur Marie-Gervaise Biloiseau s'engage dans les mouvements apostoliques. En 1983, elle est mandatée explicitement par le diocèse pour l'animation pastorale scolaire au primaire et, en 1990, elle sera confirmée dans la tâche qu'elle assume depuis plusieurs années, soit celle d'animatrice de pastorale paroissiale. Selon les mots mêmes de monseigneur Couture, son départ, après 28 années de service auprès de ses coparoiissiens et coparoiissiennes, signifiera la fermeture de *la vénérable et presque centenaire fraternité des Sœurs de Saint-François-d'Assise à Sainte-Martine de Courcelles*, marquant ainsi la fin d'un chapitre inédit que la Providence a donné à la Congrégation d'écrire dans le livre d'une paroisse qui célèbre avec fierté ses cent ans d'histoire.

Dans le sillage de la fondatrice, mère Gertrude, les Sœurs de Saint-François-d'Assise ont livré le meilleur d'elles-mêmes...

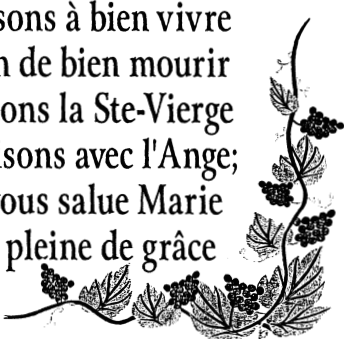




Bénédition de l'heure

A heure
comme à toute heure
Que Jésus soit dans mon coeur
Qu'il lui fasse à jamais sa demeure

Courage mon âme
Le temps passe
L'éternité approche
Pensons à bien vivre
Afin de bien mourir
Saluons la Ste-Vierge
Et disons avec l'Ange;
Je vous salue Marie
... pleine de grâce



(Source : Feuillet publié par les Soeurs de Saint-François d'Assise de Lyon)

La visite paroissiale

Le curé de la paroisse visite tous ses paroissiens une fois l'an. Cette visite se déroule au cours de l'été. Il annonce son horaire des visites de la semaine au prône le dimanche.

Les paroissiens s'y préparent de façon particulière. On fait le ménage autour des bâtiments, on place le plus beau tapis à l'entrée principale, on ajoute aussi des drapeaux religieux si on en possède. Juste avant l'arrivée du curé, un cierge est allumé sur la table et on dispose aussi un bénitier rempli d'eau bénite et une petite branche.

À l'arrivée du curé, tous les membres de la famille ont revêtu leurs plus beaux vêtements. Après avoir conversé avec les parents pendant quelques minutes, le prêtre fait ses recommandations de pasteur. Le père paie sa dîme et donne une contribution pour la collecte de l'Enfant-Jésus.

La prière à l'école

La prière occupe une place importante dans la vie des classes, en particulier, celles où le titulaire est une religieuse. Notons entre autres la

prière à l'entrée le matin et le midi, la prière pour bénir chaque heure qui sonne, la prière au départ et au retour de la récréation, le chapelet du midi, la prière de fin de journée, sans oublier les exercices du mois de Marie, du Sacré-Cœur et les allégresses de Saint-Joseph.

(Bénédition de l'heure...)

La prière en famille

À la tombée de la nuit, lorsque tous les membres de la famille sont rassemblés sous le toit familial, les parents invitent les enfants à s'agenouiller devant un crucifix bien en vue dans la maison. La prière débute par celle du soir, suivie de la récitation des actes et commandements de Dieu et de l'Église. Elle se termine par la récitation du chapelet et autres prières variant selon les temps liturgiques.

La retraite paroissiale

Une fois l'an, le curé invite un prédicateur pour venir prêcher une retraite dans sa paroisse. Pendant une semaine, le prêtre prédicateur rappelle aux fidèles réunis à l'église quelle doit être leur conduite de vie chrétienne. Il recommande avec force d'éviter tout ce qui conduit au péché. Après une confession individuelle, le participant entre chez lui l'âme en paix avec la crainte du péché. En souvenir de la retraite, le prédicateur vend et bénit des objets de piété.



Paroissiens revenant d'une retraite fermée, 1943. À l'avant : Donat Domingue, Emery Quirion, Wellie Gagné, Eleucippe Roy, Achille Quirion, Évangéliste Lessard et Henri-Louis Bélanger. À l'arrière : Alcide Morin, Oliva Rouillard, Germain Gosselin, Cléophas Duquette, Philibert Fortier dit Bedeau, Odias Fortier, Alphé Tardif et Pierre Fortin. (Collection Madeleine et Germain Gosselin)

Porter le bon Dieu aux malades

Si une personne est gravement malade et que sa mort semble approcher, on demande au curé de venir visiter le malade. Lorsque la demeure est dans le village, le curé s'y rend à pied accompagné d'un servent de messe qui sonne une clochette. Les gens rencontrés s'arrêtent et s'agenouillent car le prêtre « porte le Bon Dieu ». Le curé se présente auprès du malade pour le confesser, lui donner l'eucharistie et l'onction des malades qu'on appelait l'extrême onction.

Les neuvaines

Une neuvaine est un exercice de piété qui se répète neuf jours consécutifs pour se préparer à une fête religieuse telle : la fête de Saint-Joseph en mars ou celle de Sainte-Anne en juillet. C'est un temps propice pour se confesser, demander des faveurs particulières et accumuler des indulgences pour le repos de son âme après son décès.

Le mois de Marie

Le mois de mai est un temps particulier de prières et de louanges à Marie. Si dans chaque famille on fait des efforts pour réciter le chapelet à chaque soir de ce mois, les religieuses de Saint-François d'Assise essaient de réunir le plus de monde possible à l'église pour cet exercice qui s'accompagnera aussi de musique et de chants à Marie.

Les Rogations

La période préparatoire aux travaux des semences est marquée par une tradition pieuse nommée les Rogations. Ce sont des prières adressées à Dieu pour que la saison soit favorable pour les biens de la terre. Les gens apportent au prêtre une petite quantité de leurs graines de semences pour les faire bénir. Ces graines sont par la suite incorporées aux semences.

Les Quarante heures

Au cours de l'été, le Saint-Sacrement est exposé pour une période de quarante heures. Les fidèles sont appe-



M^{me} Odile Racine, épouse de Adélarde Grenier, récite le chapelet du soir, à l'église, pendant de nombreuses années. (Collection Clémence Roy)

lés à assurer une présence permanente jour et nuit pour cette période. Le curé divise donc ses paroissiens en 40 groupes distincts et leur désigne le moment où ils doivent se présenter pour prier devant le Saint-Sacrement.

Les vêpres

En plus de la messe dominicale, le Jour du Seigneur se poursuit en



Gâteau fabriqué par Mère Marie-Adélarde pour souligner un 25^e anniversaire de prêtrise. (Collection Gaétane Beaudoin)

soirée avec les vêpres. Les fidèles se présentent à l'église pour une célébration d'environ 30 minutes composée de prières et de chants devant le Saint-Sacrement exposé.

Le carême

On fête aujourd'hui l'Halloween, mais connaissez-vous le Mardi gras ? On se maquille et se déguise en personnages bien gras. La visite des voisins et amis se termine par une soirée récréative. La fête se termine pour minuit, car c'est le Mercredi des Cendres qui arrive. Ce jour-là, les fidèles se rendent à l'église pour recevoir les cendres. C'est une fête marquée par l'humilité où le prêtre trace une petite croix sur le front des fidèles avec une pincée de cendres en disant: « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

C'est le début du carême où les adultes se privent de viande, de boisson et s'abstiennent d'amusements pour une période de quarante jours en rappel du passage de Jésus au désert.

Faire ses Pâques

Un commandement de l'Église dit : « Ton Créateur, tu recevras au moins à Pâques humblement ». Les gens passent donc au confessionnal pendant la Semaine Sainte et communient à Pâques pour s'acquitter de cette obligation. L'Église donne jusqu'au dimanche suivant pour remplir ce devoir. Faire des Pâques de renard se dit de ceux qui le font ce jour-là et généralement, ils essaient de passer inaperçus.

Procession de la Fête-Dieu

À une certaine époque, la Fête-Dieu est considérée comme une fête importante de l'Église. Le village prend un air de fête avec ses drapeaux, banderoles, fleurs et images religieuses. Célébrée un dimanche de juin, les gens désignent une maison du village où sera construit un autel grandiose orné de fleurs, banderoles et branches vertes. Des jeunes filles vêtues de blanc personnifient des anges.



Les paroissiens partent de l'église en procession pour se rendre au reposoir. La marche est ouverte par les porteurs de drapeaux des différents mouvements religieux : Dames de Sainte-Anne, Ligue du Sacré-Cœur, Tiers-Ordre, Enfants de Marie, Ligue de tempérance et autres. Chaque classe du couvent est accompagnée de son professeur. La récitation du

chapelet se fait au long du parcours accompagné des chants de la chorale. Le prêtre porte l'ostensoir et marche sous le dais porté aux quatre coins par les marguilliers. Au reposoir, des prières et chants accompagnent une allocution de circonstance. Le curé bénit ses paroissiens et on retourne à l'église en procession où la célébration prend fin.



Reposoir chez M. Bégin, en juin 1924. (Collection Rose-Hélène Lessard)



Élèves de 6^e année de la paroisse célébrant leur profession de foi, 1955. (Collection Fabienne et Gilles St-Pierre)



M^{re} Pelletier célèbre la messe, à Courcelles, le 29 mai 1946. (Collection Gaétane Beaudoin)



Marcher au catéchisme

Au printemps, le curé prépare un cours de catéchisme pour les jeunes de fin de primaire. Les élèves concernés sont exemptés de la classe régulière pour une période d'environ deux semaines. Le curé les réunit à la sacristie pour leur redonner tous les enseignements de la vie de foi catholique. Certains curés ont été appréciés plus que d'autres dans cette tâche. Les cours se terminent par la « Communion solennelle » et la « Profession de foi ». Au chant du « Je m'engage », les participant(e)s montent l'allée centrale. Les garçons portent le brassard et les filles toutes habillées de blanc sont coiffées d'un voile.

Visite de l'évêque

À tous les quatre ans, l'évêque annonce sa visite. Sa présence dans la paroisse impose un grand décorum. Lors de sa visite pastorale, il profite de l'occasion pour confirmer les enfants des écoles âgés de 8 à 11 ans. Les garçons portant brassard et les filles vêtues de blanc se présentent devant l'évêque pour recevoir l'onction du Saint-Chrême. Après la célébration, l'évêque se rend sur le perron de l'église où chaque paroissien se fait un devoir de venir lui donner la main et baiser l'anneau épiscopal.



M^{gr} Pelletier sort de l'église, suivi du curé Simard. La coutume exige que les gens s'agenouillent devant un évêque qui passe, mai 1946. (Collection Gaétane Beaudoin)





Trois arches identiques sont construites dans le village pour signaler l'ordination de l'abbé Aimé Tardif, en juillet 1932. (Collection Gaétane Beaudoin)



M. Josaphat St-Pierre fait la criée des âmes à l'occasion du 75^e anniversaire de la paroisse, 1978. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)

Ordination de prêtres

Avoir un prêtre dans la famille est un souhait de toute mère de famille. Le jeune prêtre est ordonné dans la paroisse où résident ses parents.

De grandes arches de branches de cèdre sont dressées pour l'occasion sur la rue de l'église et devant la demeure des parents du futur prêtre.

En plus de la visite exceptionnelle de l'évêque, la célébration est relevée par la présence de la parenté du prêtre, de nouveaux prêtres amis ou étudiants à la prêtrise. La tradition veut

que le lendemain, le nouvel ordonné célèbre la messe dans sa paroisse natale avant de se rendre à son lieu de fonction.

La criée des âmes

À chaque dimanche de l'année, après la grand messe, le constable de la Fabrique s'avance sur le perron et crie les annonces publiques de la semaine. MM. Adélarde Grenier, Évangéliste Pépin et Josaphat St-Pierre ont rempli ce rôle.

Au cours des dimanches d'été,

notre homme procède à la criée des âmes. Il se rend à un petit kiosque tout près du perron pour procéder à la vente de ce que les gens avaient apporté. On y retrouve entre autres : du bois, du savon du pays, des chats, des chiens, des poules, des lapins, des légumes, des œufs, du sucre d'érable, des vêtements, des draps, des tricots, de la broderie et certains produits de la dîme non utilisés par le curé.

Notre constable devient encanteur pour l'occasion et tout le produit des ventes est remis à la Fabrique.



Ordination de l'abbé Joseph Lapierre, par M^{re} Lionel Audet, le 9 juin 1955. (Collection abbé Joseph Lapierre)



Premier couple marié à Courcelles, le 16 février 1904, M. Auguste Godbout et M^{me} Fidélise Bégin. (Collection Thérèse et Fernand Godbout)



Mariage de cinq couples le 29 avril 1919. Les couples et leurs témoins. De l'avant vers l'arrière : Alcide Goulet et Aldina Goulet, Jean-Baptiste Plante et Laura Pouliot, Alphonse St-Pierre et Yvonne Goulet, Joseph Bergeron et Marie Laurendeau, Napoléon Breton et Bernadette Poulin. (Collection Anna-Marie et Roger Lessard)

Publication des bans

En principe, l'annonce du mariage prochain doit être annoncée trois dimanches de suite. C'est la publication des bans.

Moyennant un certain montant d'argent, les futurs époux peuvent obtenir une dispense d'un ou deux

bans. Les gens portent attention au nombre de bans publiés. S'ils entendent trois bans, ils concluent à la pauvreté du futur marié. Le premier mariage célébré à Courcelles est celui de M. Auguste Godbout qui épouse M^{me} Fidélise Bégin.

Les noces

Le mariage se célèbre tôt le matin à la paroisse de la mariée. Les gens se rendent par la suite chez ses parents pour la noce. Quelques jours plus tôt, les parents avaient préparé la réception pour les invités qui sont peu nombreux.

Pour immortaliser ce moment, tous se rangent sur la galerie pour la photo traditionnelle.

Lorsque la chose est possible, le soir même, la fête se transporte chez le père du marié pour le souper et la soirée. Les mariés couchent habituellement dans le voisinage et au petit matin, ils sont éveillés tôt par ceux qui ont fêté toute la nuit.

Un décès

C'est la voix des cloches qui annonce le décès d'une personne. Dès que le décès est connu, le bedeau se rend à l'église pour sonner le glas. Le glas vient annoncer la nouvelle aux fidèles en les invitant à prier pour le repos de l'âme du défunt.



Photo de famille prise chez Hilaire Fortier, lors du mariage de sa fille Rose-Anna, en mai 1918



Services et sépultures pour adultes

Droit de l'Église	2,00 \$	Le chemin de croix en deuil (14 stations)	6,00 \$
Droit du Curé	2,00 \$	Le grand jubé en deuil	2,00 \$
Bedeau pour les préparatifs	2,00 \$	Le petit jubé en deuil	1,00 \$
Glas à tous les angélus 1,50 \$ par jour,	4,50 \$	Les banderoles du chœur	6,00 \$
Fosse en été	1,50 \$	Chasuble de 1re classe	1,00 \$
Fosse en hiver	2,00 \$	La plus belle chape	0,50 \$
Musique et musicienne	2,00 \$	Catafalque de trois marches	1,50 \$
Deux chantres à 0,50 \$,	1,00 \$	Utilisation de deux tréteaux et six herses	1,25 \$
Cinq servants à 0,05 \$,	0,25 \$	Cierges des tréteaux (38 cierges)	4,75 \$
Maître-autel en deuil	5,00 \$	Cierges des quatre herses de coin (44 cierges)	5,50 \$
Les deux autels latéraux en deuil	5,00 \$	Cierges des deux herses droites (26 cierges)	3,20 \$
Stalles des deux côtés du chœur	5,00 \$	Cierges des trois autels et des acolytes (20 cierges)	2,50 \$
Banquette en deuil	1,00 \$	Usage de corbillard pour un non-abonné	2,00 \$
La lampe du sanctuaire	0,50 \$	Corbillard pour un abonné (entretien)	0,50 \$
Les prie-Dieu du chœur en deuil	1,00 \$	Deux oriflammes funèbres	4,00 \$
Sacré-Cœur, Sainte-Anne		Service plus tard (à neuf heures)	1,00 \$
et Saint-Antoine en deuil	1,50 \$	Chauffage de l'église en hiver	5,00 \$
La chair en deuil	2,00 \$	Le chœur entier recouvert de ses tapis	7,00 \$

Le glas compte une triade de tintements qui varient pour préciser la nature du décès. Trois tintements par cloche, en commençant par la grosse, indiquent qu'il s'agit d'un homme. Deux tintements par cloche, en commençant par la petite, indiquent le décès d'une femme. Neuf tintements annoncent le décès d'un prêtre et quinze tintements, celui du Pape. Le glas consiste en trois séries successives de trois ou deux ou neuf ou quinze tintements par cloche accompagnées d'une volée.

À la demeure du défunt, une activité toute spéciale s'organise. On accroche au centre de la porte un large ruban de couleur foncée nommé un crêpe de porte pour signaler le décès d'un membre de la famille. Comme tout se déroule à la maison, des voisins ou amis viennent aider la famille éprouvée à préparer le corps. En leur présence, le croque-mort vient introduire de « l'Esprit de vinaigre » dans l'estomac du mort pour assurer une certaine conservation. Sa toilette complétée, on l'habille de ses beaux habits et il est déposé sur des planches recouvertes d'un drap : noir pour les

adultes, gris pour les adolescents et blanc pour les enfants, de là, l'expression « être sur les planches », pour désigner qu'une personne est exposée. Pendant trois jours, le mort est exposé bien en vue dans la maison. Les voisins, les amis et la parenté se rassemblent pour y prier. Une présence auprès du corps est assurée jour et nuit. Si le corps vient à dégager des odeurs désagréables, on applique du baume de myrrhe pour masquer les odeurs.

Le matin des funérailles, le mort est placé dans un cercueil. Souvent ce sont des proches qui l'ont fabriqué. C'est une boîte faite de planches de cèdre avec des poignées et recouverte d'un tissu noir. Selon les ressources financières de la famille, nous retrouvons aussi des cercueils achetés chez Napoléon Robert ou J.E. Tardif. Notons que M. Tardif a joué le rôle de croque-mort entre 1925 et 1940.

Vêtus de noir, des hommes déposent le cercueil dans le corbillard tiré par des chevaux noirs. Un glas simple est sonné 30 minutes avant la célébration pour inviter les fidèles à se rassembler avec la famille et prier

pour le défunt. Le cortège se rend à l'église pour les funérailles. Les proches parents sont tous vêtus de noir; ils portent le deuil. L'épouse ou le mari en deuil fera ses sorties en public vêtu en noir pendant une période d'un an.

À l'église, on offre différentes classes de services et sépulture. Pour un service de 1^{re} classe, tout ce qu'il y a de mieux à l'église est mis à la disposition de la famille. Presque tout peut être recouvert de noir. Pour un service de 2^e, 3^e ou 4^e classe, on rencontre moins de décorum à l'église. On utilisera aussi des draps et tapis plus vieux. À ce sujet, consultez les menus établis par le curé Veilleux entre 1916 et 1921.

Évidemment, le nombre de personnes et de couronnes de fleurs à l'église indique le niveau d'estime qu'on a pour la famille du défunt.

Les objets bénits

Les chrétiens ont adopté depuis longtemps la tradition de la bénédiction des objets et des personnes. Les objets bénits seront porteurs du bien du ciel.

Ouvrage des sacristains et sonneurs	1,50 \$	Usage de la chape blanche	0,50 \$
Usage des dalmatiques	2,00 \$	Usage de l'encensoir	0,25 \$
Diacre et frais de voyage	4,00 \$	Porte-corps et nappe blanche	0,40 \$
Sous-diacre et frais de voyage	4,00 \$	Six tables avec cinq cierges	3,00 \$
Levée du corps à domicile	1,50 \$	Usage du corbillard famille non-abonnée	2,00 \$
		Usage du corbillard pour abonné	0,50 \$
Sépultures d'enfants		Levée de corps à domicile	0,50 \$
Droit de l'Église	0,75 \$	Grand-messe	5,00 \$
Droit du Curé	0,75 \$		
Bedeau	0,50 \$		
Deux chantres à 0,25 \$	0,50 \$		
Trois servants à 0,05 \$	0,15 \$		
Sonner les cloches	1,00 \$		
Fosse en été	0,75 \$		
Fosse en hiver	1,00 \$		
Usage de l'harmonium	1,00 \$		
Supports en bois	0,30 \$		
Six bouquets	1,50 \$		

À partir de ces menus le curé pouvait offrir à la famille un service de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e classe.

Pour attirer du bien sur soi, on porte des médailles, chapelets ou scapulaires. On allume un cierge bénit ou asperge les différentes pièces de la maison pendant un orage électrique pour se protéger de la foudre. Le curé est demandé sur les lieux d'un incendie pour bénir les maisons du voisinage en demandant au ciel de les épargner.

Presque tout objet peut devenir un objet bénit : cierges, rameaux, chapelets, scapulaires, médailles, croix, alliances, cimetières, édifices, commerces, industries et bien d'autres.

La bénédiction du jour de l'An

Le père de famille a longtemps été le chef incontesté de l'autorité dans la famille. C'est par lui que passent toutes les demandes et les décisions importantes. En quelque sorte, il accorde ou refuse sa bénédiction à tous les projets familiaux.

La bénédiction du jour de l'An renferme un caractère plus particulier. Ce jour-là, la demande s'adresse à Dieu qui est l'autorité suprême. En ce jour particulier, alors que toute la famille est réunie, la coutume veut que

l'aîné de la famille demande la bénédiction paternelle. Tous s'agenouillent alors avec beaucoup de respect devant le père. Celui-ci implore Dieu le Père, d'accorder à sa famille, toutes les bonnes choses possibles : le bonheur, la santé, la réussite et le paradis à la fin de leurs jours.

Dans un geste solennel, le père trace un grand signe de la croix, devant eux, en souhaitant que tout se réalise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Par la suite, c'est l'occasion de s'échanger des souhaits personnels pour la nouvelle année.



François Goulet accorde sa bénédiction du Jour de l'An à des représentants de trois générations de sa famille regroupés devant lui, 1^{er} janvier 1950. (Collection Jeannine et Réginald St-Pierre)





Scène du calvaire réalisée par M^{me} Pierre Coulombe en compagnie de ses fils Émile et Phillias, 1938.

La croix du chemin

Nos ancêtres ont érigé des croix surtout à la croisée des chemins pour marquer leur appartenance religieuse. Avec les années 80, elles étaient presque toutes abandonnées.

C'est alors que les Chevaliers de Colomb ont lancé un mouvement de reconstruction de celles-ci.

Aujourd'hui chaque rang possède la sienne. Notons aussi la grande croix métallique au 112, avenue Perfection érigée par M. Renaud Gosselin de même qu'une grotte dédiée à la Vierge Marie construite par M. Désiré Hamann au 146, rue Principale.

En fin de journée, pendant le mois de mai, les gens se réunissent à la croix du chemin pour réciter le chapelet et les litanies de la Sainte-Vierge. C'est une bonne occasion pour rencontrer les voisins.



Croix de chemin au 8^e rang Nord. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)

les mouvements religieux

L'Église propose des célébrations où la prière est à l'honneur pour alimenter la vie spirituelle des gens de la communauté. Pensons aux neuvaines, aux vêpres, aux quarante heures, aux retraites et autres. À partir de la cure de l'abbé Joseph-Odilon Veilleux (1916-1921), des mouvements religieux commencent à faire leur apparition. Nous noterons brièvement l'histoire de ceux qui ont été portés à notre connaissance.

Fraternité du Tiers-Ordre

Ce mouvement prend naissance le 28 juin 1919.

Il compte 8 sœurs, un frère et 25 novices. M^{me} Alfred Lapierre est la supérieure, M^{me} Rémi Pagé, l'assistante-supérieure et M^{me} Marie-Anna Garant est secrétaire.

Les buts de ce mouvement sont : d'amener les membres à avoir une conduite chrétienne irréprochable, aider son prochain le plus possible, prêter main forte à M. le curé pour faire disparaître la vente et les abus

de boisson, et visiter les malades de la paroisse pour leur apporter du réconfort.

En 1922, le Tiers-Ordre compte 110 membres. Vers 1960, le déclin s'amorce et la fraternité devient inopérante vingt ans plus tard. La dernière réunion officielle a lieu le 16 septembre 1991. M^{mes} Lauréat Arguin, Rollande Tardif, Françoise Doyon et Irène Gosselin y assistent.

Oeuvre de la Sainte-Enfance

Quel écolier ne se rappelle pas de la Sainte-Enfance ? Notre retour à l'école, en septembre, nous amène un nouveau projet pour l'année scolaire. Avec les sous apportés, nous pouvons colorier une brique ou une fenêtre d'une école en construction dans un pays du Tiers-monde. Plusieurs se souviennent, sans doute, d'avoir adopté un petit Chinois.

Ce mouvement trouve ses origines en 1919 et s'adresse aux jeunes. Par le partage avec les gens des autres pays du monde, il a comme but d'inviter les

jeunes à être solidaires avec les enfants du monde entier. Ses activités se poursuivent jusqu'en 1965.

Confrérie du Rosaire

La Confrérie du Rosaire peut se définir comme un mouvement de piété et elle fait son apparition à Courcelles entre 1916 et 1920.

Les personnes qui acceptent de faire partie de la Confrérie s'engagent à réciter le rosaire à chaque jour. Ce rosaire compte 15 dizaines de chapelet et les membres sont invités à unir leurs prières pour demander à Marie d'intercéder auprès de Dieu, afin qu'une intention particulière reçoive un accueil favorable.

Ligue du Sacré-Coeur

Sans doute, certains possèdent encore chez eux une petite statue du Sacré-Coeur. Cette statue est probablement entrée chez vous lorsqu'un homme de la maison est devenu membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

La ligue prône la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et incite à la participation fréquente à l'eucharistie. Les membres ont une réunion à chaque mois et ils décident des actions à mener pour que le milieu paroissial favorise la pratique religieuse.

Le 7 avril 1919, à la séance régulière du conseil municipal de Courcelles, le maire M. Uldéric Allard récite la prière de consécration de la municipalité au Sacré-Coeur de Jésus. En 1963, le mouvement compte 97 membres répartis en 19 groupes. La ligue cesse de tenir ses assemblées régulières vers 1967.

Dames de Sainte-Anne (Femmes chrétiennes)

Le mouvement des Dames de Sainte-Anne fait son entrée à Courcelles, le 8 décembre 1938.

Les responsables sont : M^{mes} Josaphat Tardif, présidente, Henri-Louis Bélanger, vice-présidente, Dominique Faucher, trésorière, et Xavier Roy, secrétaire. Le conseil compte aussi des conseillères : M^{mes} Bénigne Gosselin, Apollinaire Goulet, Alfred Paradis, Philémon Demers et Pierre Fortin.

Le mouvement compte, à une certaine époque, 168 membres.

En 1960, le mouvement prend le nom de Femmes chrétiennes. Les trois buts de ce mouvement sont :

- former des femmes efficaces et dynamiques sur le plan familial, paroissial, social et chrétien ;
- développer une mentalité chrétienne en faisant l'union de la vie et de la foi ;
- transformer le milieu de vie par des projets concrets.

Le groupe des Femmes chrétiennes est toujours actif et compte 18 membres. Les responsables sont : M^{mes} Gertrude Roy, présidente, Rita Goulet, vice-présidente et Julienne Binet, trésorière.

Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle

Ces deux mouvements à caractère religieux renferment aussi une dimension sociale.



Chefs d'équipes de la Croisade eucharistique, 1962. À l'avant : Michel Arguin, Lucie Laurendeau, Francine Fortier et Claude Patry. À l'arrière : Nicole St-Pierre, Denise Blanchette, Cécile Coulombe, Nicole Hamann, Carole Couture et Réjeanne Fortin. (Collection Nicole et Laval Lapière)

Vous trouverez l'histoire des Chevaliers de Colomb de Courcelles aux pages 62-63.

Les Filles d'Isabelle s'inscrivent dans la dimension sociale à la page 269.

Les Enfants de Marie

Le mouvement regroupe des jeunes d'âge scolaire. À l'exemple de Jésus, les Enfants de Marie doivent essayer d'avoir une conduite exemplaire dans leur milieu de vie. Ils font la promo-

tion du chapelet, s'impliquent dans la récitation du chapelet à l'école et publicisent les activités du mois de Marie.

La Croisade eucharistique

Des jeunes du niveau scolaire sont invités à former des groupes pour favoriser l'apprentissage de la vie chrétienne. En présence de son chef de groupe, les participants discutent de certains sujets et ils prennent des engagements pour leur vie chrétienne.



Les enfants de Marie, vers 1942. À l'avant : Simone St-Pierre (Wellie), Martin Arguin, Renaud Arguin et Gaétane St-Pierre. 2^e rangée : Jeanne d'Arc Goulet, Huguette Bélanger, Guy Boissonneault, Pauline Arguin et Céline Doyon. 3^e rangée : Mariette Fortin, Françoise Doyon, Gemma Tardif et Marie-Joseph Bélanger. À l'arrière : Jeannine Arguin, Simone St-Pierre (Josaphat), Marie-Rose Bilodeau, Françoise Lessard et Huguette Bilodeau. (Collection Gemma Tardif)



Service de préparation à la vie

Comme son nom l'indique, ce mouvement vient aider les jeunes à se préparer à la vie chrétienne. Les fondateurs s'inspirent du vécu de la première communauté chrétienne. Au chapitre deux des Actes des Apôtres, on y rapporte ceci : « Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières ». On invite donc les jeunes adolescents à ajuster leur vie sur ce passage évangélique.

Entre 1973 et 1979, le mouvement est actif dans la paroisse sous l'action de S^r Marie-Gervaise Bilodeau et ses deux collaboratrices M^{me} Marcelle Bilodeau et S^r Colette Poulin.

La rencontre

Le père Henri Roy fonde ce mouvement en octobre 1964. En décembre 1975, un groupe se forme à Courcelles, sous la responsabilité de M. Gaétan Patry, M^{me} Réjane Labrecque et M^{me} Jeannine Duquette.

Au cours d'une fin de semaine, une équipe d'animation vient aider un groupe de nouveaux adhérents au mouvement, à vivre « La Rencontre » à trois niveaux différents : la rencontre d'eux-mêmes, la rencontre avec les autres et la rencontre avec Jésus-Christ. Par la suite, les gens qui ont vécu « La Rencontre » veulent former des petits foyers de partage de l'Évangile, partage de la prière et partage de la vie.

Trente-cinq personnes ont vécu *La Rencontre* à Courcelles et M. Raymond Roy et M^{me} Gertrude Roy en sont les responsables actuels.

Le Coursillo

Le mouvement des Coursillos est actif dans notre paroisse depuis 1978. Son but est de former des petits groupes de chrétiens qui seront des ferments d'Évangile dans leurs milieux respectifs.

Voir le mouvement des Coursillos, à la page 61.

Le service Mond'Ami

Le service Mond'Ami est né de la *Sainte-Enfance*, devenue l'*Oeuvre pontificale missionnaire*, fusionnée au mouvement *Jeunesse en marche*, issu de la *Croisade Eucharistique*.

C'est un service de formation qui favorise l'apprentissage de la vie chrétienne, dans un engagement concret et quotidien.

Mond'Ami invite les jeunes à bâtir un monde ami dans leur école, leur famille et leur quartier, en solidarité avec les enfants du monde.

Le service Mond'Ami est en activité à l'école Sainte-Martine de 1980 à 1985, sous la responsabilité de S^r Marie Gervaise Bilodeau.

Les Brebis de Jésus

Voie d'évangélisation pour les jeunes de 6 à 12 ans, le mouvement des Brebis de Jésus prend sa vie dans le Cœur même du Christ. Il est le

Pasteur, qui aime ses brebis, les appelle par leur nom et donne quotidiennement sa vie pour elles.

La brebis est heureuse de la présence du Berger qui prend soin d'elle, la conduit et la protège du mal. Sa voix la rassure, lui donne confiance et la sécurise. L'approfondissement de la relation Pasteur-brebis conduit à la révélation de son identité d'enfant de Dieu et lui inspire l'action chrétienne concrète.

Le mouvement entre en activité à Courcelles, en 1985, sous la responsabilité de S^r Marie-Gervaise Bilodeau. L'équipe de M^{me} Marcelle Bilodeau voit présentement à la bonne continuité du groupe.

Vie montante

Ce mouvement fait son apparition dans la paroisse en 1996 et demeure présent jusqu'en l'an 2000, sous la responsabilité de M^{me} Irène Racine. Les animateurs Luc Bélanger, Gisèle Tanguay, Fernand Coulombe et Céline Gosselin viennent apporter leur précieuse contribution.

Les personnes âgées sont invitées à alimenter leur vie de foi à partir de moments de réflexion et de partage autour de textes évangéliques. L'animation, faite aussi de jeux, vient créer un climat d'amitié qui égaie ces rencontres. Pour certains participants, ces rencontres viennent combler des moments de solitude en plus de les aider à mieux comprendre le message évangélique.

BIBLIOGRAPHIE

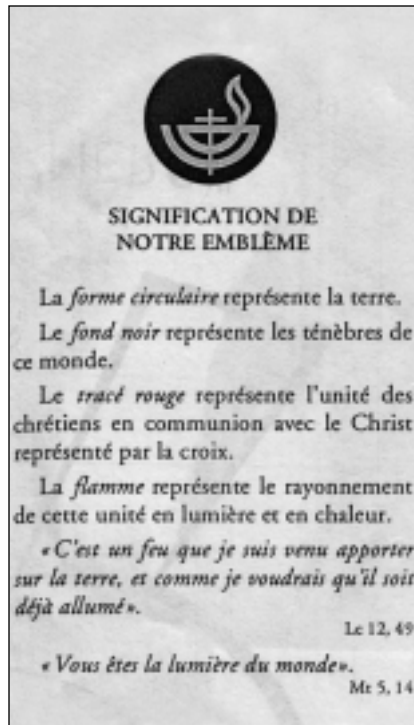
- *Programme souvenir, Cinquantenaire de Sainte-Martine de Courcelles*, 1953, Joseph Lapiere
- *Mes Ancêtres*, Lorenzo Proteau, Québec, 1981
- *Prônes des curés de la paroisse Sainte-Martine*

Mouvement des Cursillos

Les Cursillos ont pris naissance à Majorque en Espagne, à la fin des années quarante. Dès 1953, le mouvement commence à se propager dans le monde. Actuellement, il se donne des Cursillos dans plus de 50 pays des cinq continents.

C'est en 1965 que le premier Cursillo en langue française a lieu au Canada. Le mouvement atteint notre paroisse en 1978 lorsque Claudette Cloutier et André St-Pierre de même que Normande Goulet et Grégoire Richard vivent l'expérience de cette fin de semaine à St-Georges. L'après Cursillo se vit avec les Cursillistes de Saint-Sébastien et Lambton.

Dès l'automne 1978, les deux couples s'engagent dans la mise sur pied d'un groupe à Courcelles. Denis et Mado Marchand ainsi qu'André et Flora Morin de St-Georges accompagnent à chaque semaine la communauté naissante. Par son dynamisme et sa progression, notre communauté donne naissance à celle de la Gadeloupe en 1987. Présentement la communauté St-Martine compte plus de cinquante Cursillistes.



Le mouvement des Cursillos est composé d'hommes et de femmes qui

acceptent de prendre du temps pour examiner la qualité de leur vie de foi et de leurs engagements de Chrétiens et chrétiennes. L'entrée dans le mouvement commence par une fin de semaine de trois jours au cours de laquelle le Cursilliste laisse ses activités de côté et prend le temps de faire le point dans sa vie. Il s'interroge sur ce qu'il est et ce qu'il voudrait être et devenir. Avec d'autres qui sont en recherche tout comme lui, il partage ses idées et vit l'amitié sans détour. Cette fin de semaine est un moment de rencontrer avec Jésus-Christ comme on rencontre un ami.

Dans l'après-Cursillo, il se retrouve avec un groupe d'amis dans son milieu où il a à découvrir et réaliser sa mission personnelle en vue d'être ferment d'Évangile. Lors des rencontres avec ses frères et sœurs Cursillistes, il se donne du temps pour parler à Dieu dans la prière, il étudie le message évangélique pour en tirer des enseignements personnels et il se donne des objectifs d'engagement dans son milieu de vie pour les jours qui viennent.



André St-Pierre et Claudette Cloutier



Grégoire Richard et Normande Goulet



Chevaliers de colomb conseil 3010



L'Ordre des Chevaliers de Colomb a été fondé par l'Abbé Michaël M^cGivney, le 4 janvier 1882 à New Haven, Connecticut en la paroisse St. Mary, dans le but d'apporter une aide pécuniaire à ses membres; le mouvement s'est vite répandu aux États-Unis, et aujourd'hui la chevalerie est établie dans 68 États au pays; les États-Unis et le Canada comptent le plus grand nombre de conseils; il en existe aussi au Mexique, à Cuba, Porto-Rico, en République dominicaine, aux Philippines et au Guam.

Savez-vous qu'à la fin de l'année 1996, l'Ordre comptait 1 577 956 membres répartis dans 10 930 Conseils, dont 519 au Québec.

Savez-vous, qu'ici au Québec le 1^{er} conseil a été fondé le 1^{er} décembre 1897, à Montréal, Conseil no 284.

Chez nous, on retrace que dès 1942, il y avait des Chevaliers de Colomb à Courcelles. Voici la liste des Chevaliers de Colomb (de 1942 à 1951) décédés et chevaliers rattachés à un autre conseil:

Xavier Roy, Georges Goulet, J.A. Nadeau, Léo Bilodeau, Benoît Domingue, Clément Arguin, Odilon Bilodeau, Hervé Bellavance, Émile Boulanger, Rémi Binet, Roland Breton, Hercule Bellavance, Jean-Léon Beaudoin, Eudore Boissonneault, Auguste Bilodeau, Adalbert Bilodeau, Moïse Bureau, Aristide Bélanger, Roger Beaudoin, Donat Couture, Léonidas Couture, Arsène Couture, Normand Couture, Donat Domingue, Philémon Demers, Léonide Couture, Fernand Doyon, Gabriel Doyon, Clément Dagesse,

Raymond Domingue, Alphonse Domingue, Denis Domingue, Jean-Marie Dagesse, Albéric Fortin, Josephat Fortier, Bertrand Fortier, Ernest Fortin, Pierre Napoléon Fortin, Carmel Goulet, Roméo Goulet, Charles Gilbert, Iréné Gilbert, Raymond Gilbert, Gaston Lessard, Roger Lessard, Delphis Lessard, Marcel Mathieu, Daniel Nadeau, Réal Nicol, Olida Paquet, Paul-Émile Quirion, Grégoire Rosa, Philippe Rosa, Ernest Rodrigue, Josephat Tardif, Patrice Tardif, Jean-Marie Tardif, François Tardif, Ernest Tardif.

Comment, où, et en quelle année débuta le conseil des Chevaliers de Colomb que nous connaissons aujourd'hui?

En 1942, quelques chevaliers initiés en différents endroits, décident de fonder leur propre association; ceux-ci proviennent de Courcelles, Saint-Évariste, et Lambton. Ils prennent alors le nom de « Le Cercle des Chevaliers de Colomb de Saint-Évariste ». En 1946, comme ils deviennent de plus en plus nombreux, ils décident de former un conseil avec les structures légales du Conseil Suprême et de l'État. Ainsi, le jeudi 27 juin 1946, sous la présidence d'honneur de MM. Ludger Faguy, député d'État., J.E. Levasseur, député de district et M.H. Reny, nouveau député de district no 7 a eu lieu une assemblée spéciale, au Garage Alphonse Vachon, site actuel de l'imprimerie et centre de photocopies couleur R. Morin Inc. Cette réunion marque la fondation du Conseil 3010 à laquelle assistent quelque cent membres des sous-conseils de Courcelles, Saint-Évariste, Saint-Honoré et Saint-Méthode. Un an plus tard, le Conseil Suprême de New Haven au Connecticut confirme l'existence d'un conseil en lui donnant un numéro, suivant l'ordre de date et leur acceptation, notre Conseil a donc été le 3010^e à être reconnu, et la charte émise porte la date du 26 juin 1947.

Cette charte ne conférait pas au Conseil une existence légale en accord avec les Lois du Québec; voilà



Les Chevaliers de Colomb de Courcelles en 2003 : Réginald St-Pierre, Raymond Rouillard, Paul-Aimé Goulet, Benoît Poulin, Lucien Poulin, Guy Lessard, Fernand Coulombe, Jeannot Bolduc, Michel Morin (Grand chevalier 1993-1994), Paulin Bilodeau, Camilien Bélanger, Rosario Beaudoin, Luc Bélanger, Renaud Gosselin, Roger Isabel, Christian Coulombe, Maurice Gosselin, Mario Quirion, Richard Bélanger, Denis Paquet, Laurier Patry, Bérard Goulet et Réal Bernier. Absents : Fernand Paré, Christian Blanchette, Régis Bélanger, Paul Bilodeau, André Drouin, Roger Goulet, Bertrand Domingue, Denis Goulet, Jules Bilodeau, Daniel Gosselin, Simon Gosselin, Sylvain Fortier, François Lessard, Paulo Patry et Grégoire Patry

pourquoi par le statut d'Élisabeth II, chapitre 134 de 1952-1953 a été promulgué, « LA LOI concernant les Chevaliers de Colomb de la province du Québec ». Et par la suite, le Comité exécutif du Conseil d'État, après avoir donné les avis requis, a émis en faveur du Conseil 3010 le Certificat d'approbation en date du 10 février 1964.

La devise des Chevaliers de Colomb du 3^e degré est « Charité, Unité, Fraternité, Patriotisme » et celle des membres du 4^e degré, « Religion et Patrie ».

À l'occasion du 115^e anniversaire de fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb le 24 juin 1997, le Pape Jean-Paul II a adressé à la famille colombienne ses salutations et exprimé sa profonde gratitude, (je cite) « pour le soutien empressé que m'ont toujours fourni les Chevaliers de Colomb vous m'aidez à remplir mon ministère, en tant que successeur de Pierre ».

Le Pape a invité les Chevaliers de Colomb à approfondir leur connaissance de la foi et leur engagement envers la vie et la mission de l'Église, à mobiliser les consciences au respect de la dignité de la personne humaine et à affermir le rôle de la famille en tant que fondement même de la société.

À cette occasion, à Montréal, sept cardinaux, vingt-deux archevêques et soixante-deux évêques ont assisté au congrès qui réunissait 2 000 participants, le Cardinal Jean-Claude Turcotte a affirmé que les œuvres nombreuses des Chevaliers de Colomb contribuent à la mission de l'Église dans le monde moderne. C'est dire toute l'importance qu'accorde l'Église à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Même le Ministère des postes a émis un timbre commémoratif pour souligner le centenaire de fondation de l'Ordre au Canada.

Le journal *La Tribune* de Sherbrooke, dans son édition du 26 novembre 1951, rapporte que le Conseil 3010 est le plus important conseil du District.

assemblée louis saint-laurent

4^{ième} DEGRÉ DE L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB



Au moment d'écrire ces lignes, le conseil 3010 est composé de quelque 160 membres actifs et de quelques membres honoraires.

Je félicite tous ces chevaliers actuels et passés pour leur travail et leur dévouement, pour leur implication à soutenir les œuvres de bienfaisance patronnées par l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

À l'occasion de cette fête du centenaire de cette belle paroisse de Courcelles, il faut que chaque chevalier prenne le temps de réfléchir sur le sens de son attachement à l'Église, à la religion, à la foi; sur le sens de la valeur de la famille, de la justice sociale.

Serons-nous dignes d'écrire la feuille du présent et de préparer l'avenir avec autant d'ardeur, de foi, de patriotisme, de respect des valeurs humaines et de justice sociale, afin que ne se perde pas l'héritage précieux que nous ont légué nos pères, nos mères, nos grands-pères, nos grands-mères,

ces preux bâtisseurs, qui n'étaient pas tous Chevaliers de Colomb, mais qui avaient l'âme et le cœur de Chevaliers ? L'idéal de la chevalerie ne nous confère pas le droit de porter l'insigne ou l'écusson de chevalerie sur nos blousons, pas plus qu'il nous autorise à porter le chapeau à plume et l'épée, comme de simples instruments de parade.

L'idéal de la chevalerie doit se traduire en acte, en dévouement, en conviction profonde, nous rappelant ces paroles de l'Apôtre St-Jean ; chap. 29-3 paragraphe 16 qui disait : « Mes enfants, nous devons aimer, non pas avec des paroles et des discours, mais par des actes et en vérité ».

Tu seras un homme, si tu respectes l'apport des anciens, si tu accomplis ton devoir d'aujourd'hui en créant une civilisation de l'amour, de l'entraide, de la charité, de la justice sociale. Tu seras un homme, un vrai chevalier, si tu es un bon serviteur de l'Église et de la Patrie.

Heureux centenaire à tous !



Chevaliers de Colomb du 4^e degré : Fernand Coulombe, Jules Bilodeau, Michel Morin, Denis Goulet





Reposoir chez Hilaire Fortier, 114 avenue du Domaine, vers 1920. (Collection: Thérèse Fortier)

*Mon Dieu, je crois, j'adore et je vous aime.
Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas,
qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas.
Très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément
et je vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité
de Notre Seigneur Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles du monde.*

Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, édition de 1944.

Chapitre V

Allons à l'École

Groupe d'élèves de l'école du village, accompagné des religieuses enseignantes, vers 1920. Au centre, à l'arrière, Mère Gertrude. (Collection famille Hubert Bégin)



Les Écoles

Lors de l'érection canonique de Sainte-Martine de Courcelles, le territoire déterminé pour former la nouvelle paroisse compte déjà sept écoles rurales.

Ces maisons d'école, telles qu'on les désigne à l'époque, appartiennent aux paroisses de Lambton, Saint-Évariste et Saint-Sébastien. Certaines existent déjà depuis plus de 20 ans.

École du village

C'est vers 1900 que s'ouvre la première école dans l'arrondissement actuel du village. Elle se situe au 101, avenue de la Rivière, là où demeure actuellement la famille de M. Jean-Léon Coulombe. L'institutrice est M^{lle} Aurélie Marquis de Saint-Anselme.

Avant cette date, les enfants qui habitaient autour de la station devaient se rendre à l'école du 6^e rang. Fait à noter, à cette époque, il n'y a pas de pont sur la rivière aux Bluets Sud. Les enfants doivent traverser la rivière sur deux troncs d'arbres liés ensemble et jetés sur le cours d'eau. Les parents vont aider les jeunes à traverser. En période de crue des eaux, surtout au printemps, il devient impossible de traverser ; les enfants demeuraient donc à la maison et aidaient leurs parents en accomplissant diverses tâches manuelles.

Municipalité scolaire de Courcelles

En 1905, le premier conseil est formé et la commission scolaire est désignée sous le nom de Municipalité scolaire de Courcelles. Ce conseil se compose de M. Valérien Gonthier à la présidence, M. Uldéric Allard, secrétaire et MM. Prospère Faucher et Zéphirin Lessard occupent les postes de commissaires.

La petite histoire de l'école du village

Dès la première année, le conseil fait construire une école au 108,



École no 5, bâtie à l'ouverture du 8^e rang Nord, abandonnée en 1914 et toujours debout. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École du village sous sa forme de 1913 à 1929.. (Collection Moïse Bureau)

avenue du Domaine, à l'emplacement actuel du Centre d'accueil l'Harmonie. Cette école compte trois classes : classe des petits, classe des moyens et classe des grands.

Les enseignantes : M^{lles} Denise Faucher, Agnès Hébert et Maria Ferland prennent charge des classes. Ce n'est pas une mince tâche puisqu'on apprend entre autres que M^{lle} Hébert a une classe de 60 élèves et M^{lle} Ferland en a 45.

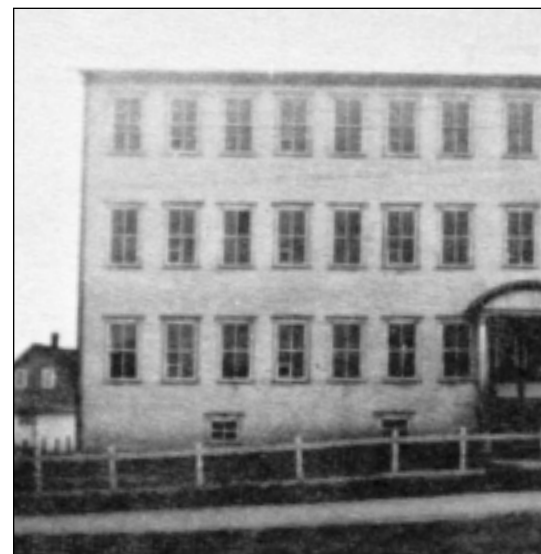
À l'été de 1913, on procède à l'agrandissement de l'école devenue trop petite. Pour permettre de compléter les travaux assez tôt, le conseil décide que les examens de fin d'année auront lieu le 6 juin et que les élèves seront en congé jusqu'à la fin des travaux prévue pour septembre.

Le 20 octobre 1913, l'école du village est reconnue par le Conseil de l'Instruction publique comme école modèle. L'école peut être fréquentée par tous les jeunes de la paroisse. Les élèves des rangs qui s'y inscrivent doivent déboursier une contribution mensuelle de 0,25 \$. Les parents doivent trouver une famille du village qui accepte d'héberger les jeunes sur semaine.

L'expansion de la population du village fait en sorte qu'à l'été 1929, on

doit agrandir à nouveau l'école du village : l'école no 1. À ce moment, on la désigne sous le nom de Couvent de Courcelles. La bâtisse garde son apparence jusqu'en 1957 alors que M. Georges Goulet s'en porte acquéreur pour la déménager et agrandir sa manufacture.

Le 13 mai 1955, la commission décide de reconstruire le couvent sur un nouveau terrain au 126, avenue du



École du village, au bas de l'avenue du Domaine, sous sa forme de 1930 à 1956.



L'école du village déménage, en 1957, vers La Chemise Perfection. (Collection Paysmage)

Domaine. Le contrat est accordé à M. Roch Michaud de Saint-Sébastien, en juillet 1956, pour un montant de 108 650 \$. Au retour des vacances des Fêtes, en janvier 1957, les élèves s'installent dans leurs nouveaux locaux.

Depuis ce jour, le couvent devenu École Sainte-Martine, accueille toujours les enfants du cours primaire de la paroisse.

La cloche de l'école du village

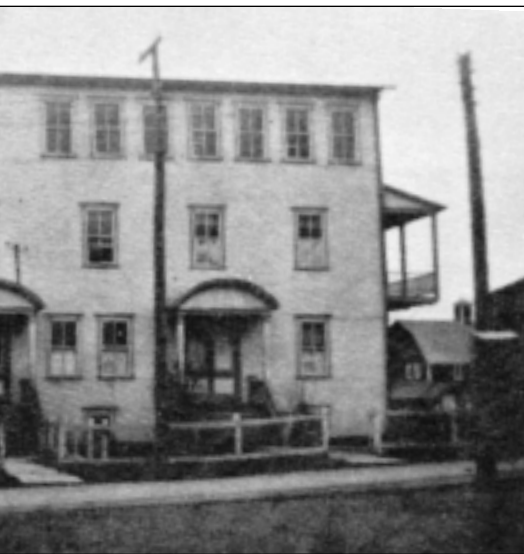
La cloche de notre école actuelle a aussi sa petite histoire. Cette cloche de 160 livres a d'abord appelé les fidèles à la prière. Elle arrive à Courcelles en 1903 ; alors que le curé E. Feuilletault de Sainte-Marie en fait don au curé Gosselin pour l'église en construction. Après avoir rendu de fins services à la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie, elle sera la première à trôner dans le

clocher de notre église.

À l'été 1904, elle cède sa place à la cloche Pierre-Anges, une costarde de 406 livres qui vient tout juste de descendre du clocher de Saint-Sébastien. Elle est remise jusqu'en 1913. Puis, elle reprend fièrement du service dans un petit clocher, tout neuf, sur le Couvent de Courcelles nouvellement agrandi. Le curé Louis Gosselin en a fait don à l'école.

Le 7 septembre 1913, à quelques jours de son départ, M. le curé procède au baptême de la cloche. Elle reçoit les noms de Marie, Louis, Gertrude, Thérèse, Georges, Joseph et Valérien. De nombreux paroissiens et élèves ont assisté à la cérémonie. Des témoins ont signé : Georges Garant, Charles Prévost, Xavier Boutin, Joseph Bolduc, Georges Dutil, Alfred Fortier, Marie-Anna Garant, Alcide Labbé, Emma Legendre, Léon Goulet, Estelle Labbé, Émile Bernier, Antoinette Lapière, Georges Bolduc et Louis Gosselin, prêtre.

En 1957, elle perd sa place dominante sur le couvent pour se retrouver sur le portique de l'école actuelle dans un clocher plus modeste. C'est de là qu'elle continue toujours à appeler au travail les élèves du primaire de notre paroisse.



(Source: Programme souvenir, 50^e anniversaire des religieuses Saint-François d'Assise, à Courcelles)



Cloche présente dans la paroisse depuis 1903. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



Et ça change

À la fin de la première moitié du xx^e siècle, des changements se dessinent. Le nombre des enfants dans les familles diminue et certains fermiers vendent leurs fermes aux voisins pour venir tenter leurs chances dans des industries locales ou à l'extérieur.

Ceci entraîne une diminution progressive du nombre d'élèves dans les écoles, en général. Devant ce fait, la commission se résigne à fermer une à une ses écoles de rang pour regrouper les enfants au village. En 1960, elle ferme les écoles nos 5, 6 et 9. En 1963, ce sont les écoles nos 2 et 4. Finalement, en 1965, les écoles nos 3, 7 et 8 ferment à leur tour.

Les écoles fermées sont mises en vente au plus offrant. Elles trouvent preneurs et sont toutes converties en résidences familiales, à l'exception de l'école no 9 du 8^e rang Nord qui devient un garage.

Des transporteurs sont engagés pour assurer l'aller et le retour des élèves vers l'école du village.

MM. Grégoire Arguin, Rosario Beaudoin et Paul-Émile Quirion exécutent ces transports. Actuellement, M. Mario Quirion, fils de Paul-Émile, a pris la relève.



École no 6 au rang des Fortier, en 1951.
(Collection Jacqueline et Rosaire Lapierre)



Construction de l'école no 4, route 108.
(Collection Ghislaine et Grégoire Patry)

École	Emplacement	Territoire desservi
no 1	avenue du Domaine	le village
no 2	315, 8 ^e rang Sud	première partie du 8 ^e rang Sud
no 3	au coin de la route du 4 ^e	tout le 6 ^e rang
no 4	108 ouest, près de la rivière	côté ouest de la 108
no 5	305, 8 ^e rang Nord	première partie du 8 ^e rang Nord
no 6	585, rang des Fortier	tout le rang des Fortier
no 7	615, 8 ^e rang Sud	deuxième partie du 8 ^e rang Sud
no 8	145, route 108	secteur est de la route 108
no 9	face au 730, 8 ^e rang Nord	deuxième partie du 8 ^e rang Nord

Les écoles de rang

Comme la commission a le souci de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa clientèle scolaire, elle reconstruit les écoles de rang lorsqu'elles deviennent trop vieilles ou ne répondent plus aux besoins.

Voici un exemple de devis de construction pour une maison d'école en 1914.

Le devis vise la reconstruction de l'école no 5 couvrant le territoire de la première moitié du 8^e rang Nord.

Ce sera une maison d'école de 21 pieds par 26 pieds.

On y construira un hangar de 12 pieds par 12 pieds.

Il y aura un passage couvert en



École no 5, au 8^e rang Nord, construite en 1914.
(Collection Laurentia et Odelphat Blanchette)

arrière du hangar de 8 pieds par 12 pieds de longueur avec un lieu d'aisance à l'extrémité du passage.

Il devra y avoir deux sièges d'aisance séparés d'une cloison munie de portes.

Les sept fenêtres doivent avoir quatre vitres de 33 pouces par 18 pouces.

Le contrat de cette construction est attribué à M. Arthur Domingue au montant de 990 \$.

L'une des plus récentes à être reconstruites, c'est l'école no 8 de la route 108 est. Le contrat fut attribué à M. Philibert Goulet, le 17 septembre 1957, pour la somme de 10 440 \$.

Vers un regroupement

Bien avant la fermeture des écoles de rang, les élèves du secondaire viennent déjà suivre leurs cours à l'école du village. En effet, les écoles de rang offrent le cours primaire seulement. Les écoles rurales regroupent tous les enfants de la 1^{re} à la 7^e année dans la même classe et la façon de fonctionner de ces classes favorise l'autonomie et la responsabilité. Beaucoup de coopération se vit car les plus vieux doivent aider les plus jeunes dans différents apprentissages.

L'école du village est bien pourvue en ressources. Le matériel scolaire est plus abondant et varié, le personnel

enseignant est plus disponible car on y retrouve souvent des classes à degré unique. Au début des années soixante, la commission offre encore tout le cours primaire et secondaire dans la paroisse.

Les années '60 marquent aussi une période où la formation scolaire est privilégiée. Les jeunes ne terminent plus à la 7^e année du primaire ; ils poursuivent des études au secondaire et à l'université. La fin des années soixante verra arriver les CEGEP.

Le mouvement de regroupement scolaire s'amorce en 1962 lorsque la commission scolaire accepte le principe d'une école secondaire régionale. À partir de septembre 1962, les élèves

de 11^e année sont transportés à Saint-Évariste. En 1967, un projet d'école régionale du côté de l'Amiante fait en sorte que les élèves sont détournés vers Lambton. En 1969, ce sont aussi les classes de 8^e, 9^e et 10^e années qui se dirigent vers Lambton. Aussi, en 1969, la commission scolaire organise une classe de maternelle pour les enfants de cinq ans.

Des jeux politiques font en sorte que l'on construit la Polyvalente Bélanger à Saint-Martin. Nouveau déménagement, Courcelles retourne vers la Beauce. Les élèves de début secondaire se retrouvent à Saint-Évariste et ceux de fin secondaire, principalement à Saint-Martin.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE COURCELLES

Présidents		Pierre-Éphrem Gosselin	1950-1969	Patrice Gosselin	1936-1938
Valérien Gonthier	1905-.....			Albéric Bégin	1937-1939
Non disponible	1905-1911	Bérard Goulet	1969-1970	Alphonse Blanchette	1938-1940
Zéphirin Lessard-1912	Gilles St-Pierre	1970-1972	Oliva Rouillard	1940
Georges Garant	1912-1918			Lucien Gilbert	1940-1942 1947-1949
Désiré Bégin	1918-1919	Commissaires		Stanislas Labrecque	1941-1943
	1920-1922	Charles Prévost	1912-1915	Alfred Bilodeau	1941-1943
Gédéon Plante	1919-1920	Georges Dutil	1912-1914	Donat Domingue	1942-1944
Hubert Bégin	1922-1924	François Bernier-1912	Philius Turgeon	1942-1943
Émile Lessard	1924-1927	Georges Garant-1912	Archil Quirion	1944-1945
Josaphat Tardif	1927-1929	Alfred Fortier	1913-1916	Lionel Couture	1944-1946
Pierre Fortin	1929-1933	Cyrille Labrecque	1914	Émile Lessard	1944-1946
	1939-1940	Aurèle Bélanger	1915-1917	Armand Lessard	1946-1948
Jean Beaudoin	1933-1934	Eugène Pouliot	1916-1918	Alphé Domingue	1947
Edmond Domingue	1934-1937	Apolinaire Goulet	1917-1919	Gérard Lapierre	1948-1950
Dominique Faucher	1937-1939	Ernest Bureau	1919-1921	Évangéliste Labrecque	1950-1952
Oliva Rouillard	1940-1942	Dominique Faucher	1919 et 1937	Elphège Demers	1950-1952
Henri-Louis Bélanger	1942-1945	David Turgeon	1920	Alphonse Bélanger	1951
Alphé Domingue	1945-1946	Désiré Bégin	1920-1921	Eugène Binet	1952-1954
	1947-1948	Hilaire Couture	1920-1922	Philibert Fortier	1953-1954
Philippe Leclerc	1946-1947	Hubert Bégin	1922	Achille Boissonneault	1953-1955
Ulric Fortin	1948-1951	Arthur Domingue	1922-1924	Armand Poulin	1955-1957
	1961-1962	Alphé Tardif	1923-1925	Paul Lapierre	1956-1958
Alphonse Bélanger	1951-1953	Bénigne Gosselin	1925-1926	Gérard Rosa	1956-1958
Ronaldo Gilbert	1953-1955		1933-1935	Paul-Émile Quirion	1959-1961
Amédé Blanchette	1956-1958	Philippe Bolduc	1925-1926	Honorius Deblois	1959-1960
Georges Goulet	1958-1961	Aimé Campeau	1926-1928	Josaphat Bélanger	1960-1962
Fernand Doyon	1969-1970	Napoléon Roy	1926-1928	Jean-Baptiste Couture	1961-1962
Léo Bilodeau	1970-1972	Louis Blanchette	1927-1929	Ernest Plante	1962-1967
		Alfred Paradis	1928-1930	Napoléon Longchamps	1963-1964
Secrétaires-trésoriers		Joseph Binet	1929-1931	Odelphat Blanchette	1963-1965
Uldéric Allard	1905-.....	Joseph Blanchette	1930-1932	Gérard Patry	1964-1965
Non disponible	1906-1911	Philippe Arguin	1930-1931	Fernand Doyon	1967-1968
Valérien Gonthier-1913	Philippe Leclerc	1931-1933		1971-1972
J.E. Bélanger	1913-1926	Edmond Domingue	1932-1934	Léo Bilodeau	1965-1970
J. E Tardif	1926-1927	Josaphat Tardif	1932-1934	Réginald St-Pierre	1967-1970
J.E. Bélanger	1927-1928		1938-1940	Rosaire Lapierre	1968-1970
J. Hubert Bégin	1928-1938	Wellie Gagné	1935-1936	Rosaire Goulet	1970-1972
Philibert Fortier	1938-1945	Hilaire Couture	1935-1937		
Ernest Arguin	1945-1950	Joseph Bilodeau	1935-1936		





École Sainte-Martine, no 1, construite en 1956. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 2, première partie du 8^e rang Sud, modifiée sur place. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 3, au 6^e rang, démenagée sur la route 108 à Lambton. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 4, sur la route 108 ouest, demeurée sur place. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 5, première partie du 8^e rang Nord, déplacée et modifiée. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)

Changements des années 1960

École	Fermeture	Localisation actuelle
no 1	En activité	126, avenue du Domaine
no 2	1963	315, 8 ^e rang Sud, résidence de la famille Jean-Claude Grégoire
no 3	1965	déménagée au 17, route 108 à Lambton, propriété de M. Renald Bolduc
no 4	1963	420, route 108, résidence de la famille Romain Hallée
no 5	1960	déménagée et modifiée au 305, 8 ^e rang Nord, propriété de Jules Domingue et Thérèse Fortier
no 6	1960	modifiée sur place au 585, rang des Fortier, résidence familiale de Michel Fournier
no 7	1965	déménagée et modifiée au 299, de la Fabrique, Saint-Sébastien, résidence familiale de Paul-André Lacroix
no 8	1965	déménagée au 515, route 108, Saint-Romain, propriété de M. François Fortier
no 9	1960	déménagée en face du 730, 8 ^e rang Nord, garage de M. Camilien Bélanger



École no 6, au rang des Fortier, demeurée sur place. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 7, deuxième partie du 8^e rang Sud, déménagée au village de Saint-Sébastien. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 8, sur la route 108 est, déménagée sur la route 108 à Saint-Romain. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



École no 9, deuxième partie du 8^e rang Nord. (Photo : André St-Pierre, juillet 2001)



Regroupement scolaire de 1972

Le prochain changement amènera la disparition de la Municipalité scolaire de Courcelles. En effet le 30 juin 1972 se tient sa dernière assemblée. Le 1^{er} juillet 1972, la nouvelle commission scolaire des Cèdres regroupe les paroisses de Courcelles, de Saint-Évariste, de La Guadeloupe, de Saint-Honoré, de Saint-Martin, de Saint-René, de Saint-Gédéon, de Saint-Ludger et de Saint-Robert. Le conseil local des commissaires est remplacé par un commissaire représentant Courcelles à la nouvelle commission. M. Réginald St-Pierre siège, à ce moment, à la nouvelle table des commissaires. Tout en veillant à protéger nos acquis, il doit, avec ses collègues, prendre des décisions concernant les services à offrir à l'ensemble des écoles de la nouvelle commission.

En 1977, M. Réjean Arguin prend la relève.

En 1983, c'est le tour de M. Yvon Patry.

En 1987, M. Richard Roy entre en fonction.

En 1994, M. André St-Pierre, fils de Réginald, occupe le poste.

L'intégration de 1992

Le territoire va s'agrandir. Notre école fait alors partie de la Commission scolaire Chaudière-Étchemin. Comme son nom l'indique, la commission couvre une grande partie des territoires drainés par ces deux rivières. La commission compte six secteurs dont le nôtre : le secteur Bélanger. Cette nouvelle organisation fait en sorte que l'enseignement primaire, secondaire et le professionnel sont regroupés sous une même administration. Le nombre de commissaires dépassait la centaine ; il est décidé de le réduire.

Courcelles, La Guadeloupe et Saint-Évariste désignent leur représentant en 1994. M. André St-Pierre, fils de Réginald est élu et occupe le poste de commissaire. Il représente ces trois paroisses depuis ce jour.

La commission scolaire actuelle

Une nouvelle refonte de la carte scolaire qui a comme but de diminuer le nombre de commissions scolaires au Québec, repousse à nouveau les limites de la commission. Le secteur Benoît-Vachon, comprenant dix paroisses, s'ajoute à ceux déjà en place.

Ce nouvel organisme au nom de Commission scolaire de la Beauce-Étchemin comprend maintenant 53 écoles de niveau primaire, 2 écoles de niveau primaire et secondaire, 8 écoles de niveau secondaire, 4 centres de formation professionnelle et 4 centres d'éducation des adultes.

En plus, des paroisses déjà nommées, M. André St-Pierre représente aussi les paroisses de Saint-Honoré et de Saint-Hilaire.

Les religieuses

Comme l'aspect vie religieuse était très important au début de la paroisse, M. le curé Louis Gosselin suggère de confier l'école du village à des religieuses. Le conseil des commissaires

entreprennent des démarches, et en septembre 1909, la paroisse accueille les religieuses de Saint-François d'Assise.

Les premières religieuses à œuvrer à l'école sont : Mère Gertrude, supérieure, S^r Marie Laurentia et S^r Marie du Sacré-Cœur. Elles s'occupent des trois classes de l'école : classe des petits, classe des moyens et classe des grands.

Au cours des années, plusieurs dizaines de religieuses sont venues œuvrer chez nous. Elles ont accompli une œuvre d'éducation profondément imprégnée des valeurs chrétiennes. Assidues aux célébrations à l'église et présentes dans de nombreux mouvements religieux, elles se sont engagées dans la préparation des enfants au service d'autel. À leur contact, plusieurs d'entre nous ont développé des goûts particuliers dans le domaine de la musique, des arts et du chant.

Résidentes à l'école du village depuis 1909, elles emménagent au presbytère en 1988 pour y demeurer jusqu'en l'an 2000, moment de leur



Groupe de religieuses enseignantes et des élèves de l'école du village, vers 1920. À l'arrière, au centre, Mère Gertrude. (Collection famille Hubert Bégin)



S^r Anne-Marie Vézina, directrice de 1970 à 1986, et André St-Pierre, enseignant de 1968 à 2000, lors de la fête de reconnaissance envers les religieuses Saint-François d'Assise, 19 avril 2001. (Collection Claudette et André St-Pierre.

Responsables du groupe communautaire à Courcelles, depuis 1909

Mère Gertrude	1909-1912
Mère Marie-Thérèse	1912-1915
Mère Gertrude	1915-1926
Mère Marie de l'Assomption	1926-1930
Mère Marie de l'Eucharistie	1930-1932
Mère Saint-Séraphin	1932-1935
Mère Saint-Paul-de-la-Croix	1935-1942
Mère Saint-Alphonse	1942-1945
Mère Marie-de-la-Nativité	1945-1946
Mère Saint-Ludolphe	1946-1948
Mère Marie Léo-Paul (Brigitte Gélinas)	1948-1952
Mère Sainte Colette (Angéline Thivierge)	1952-1954
Mère Marie-du-Christ-Roi (Gertrude Payeur)	1954-1955
Mère Cécile-de-Rome (Elisabeth McSween)	1955-1961
Mère Marie-de-Béthanie (Thérèse Girard)	1961-1966
Sœur Françoise Boucher (Marie-du-Précieux-Sang)	1966-1969
Sœur Adrienne Brousseau	1969-1970
Sœur Anne-Marie Vézina	1970-1972 et 1982-1986
Sœur Louise Veys	1972-1973
Sœur Thérèse Defoy	1973-1975
Sœur Émilienne Bilodeau	1975-1981
Sœur Gertrude Thibault	1981-1982
Sœur Marie-Gervaise Bilodeau	1986-1994 et 1999-2000
Sœur Thérèse Gosselin	1994-1995
Sœur Hermance Lord	1995-1997
Sœur Julienne Doré	1997-1999

départ. Les gens de Courcelles demeurent profondément reconnaissants pour l'œuvre accomplie en notre paroisse par les religieuses de Saint-François d'Assise. Pour leur démontrer leur reconnaissance, une fête spéciale s'est tenue à l'école Sainte-Martine le 29 avril 2001 où les gens ont eu l'occasion d'adresser un merci particulier aux religieuses présentes.

Vivre à l'école

Au fil des années, la vie scolaire change. Les horaires et la présence scolaire sont plus souples qu'à présent. Les enfants de l'époque y ont aussi acquis des valeurs précieuses et une formation adéquate pour leur temps.

L'école est un lieu où l'on doit avoir un grand respect de l'autorité, où l'élève n'osera jamais tutoyer son institutrice. La classe est un lieu où la règle du silence est d'or. Rares sont les occasions de s'exprimer sinon pour réciter des règles de grammaire, des réponses du catéchisme ou des leçons apprises par cœur. De nos jours, les étudiants sont consultés et ils ont la parole facile. La prière à l'école occupe une place importante : la prière du matin, le chapelet du midi et les prières de fin de demi-journée. Aujourd'hui, on délaisse la religion pour respecter les convictions religieuses de chacun.

Les quelques manuels scolaires achetés par les parents ont une longue durée de vie. Le premier livre de lecture acheté pour l'entrée à l'école du premier enfant de la famille se retrouve 10 ou 15 ans plus tard dans les mains du septième ou dixième de la famille.

L'institutrice rurale est généralement présente à l'école du lundi matin au vendredi soir. Elle voit à ce que l'école soit un lieu propre et accueillant pour ses élèves. Le soir, elle occupe la plus grande partie de ses soirées à préparer le travail du lendemain et à corriger les travaux de ses élèves écrits sur des cahiers ou des ardoises selon les moyens des familles.



CHAUFFAGE

École du village

La consommation énergétique était énorme, il y a 70 ans, car les systèmes de chauffage étaient peu efficaces et l'isolation des bâtiments grandement déficiente.

En 1931, l'école du village possède une chaudière centrale à eau avec calorifères dans chaque local. Un concierge s'occupe d'alimenter cette chaudière pour garder la température la plus constante possible. La température est contrôlée dans la pièce par des valves manuelles que l'on ouvre ou ferme selon les besoins.

En septembre 1931, la commission achète 65 cordes de bois de chauffage de 22 à 24 pouces pour l'école du village. On paie 2 \$ la corde pour le bois franc et 1,50 \$ pour le bouleau. On ajoute 0,15 \$ supplémentaire la corde pour faire rentrer le bois le plus tôt possible.

École de rang

Dans les écoles de rang, le bois est cordé dans une remise près de l'école et l'une des tâches de l'institutrice consiste à voir à ce que l'école soit chauffée convenablement. Avant le coucher, elle dépose une grosse bûche de bois franc qui brûlera lentement dans le poêle à deux ponts. Le matin venu, une bonne braise lui permet de raviver le feu et de chauffer avant l'arrivée des élèves. Pendant la journée, les garçons entrent le bois nécessaire pour la journée et c'est souvent un des plus vieux qui s'occupe d'alimenter le poêle.

Les gens du voisinage vendent le bois nécessaire aux besoins de leur école.

Imprimerie de l'école

Reproduire certains documents à plusieurs exemplaires a toujours été nécessaire à l'école. Les premières tentatives apportent des copies multipliées au papier carbone. Le travail est long et fastidieux avec un résultat médiocre.

Dans les années cinquante, j'ai observé que mon professeur M. Réal



Intérieur de l'école no 3, au 6^e rang. Enseignante, Irène Racine, âgée de 15 ans. (Collection Irène et Denis Goulet)

Bureau utilisait l'imprimerie à la gélatine. C'était à première vue un plat à gâteau de la dimension d'une feuille 8 1/2 par 11 pouces avec une certaine épaisseur de gélatine. Pour imprimer un texte, il doit d'abord transcrire le texte avec un crayon spécial, mouiller la gélatine avec une éponge, l'essuyer, déposer le texte sur la gélatine pendant quelques minutes, l'enlever et se hâter d'y déposer une feuille pour y être imprimée. Il peut imprimer une trentaine de copies en les déposant une à une sur la plaque de gélatine. Le travail terminé, il lave la gélatine à l'eau tiède et la laisse durcir pendant quelques heures avant de s'en servir à nouveau.

Par la suite, deux types d'imprimantes rotatives ont facilité la tâche de l'enseignant : l'imprimante à l'encre et l'imprimante à alcool. La première, à partir d'une feuille spéciale où la dactylo a perforé chacune des lettres, permet d'imprimer un grand nombre de copies. La deuxième, la plus utilisée, se rapproche de la gélatine. Le texte écrit sur une double feuille spéciale et placée sur un rouleau permet d'y imprimer un nombre plus limité de copies.

Aujourd'hui, l'arrivée des photocopieurs et ordinateurs avec imprimantes a complètement fait disparaître les anciennes formes d'imprimerie.

Des enseignants

À ses débuts, la commission scolaire compte un personnel enseignant de neuf institutrices. Avec la croissance de la population, ce nombre passera à 12 en 1920 et atteint 16 et 17 entre 1940 et 1960.

La plupart du temps, ce sont des

Hommage à M^{lle} Béatrice Bégin, enseignante pendant 44 ans

Née à Courcelles le 25 octobre 1909, quatrième d'une famille de six enfants, fille d'Hubert Bégin et de Pamela Tanguay, décédée le 7 juin 1997.

Elle a enseigné dans les écoles de rang et dans les villages à Piopolis (1926), Ham Nord, Notre-Dame de Ham, Courcelles, Saint-Fabien de Panet, Saint-Fortunat et Lambton.

Tout au long des 44 années de carrière qui ont conduit Béatrice des lointaines écoles de rang dont bien peu se souviennent, jusqu'aux réformes du rapport Parent, elle s'est acquittée de cette mission avec amour et patience, soutenue par la gestion de classe parfaitement structurée dont elle avait le secret.

Son professionnalisme a été

jeunes filles natives de Courcelles ou des environs qui accomplissent la tâche. Il faut compter aussi sur la présence de quelques enseignants masculins et des religieuses de Saint-François d'Assise. Nous estimons que plus de 300 enseignants ou enseignantes ont œuvré dans les écoles de notre paroisse.

Voici la liste du personnel enseignant de la commission scolaire en septembre 1960 alors qu'on vient tout juste de fermer les deux premières écoles de rang : Mère Cécile de Rome, supérieure, S^{rs} Saint-Louis de Montfort et Saint Jean-Louis, M^{me} Gérard Bernier, M^{me} Victor Bégin et M^{me} Normand Duquette, M^{lles} Béatrice Bégin, Pierrette Bilodeau, Marthe Talbot, Gaétane St-Pierre, Claudine Couture, Gertrude Quirion, Louise Quirion, Claudette Bilodeau, MM. Magella Grenier et Gaston Lambert.

Depuis les années '60 et le regroupement des écoles, le nombre d'enseignants sur le territoire a diminué continuellement. En 1970, nous comptons huit enseignants (es); en



Équipe-école, 2001-2002. À l'avant, Guylaine Proteau, secrétaire d'école; Donald Busque, directeur; et Luce Jackson, psychologue. À l'arrière, les enseignantes Marie-Josée Hamel (6^e année), Lucie Lapierre (2^e et 3^e année), Lise St-Pierre (1^{re} année) et Pierrette Bilodeau (4^e et 5^e année). (Collection École Sainte-Martine)

2002, quatre enseignantes se partagent les six niveaux du primaire. Ce sont M^{mes} Lise St-Pierre, Lucie Lapierre, Pierrette Bilodeau et Marie-Josée Hamel.

Salaires dans l'enseignement

Dans les écoles rurales, le personnel enseignant est presque exclusivement féminin. Pour la plupart, ce sont des jeunes filles qui ont complété leur secondaire et ont fait une année de formation en pédagogie.

Au cours des années '20, la commission paie des salaires d'environ 400 \$ par année, selon les qualifications et l'expérience des enseignants ou enseignantes.

La grande crise économique, qui éclate en 1929, marque aussi le domaine de l'enseignement. Les salaires versés sont réduits à moins de 200 \$.

Une directrice du Département de l'Instruction publique, en date du 20 mai 1930, invite les commissions scolaires à mieux payer leurs professeurs. On y lit ceci :

« Le personnel enseignant doit vivre honorablement de son salaire comme les autres classes de la société. Je fais donc appel à votre esprit civique pour que les traitements de 175 \$, 200 \$ et 225 \$ encore accordés à quelques-unes de nos institutrices disparaissent pour toujours.

« Évitez les engagements au rabais et les engagements d'institutrices non diplômées. »



M^{lle} Béatrice Bégin, jeune enseignante. (Collection Irène Bégin)

reconnu officiellement :

- en 1955, alors sous la direction d'Omer Jules Desaulniers, le Département de l'Instruction publique lui décernait le titre d'officier de l'Ordre du Mérite Scolaire ;
- en 1956, son groupe de 7^e année a

obtenu la meilleure moyenne de tout le Québec pour l'ensemble des matières du français aux examens du certificat d'études ;

- en 1960, elle recevait le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire, la plus haute distinction de l'époque.

Elle laisse le souvenir de son sourire, de son énergie, de son intégrité, de sa simplicité.

Ses propres paroles témoignent qu'elle connaissait à la fin de sa vie le gratifiant sentiment du devoir accompli. Elle disait souvent qu'enseigner est le plus beau métier du monde. Elle disait que si elle pouvait recommencer sa vie, elle n'y changerait rien.

Une plaque souvenir lui a été offerte par le personnel enseignant de Courcelles, le 20 décembre 1968: « Honneur au mérite à M^{lle} Béatrice Bégin pour ses 40 années d'enseignement (1928-1968) »





À l'école no 2, au 8^e rang Sud, 1945. À l'avant : Fernand Goulet, Laurende Goulet, Jean-Aimé Tardif, Aline Tardif et Lorenzo Morin. 2^e rangée : Jeanne d'Arc Lapierre, Sébastien Lapierre, Léo Goulet, Ange-Émile Morin, Mariette Morin et Clément Lapierre. À l'arrière : Germaine Lapierre, Marie-Marthe Tardif, Éva-Rose Morin, Agathe Binet, Antonine Tardif et Suzanne Lessard. (Collection Irène et Sébastien Lapierre).

Les salaires diminuent quand même au cours des années qui suivent. Ils atteignent le plancher de 130 \$ par année pour toutes les institutrices en 1932 et ce, pour une période de cinq ans. Par la suite, ils recommencent à monter. En 1945, les enseignantes gagnaient de 900 \$ à 1 000 \$. En 1960, le personnel féminin gagnait de 1 700 \$ à 2 400 \$ et le personnel masculin de 3 300 \$ à 4 200 \$.

Au printemps 1967, l'Assemblée nationale reconnaît qu'à compétence

égale, l'instituteur ou l'institutrice qui accomplit un travail équivalent a droit à un salaire égal. C'est ainsi que le gouvernement du Québec décrète et oblige toutes les commissions scolaires du Québec à verser des traitements égaux tant aux institutrices qu'aux instituteurs. Le bachelier et la bachelière nouvellement diplômés touchent un salaire de 5 125 \$ pour l'année 1967-1968. Les institutrices d'expérience voient leur salaire rejoindre celui des instituteurs. Depuis cette année, le

salaire de tout le personnel enseignant est régi par convention provinciale.

Des élèves

Les familles où l'on retrouvait une douzaine d'enfants et plus ont permis de dénombrer un grand nombre d'élèves aux écoles. La progression semble s'être faite jusque dans les années cinquante. Nous ne pouvons pas fournir de données exactes à ce sujet car les listes d'élèves et du personnel ont disparu avec la fermeture des écoles de rang.

Des données, assez précises pour l'année 1960-1961, nous montrent que les écoles de Courcelles étaient fréquentées par 157 élèves au primaire et 70 au secondaire, pour un total de 227 élèves.

Depuis cette année, la diminution du nombre d'élèves est progressive et en 2002, 72 élèves fréquentent l'école primaire du village, 61 se retrouvent dans différentes écoles secondaires de la région, et 8 sont au préscolaire à La Guadeloupe.

Comme la formation académique est de plus en plus importante à notre époque, nous retrouvons des jeunes et des adultes en formation dans les différents CEGEP, universités ou autres centres de formation spécialisés à travers le Québec, le Canada et à l'extérieur du pays.



À l'école no 2, au 8^e rang Sud, 1943. À l'avant : Angé-Émile Morin, Raymond Laurendeau et Léo Goulet. 2^e rangée : Mariette Morin, Clément Lapierre, Sébastien Lapierre et Angéline Tardif. À l'arrière : Germaine Lapierre, Marie-Marthe Tardif, Laurette Morin, Éva-Rose Morin, Antonio Tardif, Léonie Fontaine et Irma Goulet. (Collection famille Évangéliste Goulet)



À l'école no 4, route 108, classe de M^{me} Dora Quirion, 1945. À l'avant : Fernande Coulombe, Lorraine Bélanger, Fernand Coulombe, Joachim Goulet, Raynald Fortier et Jules Bélanger. 2^e rangée : Carmen Goulet, Clément Dagesse et Yvon Dagesse. 3^e rangée : Annette Coulombe, Denise Bélanger, Rose-Marie Quirion et Monique Goulet. À l'arrière : Bibiane Bélanger, Lucille Coulombe, Lucienne Gallant et Marie-Lise Quirion. (Collection Ghislaine et Grégoire Patry)



Élèves du rang des Fortier, en pique-nique, 1950. (Collection Jacqueline et Rosaire Lapierre)



À l'école du rang des Fortier, 1948. Jean-Nil Gosselin, Alain Gosselin, Jacques Gosselin, Raynald Jean, Yvon Poulin, Victor Poulin, Nelson Jean, Hélène Rouillard, Huguette Gosselin, Marielle Couture, Céline Gosselin, Lorraine Bizier, Julianne Poulin, Réjeanne Couture et Jacqueline Couture. (Collection famille Patrice Gosselin)



À l'école no 3, au 6^e rang, 1959. À l'avant : Lise Plante, France Plante, Nicole Goulet et Vivianne Laurendeau. 2^e rangée : Victor Lapierre, Jacques Patry, Solange Quirion et Ginette Demers. 3^e rangée : Gaétan Lessard, Étienne Bizier-Bilodeau, Réginald Demers, (caché ?), et Aline Fortier. À l'arrière : André Blanchette, Clément Lessard, Lucien Demers, Marcel Lessard et Jacques Laurendeau. (Collection Étienne Bizier)



À l'école du rang des Fortier, classe d'Yvette Boutin, 1951-1952. À l'avant : Dominique Couture, Jean-Nil Gosselin, Alain Gosselin, André Couture, Marcel Gosselin, Clément Rosa, Laval Bizier et Raynald Jean. 2^e rangée : Ghislaine Couture, Étienne Couture, Denise Lapierre, Lise Couture et Solange Lapierre. 3^e rangée : Réjeanne Couture, Lorraine Bizier, Jacques Gosselin, Suzanne Gosselin, Hélène Rouillard, Huguette Gosselin et Marielle Couture. (Collection Réjeanne Boutin)



À l'école no 2, au 8^e rang Sud, 1953. À l'avant : Noël Longchamps, Jacques Longchamps, Michel Couture, Jacques Tardif, Jean-Denis Couture et Viateur Couture. À l'arrière : Marie-Berthe Létourneau, Jean-Paul Longchamps et Benoît Longchamps. (Collection famille Évangéliste Goulet)



À l'école no 9, au 8^e rang Nord, partie de la classe de Marguerite L. Fortier, 1957. À l'avant : Lise Bélanger. 2^e rangée : Andréa Bélanger, Carol Fortier, Blaise Lacroix et Diane Fortier. À l'arrière : Marguerite Labonté-Fortier, Renaud Fortier, Ginette Fortier et Gaston Fortier. (Collection Jean-Guy Fortier)





M^{me} Béatrice Bégin reçoit l'ordre du mérite scolaire en 1960. À la droite, M. Antonio Rouleau, inspecteur d'école, de 1926 à 1958. (Collection Irène Bégin)

L'inspecteur d'école

La visite de l'inspecteur était un moyen à la fois stimulant pour les élèves, le personnel enseignant et la commission scolaire. C'est un peu avec appréhension que l'on attend la visite de ce personnage. L'inspecteur évaluait oralement les acquis des élèves dans différentes matières. Les enseignantes étaient aussi évaluées et la commission attendait son verdict sur l'état de ses écoles et du matériel scolaire.

Ces hommes étaient des gens qui avaient œuvré un certain nombre d'années dans l'enseignement avant de se retrouver inspecteur au Département de l'Instruction publique. Chaque inspecteur avait un district à visiter et à évaluer deux fois l'an. Le tableau qui suit montre le classement des municipalités du district couvert par M. Antonio Rouleau en 1932-1933.

M. l'Inspecteur Antonio Rouleau marque la vie scolaire de Courcelles. Il fait la visite des écoles de Courcelles de 1926 à 1968. Il s'est déplacé tout au long de sa carrière, soit en train, en autobus, en voiture à chevaux ou en automobile mis à sa disposition par les responsables de la commission scolaire. Cet homme, à l'aspect un peu austère, se montre néanmoins d'une grande gentillesse. Certaines notes jointes à son rapport d'inspecteur le montrent bien, telles celles-ci de janvier 1927 : « J'adresse mes remerciements des plus sincères au digne et dévoué président de la Commission scolaire, M. Émile Lessard. Il m'a été très agréable de visiter les écoles en sa compagnie. »

Le rapport de l'inspecteur

Le rapport de l'inspecteur nous donne un éclairage sur son rôle comme représentant du Département de l'Instruction publique. Ses rapports présentent plusieurs dimensions en passant par des éléments positifs, négatifs, des conseils ou de vifs reproches.

Voici quelques exemples :

– J.-M. Côté 1913 - Messieurs les

RAPPORT

*Messieurs les Commissaires
Vous trouverez ci-après le
classement des municipalités de mon
district pour l'année scolaire 1932-33*

Nos d'ordre.	Noms des municipalités	Sujets se rapportant à la municipalité.							Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Note générale obtenue.	
		Nombre d'écoles en activité	État des maisons d'école, dépendances, mobilier, etc.	Taux de la cotisation foncière	Traitement et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés	Observance de la loi et des règlements	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		Total des points conservés sur 20 accordés.
1	St-Ephrem-de-Tring, village...	1	10	10	5	10	9	44	Très bien.	10	9.2	19.2	Très bien.
2	St-Victor (Le village de).....	1	10	10	4	10	9.5	43.5	"	10	8.8	18.8	"
3	Ville-de-Mégantic.....	4	9.7	10	5.7	10	7.5	42.9	"	9.6	7.7	18.3	"
4	Courecelles.....	8	9.5	10	4	10	9	42.9	"	8.5	8.9	16.4	"
5	St-Hilaire-de-Dorset.....	3	8.6	10	3.2	10	8.5	39.1	Bien.....	10.	9.2	19.2	"
6	St-Evariste-de-Forsyth.....	11	9.6	10	3.2	10	8.5	40.1	Très bien.	9	8.6	17.6	"
7	Adstock.....	11	8.8	10	3	10	10	40.8	"	8.8	8	16.8	"
8	Aylmer (St-Sébastien).....	8	8.5	10	0	10	10	38.5	Bien.....	8.5	8.2	16.7	"
9	Winslow-Nord.....	4	8.7	10	1.2	10	9	38.9	"	8.3	7.9	16.2	"
10	St-Ephrem (La paroisse de).....	15	8.4	10	0	10	9.5	37.9	"	8.6	8	16.6	"
11	St-Ephrem.....	17	7.2	10	3.2	10	8	37.2	"	9	8.3	17.3	"
12	Lambton.....	15	8.9	8	4	10	8	38.9	"	7.8	7.5	15.3	Bien.
13	St-Samuel-de-Gayhurst.....	11	8	10	0	10	8	36	"	8.6	8.4	17	Très bien.
14	Ste-Cécile-de-Whitton.....	10	8.1	10	0	10	8.5	36.6	"	6.8	7.8	14.6	Bien.

*Vote tout dévoué
Antonio Rouleau*

Documentation de la Commission scolaire de Courcelles, déposée aux archives de la Commission scolaire Beauce-Etchemin.

commissaires devraient reconstruire l'école no 5. Cette école est située sur un mauvais terrain. Elle est trop petite et mal éclairée. Les commissaires devront faire le recensement des enfants sans délai et une copie devra être adressée à l'inspecteur. Si ce recensement n'est pas fait immédiatement, je prierai Monsieur le Surintendant de retenir davantage les subventions.

- J.-M. Côté 1916 - Après consultation auprès du D^r Roy, je signale à l'intention de Messieurs les commissaires que les cas de tuberculose notés présentent des risques importants pour la commission.
- J.-M. Côté 1919 - À l'école no 2, il y a aucun livre pour le maître. Les classes des petits et des moyens à l'école no 1 ne sont plus tolérables. Il y a neuf pupitres de trois élèves. Il faudrait meubler une quatrième place.
- Gustave Girard 1920 - Le 25 septembre 1920, je constate que l'école no 7 n'est pas encore ouverte. J'espère que vous ferez l'impossible pour ouvrir cette classe le 1^{er} octobre.
- J.E. Desgagné 1924 - L'institutrice de l'école no 7 n'est pas diplômée. Il faudrait faire autoriser son engagement par le Surintendant de l'Instruction publique.
- Antonio Rouleau 1928 - L'examen que j'ai fait subir dans vos écoles démontre que les élèves ont bien travaillé jusqu'à date et que vos

institutrices se sont efforcées de suivre le programme d'études.

Au cours des années suivantes, les rapports contiennent toujours des remarques sur l'état des lieux, le matériel scolaire et le personnel enseignant. Cependant, la dimension évaluation de l'élève prend de plus en plus d'importance. L'évaluation faite deux fois par année était notée sur dix points avec la mention *excellent, très bien, bien* ou *médiocre*. Pour la mention *médiocre*, l'inspecteur conseille à la commission de ne pas réengager la personne.

Financement scolaire

Dès ses débuts, la municipalité scolaire est financée de deux façons. Tout comme aujourd'hui, l'on retrouve le financement provincial et la taxe scolaire municipale.

Les octrois du Surintendant de l'Instruction publique sont conditionnels au rapport de l'inspecteur d'école qui visitait toutes les écoles de la paroisse et de son district deux fois l'an. Si le rapport de l'inspecteur est défavorable, la commission peut perdre ses octrois. C'est ainsi que l'on retrouve dans le rapport de l'inspecteur J.-M. Côté en 1912, qu'ayant répondu à la satisfaction du Surintendant de l'Instruction publique, il y aura retour de l'octroi perdu.

La taxation scolaire locale tient compte de l'arrondissement scolaire et du nombre d'enfants à l'école. Le 5 octobre 1913, la commission

approuve la taxation pour l'année 1913-1914 : cotisation de 1 \$ du 100 \$ sur tous les biens imposables. Une taxe spéciale de 0,44 \$ pour les propriétaires de l'arrondissement no 1, 0,57 \$ pour le no 2, 0,32 \$ pour le no 6, 0,17 \$ pour le no 7 et 0,39 \$ pour le no 8. De plus, s'ajoute une rétribution mensuelle de 0,50 \$ par enfant fréquentant l'une de nos écoles.

La commission fait affaire avec des institutions financières et accepte des prêts personnels. Elle paie des intérêts de 6 % l'an.

Pendant les années de la grande Crise, on a vu une diminution des salaires et aussi de la taxation.

Taux de taxation pour l'année scolaire 1910-1932 : cotisation de 0,90 \$ pour 100 \$ d'évaluation sur tous les biens. Une taxe spéciale de 0,30 \$ pour l'école no 1, 0,07 \$ pour l'école no 2, 0,06 \$ pour l'école no 3, 0,14 \$ pour l'école no 4, 0,06 \$ pour l'école no 5, 0,09 \$ pour l'école no 6, 0,06 \$ pour l'école no 7, 0,10 \$ pour l'école no 8 et une rétribution mensuelle de 0,50 \$ par enfant fréquentant l'une des écoles.

Les taux d'intérêt payés aux prêteurs descendent à 3 % à la fin des années '30, pour une dizaine d'années.

En 1950, la taxation est de 1,90 \$ du 100 \$ et une taxe spéciale de 0,30 \$ du 10 \$.

Pour l'année 1970-1971, la taxation est uniformisée à 2 \$ du 100 \$.

Actuellement le taux de taxation est de 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- Procès-verbaux et autres documents de la Municipalité de Courcelles, disposés aux archives de la Commission scolaire Beauce-Etchemin
- Programme souvenir, *Cinquantenaire de Sainte-Martine de Courcelles*
- Archives des religieuses de Saint-François d'Assise





Groupe de garçons du couvent, vers 1930. À l'avant : Marius Tardif, Clément Pagé, Lucien Deblois, Pierre-Éphrem Gosselin, Jean-Paul Fortin, Jean-Marie Tardif et Gérard Godbout. À l'arrière : Victor Tardif, Raoul Bernier, Robert Lessard, Lucien Lachance et Louis-Nazaire Bégin. (Collection Berthe Turgeon-Fortin)



Classe supérieure, vers 1938. À l'avant : Gemma Tardif, Monique Jobin, Rita Rodrigue et Normand Couture. 2^e rangée : Monique Tardif, Thérèse Fortier, Aline Doyon, Jeannine Paré et Raymond Tardif. 3^e rangée : Thérèse Guillemette, Hélène Paradis, Madeleine Paré, Dora Quirion et Évariste Jobin. À l'arrière : Antonin Boissonneault, Jean-Léon Beaudoin, Paul-Antoine Bilodeau, Gabriel Doyon, Eudore Boissonneault et Moïse Bureau. (Collection Gaétane Beaudoin)



1949, classe de Mère Marie de Béthanie, 6^e à 9^e année. À l'avant : Rose-Hélène Quirion, Louisette Duquette, Irène Bolduc et Aline Goulet. 2^e rangée : Huguette Lessard, Jeannine Goulet et Bibiane Arguin. 3^e rangée : Hélène Rouillard, Marguerite Fortin, Pierrette Beaudoin et Lucille Goulet. À l'arrière : Jeanne d'Arc Goulet, Annette Lessard, Marguerite Rosa et Florence Goulet. (Collection Jeannine et Réginald St-Pierre)

Au couvent, en 1946. À l'avant : Paul-Aimé Goulet, Céline Doyon, Thérèse Goulet, Ghislaine Bélanger, Lucille Laprise et Guy Boissonneault. 2^e rangée : Herman Lecours, Jeanne Gagné, Marie-Marthe Tardif, Aline Campeau, Éva-Reine Quirion, Pauline Arguin, Yolande Tardif et Madeleine Arguin. 3^e rangée : Guy Lessard, Jeanne d'Arc Rosa, Françoise Lessard, ?, Martine Rosa et Thérèse Fortier. À l'arrière : Jean-Marie Jobin, Hélène Gilbert, Louisette Laprise, Colette Mathieu, Édith Leclerc et Marcel Mathieu. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)



Classe de M. Réal Bureau 1955-1956. À l'avant: Jacques Couture et Jean-Marc Gagnon. 2^e rangée: Bernadin Goulet, Mario St-Pierre et Gilles St-Pierre. 3^e rangée: Roméo Blanchette, Berthol Mathieu, Gaétan Goulet et Jean-Yves Jean. 4^e rangée: Ghyslain Boissonneault. Réal Goulet, Jean-Marc Lessard et Yvon Bilodeau. 5^e rangée: Gaétan Roy, Gérard Couture, André Goulet et Clermont Jean. 6^e rangée: Marcel Bégin, Bertrand Bilodeau, Onésime Roy et Henri-Louis Roy. 7^e rangée: Raymond Fortin, Yvon Quirion, Gaétan St-Pierre et Lucien Longchamps. À l'arrière: M. Réal Bureau. (Collection Fabienne et Gilles St-Pierre)



Classe de 10^e année, 1966. À l'avant: Lucie Laurendeau, Francine Fortier, Raymonde Goulet, Sylvaine St-Pierre et S^r Marguerite Turcotte. 2^e rangée: Claudette Gilbert, Louiselle Mathieu, Hélène Lapierre, Lorraine Couture, Denise Thibodeau et Nicole St-Pierre. À l'arrière: Gaétan Bizier, Gilles Gilbert, Marcel Couture, Robert Lessard, André Campeau, Nicole Thibodeau et Diane Fortier. (Collection Nicole St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1969. À l'avant: Doris Duquette, Noël Lapierre, Réjean Patry, Éloi Patry, Claude Couture, Suzelle Bélanger, Johanne Fortier, Laurence St-Pierre, Diane Bélanger et Louise Poulin. 2^e rangée: Jean-Léon Coulombe, Doris Roy, Claude Poulin, Yvon Rodrigue, Francine Campeau, Sylvie Patry, Bernadette Bouffard et Louise Lapierre. À l'arrière: David Quirion, Gaétan Lapierre, André St-Pierre (enseignant), Odette Gosselin, Dorothee Gilbert, Denise Roy, Linda Bilodeau. (Collection Claudette et André St-Pierre)



Classe de S^r Thérèse Lambert, 3^e année, 1971-1972. À l'avant: Doris Lessard, Francine Boulanger, Lucie Arguin, Louise Arguin, Guylaine Goulet, André Goulet, Serge Bilodeau, Daniel Fortier et François Paré. À l'arrière: Daniel Richard, Martin Bégin, Michel Lapierre, Yves Rouillard, Alain Blanchette, Serge Lapierre et Sylvain Bilodeau. (Collection École Sainte-Martine)





Classe de S^r Rachel Veer, 4^e année, 1971-1972. À l'avant : France Poulin, Claire Goulet, Marcelle Bélanger, Hélène Bélanger, Michelle Richard, Suzie Beaudoin, Sylvie Beaudoin, Linda Roy, Diane Domingue et Clothilde Binet. 2^e rangée : Louissette Gallant, Daniel Labrecque, Carole Gilbert, Paule Poulin, Jean-Guy Patry, Serge Vigneault, Daniel Arguin, Guy Fortier et Johanne Drouin. À l'arrière : Émile Paré, Jacques Fournier, Liette Bélanger, Léo Coulombe, Réjean Bélanger, Mario Fortier et Richard Quirion. (Collection École Sainte-Martine)



Classe de Louise Quirion, 5^e année, 1971-1972. À l'avant : Julie Poulin, Johanne Lapierre, Solange Gosselin, Lucie Boissonneault, Brigitte Bellavance, Carmelle Deblois, Pierrette Bizier et Sylvie Gros-Louis. 2^e rangée : Christian Patry, Sylvie Bilodeau, Sylvain Bilodeau, Jean Bilodeau, Jolyn Patry, Sylvie Bélanger et Serge Roy. À l'arrière : Angello Bilodeau, Pierre Bouffard, Doris Patry, Marc-André Poulin, Marcel Domingue, Luc Rouillard et Claude Blanchette. (Collection École Sainte-Martine)



Classe de S^r Anne-Marie Vézina, 6^e année, 1971-1972. À l'avant : Yolande Bélanger, Patricia St-Pierre, Annette Lapierre, Pauline Blanchette, Diane Goulet, Réjeanne Bélanger et Johanne Patry. 2^e rangée : Christine Tardif, France Vigneault, Nicole Fortier, Josée Goulet, Micheline Fortin, Claudette Boulanger, Maryse Arguin, Lucie Patry et Michèle Campeau. 3^e rangée : Élise Lapierre, Diane Gallant, André St-Pierre, Serge Labrecque, Rémi Beaudoin, Louison Bilodeau, Luc Fournier et Laval Poulin. À l'arrière : Fidel Coulombe, Claude Trépanier, Marc Ferland, Richard Hamann, Ghislain Poulin, Jocelyn Bélanger, Richard Boissonneault, Claude Roy, Diane Fortier et Daniel Roy. (Collection École Sainte-Martine)

À l'école Sainte-Martine, 1971. À l'avant : Denise Bélanger, Lucie Cloutier, Josée Turgeon, Carole Quirion, Lina Patry, Paule Beaudoin, Nicole Bélanger et Henriette Pouliot. 2^e rangée : Ginette Deblois, Martine Longchamps, Doris Quirion, Maurice Jobin, Marcel Tardif, Claude Boulanger, Luc Bilodeau et Denise Bizier. 3^e rangée : Louise Roy, Germain Bilodeau, Claude Coulombe, Marquis Trépanier, Luc Fortin, Marcel Lapierre, France Blanchette et Carole Tardif. À l'arrière : Johanne Fortier, André St-Pierre, Pierre Lessard, Mario Bégin, Daniel Gilbert et Daniel Bélanger. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1976. À l'avant : Josée Bilodeau, François Boulanger, France Bélanger, Chantal Beaudoin, Sylvie Plante, Sylvain Plante et Jacques Campeau. 2^e rangée : Chantal Rouillard, Anne St-Pierre, Chantal Bernier, Julie Patry, André Patry, Marc Bélanger, Pierre Poulin, Sylvain Couture et Guylaine Bélanger. À l'arrière : André St-Pierre, Joël Drouin, Daniel Fortier, Nicole Domingue, Claude Bélanger, Manon Goulet, Sylvie Quirion, Sylvain Fortier et S^e Anne-Marie Vézina, directrice. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1978. À l'avant : Pauline Paquet, Jackie Tardif, Éric Patry, Martin Bilodeau, Yvan Bélanger, Mario Cloutier et Sylvain Roy. 2^e rangée : Julienne Bélanger, Michèle Bélanger, Renaud Coulombe, Christian Lapierre, Yves Poulin et Pierre Bernier. 3^e rangée : Guylaine Grégoire, Renée Labrecque, Yves Lessard, Alain Lapierre, Joël Arguin, Guy Bilodeau et André St-Pierre. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1980. À l'avant : Manon Gosselin, Alain Turgeon, Claude Labrecque, Marcel Mathieu, Simon Bélanger, René Binet, Guylaine Gosselin et Claudia Gosselin. 2^e rangée : André St-Pierre, Alain Binet, Suzanne Bélanger, Annie Vallières, Manon Couture, Chantal Carrière, Sylvain Arsenault, Alain Quirion et S^e Anne-Marie Vézina, directrice. À l'arrière : Gaston Paré, Jacquelin Lapierre, Nancy Bélanger, Manon Champagne, Rock Bélanger, Claude Goulet, Sylvie Lessard et Josée Goulet. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1982. À l'avant : Josée Champagne, Julie Cloutier, Manon Blanchet, Yves Fortier, Dany Couture et Alain Goulet. 2^e rangée : Pierre Breton, Martin Patry, Marco Labrecque, Nathalie Roy (Wellie) et Nathalie Roy (Richard). 3^e rangée : Alain Blanchette, Marquis Patry, André Bilodeau, Isabelle Bélanger, Sonia Gosselin, Patricia Proteau et Nathalie Roy (Gaétan). À l'arrière : Étienne Lapierre, Nathalie Tardif, Benoît Paquet, Lyne Lapierre, Mario Richard, Manon Boulanger et André St-Pierre. (Collection Claudette et André St-Pierre)





À l'école Sainte-Martine, 1984. À l'avant : Claudia Boutin, Steve Arguin, Jacques Fecteau, Bruno Longchamps, Étienne Lapierre et Sylvie Lapointe. 2^e rangée : Stéphane Duquette, Martial Lapierre, Éric Lessard, Annie Rouillard, Guylaine Godbout, Steve Boulanger et Julie Goulet. À l'arrière : Linda Drouin, Guy Paré, Manon Blanchette, Patrick Labrecque, Francis Arguin, Julie Mathieu, Valérie Roy et André St-Pierre. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1985. À l'avant : Josée Gosselin, Patrick Blanchet, Jocelyn Boutin, Emmanuel Mathieu, Richard Lapierre, Éric Turgeon et Charline Roy. 2^e rangée : Patrick Bélanger, Annie Arguin, Katia Patry, Michel St-Pierre, Mélanie Patry, Francis Blanchette et André St-Pierre. À l'arrière : Annie Proteau, Daniel St-Pierre, Kim Couture, Nancy Gilbert, Laura Couture, Marco Roy et Caroline Coulombe. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1988. À l'avant : Jacynthe Drouin, Stéphanie Patry, François St-Pierre, Patrick Goulet, Dany Gosselin, Donald Mathieu et Linda St-Pierre. 2^e rangée : André St-Pierre, Annie Blanchette, Sylvie Paré, Roger Roy, Vincent Bizier, Monia Godbout et Nathalie Paré. À l'arrière : Mario Roy, Cathie Gosselin, Lynda Coulombe, Frédéric Beaudry, Guy Tardif et Steeve Bernier. (Collection Claudette et André St-Pierre)

À l'école Sainte-Martine, 1986. À l'avant : Sandra Patry, Stéphane Bilodeau, Isabelle Patry, Christian Blanchette, Serge Gosselin, Patrick Blanchet, Nancy Arsenault, Steeve Morin et Cédric Patry. 2^e rangée : André St-Pierre, Jocelyn Gosselin, Jocelyn Boutin, Jean-Claude Arsenault, Steeven Couture, Éric Turgeon, Francis Gosselin, Marie-Josée Arsenault et Lily Roy. À l'arrière : Daniel Mathieu, Linda Mathieu, Mélanie Patry, Patrick Bélanger, Simon Rouillard, Michel St-Pierre, Annie Proteau et Marco Roy. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1992. À l'avant : Éric Plante, Annick Blanchette, Karine Fortier, Stéphane St-Pierre, Ghislain Dupuis-Bélanger, Jean-David Tremblay, Pierre Grondin-Fournier, Cynthia Patry et Martin Hallé. 2^e rangée : Karl Patry, Carl Quirion, Julie Bilodeau, Esther Patry, Martine Arsenaault, Cindy Patry, Hugo St-Pierre, Guy Roy, Simon Blanchet et André St-Pierre. À l'arrière : Tommy Roy, Jessica Hallé, Vincent Patry, Mike Lapierre, Catherine Lapierre, Maryse Bélanger, Pierre-Étienne Campeau, Myriam Bédard et Jimmy Drouin. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1988. À l'avant : Vincent Bizier, Éric Desroches, Alain Patry, Jean-François Patry, Patrice Benoît, Simon Gosselin, Cédric Plante, Danny Gosselin et Jimmy Lapierre. 2^e rangée : André St-Pierre, Pascal Patry, Pascal Boulanger, Patrick Goulet, Karine Patry, Patrick St-Pierre, Jean-Frédéric Patry, David Patry, Christian Mathieu et Gisèle Cameron, directrice-adjointe. À l'arrière : Guy Tardif, Valérie Patry, Isabelle Rancourt, Daniel Gosselin, Roger Roy, Chantal Bélanger, Lucie Godbout et Mélanie Labrecque. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1994. À l'avant : Marie-Claire Grondin, Amélie Roy, David Bilodeau, Alexandre Benoît, Vincent Lapierre, Francis Bélanger, David Fleury-Cliche et Pascal Mathieu. 2^e rangée : Vicky Godbout, Steve Quirion, Mylène Fortier, Jonathan Langevin-Patry, Andrélise Gosselin, Jonathan Patry, Sébastien Bernard, François Goulet et André St-Pierre. À l'arrière : Lucille Jacques, Miguel St-Pierre, Jean-Philippe Campeau, Julie Paré, Cindy Bernier, Robert Coulombe, Isabelle Grégoire et Martin Drouin. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1990. À l'avant : Sébastien Goulet, Alain Patry, Serge Drouin et Marquis St-Pierre. 2^e rangée : Stéphane Champagne, Nancy Morin, Simon Beaudry, Amélie Campeau, André St-Pierre, Rachelle Dupuis-Bélanger, Jean-François Patry, Jimmy Lapierre et Cédric Plante. À l'arrière : Jean-Frédéric Patry, Martin Boulanger, Patrick St-Pierre, Valérie Patry, Lucie Godbout, David Patry, Marco Patry et Jimmy St-Pierre. (Collection Claudette et André St-Pierre)





À l'école Sainte-Martine, 1996. À l'avant : Miguel Patry, Pierre Roy, Julie Champagne, Marie-Pier Bizier, Joannie Roy, Geneviève Couture et Alan Lapierre. 2^e rangée : André St-Pierre, Daniel Poulin, Marco Drouin, Robert Coulombe, Audrey Coulombe, Donald Busque (directeur) et Marie-France Paré. 3^e rangée : Priscilla Poulin, Steven St-Pierre, Stéphanie Bernard, Marilyn Quirion, Guylaine Lapierre et Marilyn Couture. À l'arrière : Jacques Blanchette, Francis Fleury-Cliche, Marie-Elle Goulet, Caroline Hallé et Karine Boulanger. (Collection Claudette et André St-Pierre)



À l'école Sainte-Martine, 1998. À l'avant : Dominique Gosselin, Pierre-Luc Goulet, Vanessa Boulanger, Yannick St-Pierre, Chantal Blanchette, Pier-Luc Gosselin, Jean-Philippe Richard, Caroline Paré, Rémi Roy, Mélanie Quirion, Jimmy Gros-Louis-Fortier, Stéphanie Quirion, Francis Labrecque, Krystel Roy et Steve Paré. À l'arrière : Caroll-Ann Gilbert, Mélanie St-Pierre, Marilyn Goulet, Marie-Chantal Roy, André St-Pierre, Marie-Pier Roy, Audrey Patry, Noémy Gagnon-Lafrenais, Maggie Boissonneault et Mylène Roy. (Collection Claudette et André St-Pierre)



Maternelle de Courcelles à La Guadeloupe, 2001-2002. Sarah-Jeanne Arguin, Anthony Bilodeau, Sébastien Bolduc, France St-Pierre (enseignante), Sarah Bilodeau, Félicia Arguin, Alexis Bolduc et Gabriel Goulet. (Photo : France St-Pierre, mai 2002)

À l'école Sainte-Martine 2000-2001, 5^e-6^e année. À l'avant : Benoît Roy, Jimmy Tardif, Catherine Coulombe, Jessica Lapointe, Andréanne Richard, Maxime Boissonneault, Alexandre Hamann et David Dupuis-Bélanger. 2^e rangée : Dominique Patry, Julie Campeau, Audrey-Anne Martel, Cynthia Lapierre, Mike Patry, Marc-André Lessard, Annie-Claude Fortier et Marie-Josée Hamel. À l'arrière : Steve Paré, Miguel Paré, Patrick Roy, Bianca Bouffard, Samuel Tardif, Catherine Bilodeau, Michaël Quirion et Marie-Lise Martel. (Collection École Sainte-Martine)



À l'école Sainte-Martine 2001-2002, 4^e-5^e année.
 À l'avant : Roxanne Bilodeau, Maxime Filion,
 Joël Gosselin, Josiane Fortier, Pier-Yves Goulet,
 Keven Bilodeau et Marc-André Grondin-
 Fournier. 2^e rangée : Dominique Dupuis-Bélanger,
 Maxime St-Pierre, Annie Lapointe, Mickaël
 Hamann, Jean-Philippe Bernard, Jean Junior
 Bouffard et Pierrette Bilodeau. À l'arrière :
 Yannick Patry, Marie-Pier Richard, Sabrina
 Champagne, Patricia Roy, Jordan Leclerc et
 Ananda Poulin-Lafrenais. (Collection École
 Sainte-Martine)



À l'école Sainte-Martine 2001-2002, 1^{re} année. À l'avant : Bruno Goulet,
 Vicky Champagne, Alex St-Pierre, Isabelle Fortier et Ariane Gosselin. 2^e
 rangée : Philippe Blancher-Lafrenais, Yannick Lapierre, Mélissa Richard,
 Steve Gosselin et Mandy Gilbert-Roy. À l'arrière : Cassandra Godbout-
 Daigle, Jean-Philippe Poulin-Arsenault, Christopher Jones, Samuel
 Rouillard et Lise St-Pierre. (Collection École Sainte-Martine)



À l'école Sainte-Martine 2001-2002, 2^e-3^e année. À l'avant : Maxime Gros-
 Louis-Turcotte, Annyclaud Hamann., Pier-Anne Blanchette, Jonathan
 Leclerc, Pascale Dupuis-Bélanger, Marie-Andrée Filion et Joanie Bolduc. 2^e
 rangée : Maryse Coulombe, Jeffrey Pomerleau, Michaël Rouillard, Jessica
 Rouillard, Tanya Lessard, Francis Gros-Louis-Fortier, Marie-France Fortier
 et Francis Goulet. À l'arrière : Emmanuelle Poulin-Lafrenais, Rosalie
 Martel, Audrey Gosselin, Alexandra Richard, William Leclerc, Guillaume
 Grondin, Dany Quirion et Lucie Lapierre. (Collection École Sainte-Martine)



À l'école Sainte-Martine 2001-2002, 6^e année.
 À l'avant : Marilyne Rouillard, Roxanne
 Blanchette, Carl Fleury-Cliche, Jimmy Tardif,
 Guillaume Rosa, Benoît Roy et Émilie Gilbert.
 2^e rangée : Andréanne Richard, Natacha
 Grondin, Pascal Coulombe, Jean-François
 Patry, Annie Gros-Louis-Turcotte et Marie-
 Josée Hamel. À l'arrière : Audrey-Anne Martel,
 Samuel Tardif, Maxime Boissonneault, Julie
 Campeau et Marc-André Lessard. (Collection
 École Sainte-Martine)





Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN

Ensemble *vers l'avenir*

MERCI à tous les intervenants,
actuels et passés, **le personnel,**
les commissaires, les parents
et tous **les bénévoles** de l'École Sainte-Martine
pour leur **participation**
significative au **développement**
de Courcelles!

La Commission scolaire
de la Beauce-Etchemin
souligne et appuie
ces **efforts collectifs**
en poursuivant son **implication**
dans le milieu.

Ces actions communes
visent un objectif précis :
le développement
des compétences des individus,
élément essentiel à leur réussite
personnelle et professionnelle.

Charles-Henri Lecours, président CSBE
André St-Pierre, commissaire, CSBE
André Roy, directeur général CSBE



Chapitre VI

À la Table du Conseil



Échevins au Conseil municipal de Courcelles vers 1915. Dans l'ordre habituel: Jules Bélanger, Philippe Arguin, Pierre Fortin et J.E. Bélanger. (Collection Germaine et Jean-Luc Bélanger)

Courcelles

La municipalité de Courcelles est située sur le versant droit du bassin du Saint-Laurent, à environ 90 kilomètres au nord-est de Sherbrooke sur la rivière aux Bluets, dans la M.R.C. du Granit, aux limites de la région touristique des Cantons de l'Est.

Le nom de Courcelles est donné à notre municipalité en souvenir de Daniel-Rémy sieur de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France, de 1665 à 1672.

Daniel-Rémy de Courcelles est né en 1626, à Arques en France, dans la région de la Normandie. Susceptible et colérique, il fait preuve d'une grande honnêteté et d'un dévouement sans limite. Alors qu'il remplit les fonctions de lieutenant royal à Thionville, le roi Louis XIV reconnaît l'expérience et la valeur de Daniel-Rémy de Courcelles et le nomme gouverneur de Nouvelle-France en 1665.

Il débarque à Québec, où il entre en fonction comme gouverneur. Comme les Iroquoiens sont une menace continue pour la colonie, il s'emploie à leur imposer la paix, en 1666, à l'aide du régiment de Carignan-Salières. En compagnie de l'intendant Jean Talon et du marquis de Tracy, il reconstitue le Conseil Souverain. Il emploie son temps et ses énergies à consolider la paix et réorganiser la milice locale. Il fait construire les forts de Sorel, de Chambly et de l'Île Sainte-Thérèse pour assurer la protection des gens de la région de Ville-Marie. Il organise des expéditions d'exploration et se rend jusqu'aux limites du lac Ontario.

Le gouverneur de Courcelles est apprécié de la population, mais les relations avec Jean Talon et son remplaçant Boutrance (1668-1670) sont mauvaises. Avec le retour de Talon en 1670, la situation entre les deux hommes ne s'améliore pas. Leurs disputes les amènent à demander en même temps leur rappel en 1672.

De retour en France, Daniel-Rémy, sieur de Courcelles est nommé gouverneur de Toulon. Il y décède en 1698, à l'âge de 72 ans.

Note de l'auteur

À travers les procès-verbaux du conseil de la municipalité, j'ai réussi à découvrir certains éléments d'histoire qui représentent la vie de notre pouvoir politique local. Il m'a été presque impossible de noter des personnages et des décisions politiques entre 1903 et 1917 puisque les documents n'existent plus, tout comme les personnes qui les auraient en mémoire.



Centre du village, vers 1960. (Carte postale non datée, Collection Jean-Yves Boissonneault)

Le Conseil municipal

Dans sa proclamation du 24 avril 1903, M^{er} Louis-Nazaire Bégin délimite le territoire de Courcelles. Les parties considérées des cantons de Lambton, Forsyth, Dorset et Aylmer sont désignées sous le titre civil de Courcelles.

L'érection civile de la municipalité remonte au 12 janvier 1904. Le premier conseil se forme dès janvier. M. Aurèle Bélanger occupe le poste de

maire, M. Napoléon Brousseau agit comme secrétaire et MM. Francis Roy et Georges Garant siègent comme conseillers.

Au début, les réunions du conseil municipal se tiennent à la résidence de l'un des membres du conseil. Du temps de M. Napoléon Brousseau, elles se tiennent à la station. En 1926, une résolution stipule que M. J.E. Tardif est engagé comme secrétaire-trésorier pour un salaire de 250 \$ par année et qu'il doit fournir, à ses frais, la salle



Rue Principale et ses trottoirs de bois, à partir du magasin Alphonse Lapierre, en face de la gare. Nous sommes quelques années après l'installation du téléphone. Remarquons les deux rangées de poteaux de téléphone. (Collection Moïse Bureau)

pour les réunions du conseil. En 1936-1937, elles se tiennent chez M. Hubert Bégin. Les réunions se transportent à la salle du couvent en 1938. En 1941, on déménage à la salle paroissiale pour la durée de sa vie. Puis, c'est le retour à la salle du couvent en 1966 et finalement à l'hôtel de ville en 1983.

Les convocations officielles se font le dimanche à la porte de l'église, après la messe. Elles doivent être données à haute voix dans des paroles bien compréhensibles. De la même façon, on crie sur le perron que le temps est venu de passer chez le secrétaire-trésorier pour payer ses taxes. Le texte de la convocation est aussi affiché au bureau de poste et à la porte de l'église.

Les premiers Courcellois venaient beaucoup plus à la lumière du jour. Ainsi les réunions du conseil se tiennent le matin à 8 heures et occasionnellement en après-midi. C'est seulement à partir de 1947 que les réunions se tiennent en soirée à 19 heures et maintenant à 20 heures.

Ouverture de l'assemblée

Attendu que toute autorité civile vient de Dieu et qu'il est l'autorité suprême, il est décrété le 4 février 1924 ce qui suit :

Premièrement

Un crucifix d'une grandeur convenable devra être suspendu au mur au-dessus du président d'assemblée.

Deuxièmement

Chaque séance du conseil sera ouverte par une prière dite par le maire. Toutes les personnes présentes devront s'agenouiller.

Troisièmement

La prière récitée sera : « Ô Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et possède toute sagesse, nous voici assemblés en votre présence pour assurer le bien et la prospérité de notre municipalité. Accordez-nous, nous vous en supplions, de ne décider que ce qui est conforme à votre volonté, de la rechercher avec prudence, de la connaître avec certitude et de l'accomplir parfaitement, pour l'honneur et la gloire de votre nom et le



Rue Principale vers 1920, entre l'avenue Sainte-Marie et l'avenue Perfection. (Collection Huguette et Réginald Domingue)

bonheur de notre patrie. Ainsi soit-il. »

Quatrièmement

La prière récitée sera suivie du Notre-Père et les trois invocations au Cœur-Sacré de Jésus.

À votre prochain passage à une séance du conseil, il serait peut-être intéressant de voir comment le règlement 21 est appliqué.

Des mesures sociales

Au cours de son histoire, la municipalité s'est impliquée dans la vie sociale des Courcellois et Courcelloises.

Voici quelques exemples.

- En 1917, la municipalité oblige tous ses résidents à se faire vacciner contre la variole. Ceux qui refuseront se verront imposer une amende de 5 \$. Les D^r Doyon de Saint-Sébastien et D^r A. Roy de Saint-Évariste sont proposés.
- Les services du D^r Roy sont retenus.
- La municipalité vient en aide aux familles pauvres de la paroisse en période de maladie ou de mortalité. Ainsi on engage une personne pour aider la famille du mourant. À son décès, on lui procure un cercueil et des vêtements en plus de payer les funérailles.
- Le Conseil reçoit les comptes de ses citoyens qui reviennent d'un séjour à l'hôpital. Si ceux-ci peu-

vent démontrer leur incapacité de payer, le conseil prend ce compte à sa charge.

- Lors de la Première Guerre mondiale 1914-1918, le maire M. Uldéric Allard se rend à Ottawa pour demander au Premier Ministre Robert Borden d'exempter les jeunes ruraux du service militaire.
- Lorsque des familles vivent dans le besoin et ont besoin d'aide pour une longue période, la municipalité émet un permis à cette famille afin de solliciter l'aide de l'assistance publique. Pour une courte période d'un mois ou deux, elle le fait à même le budget municipal.
- En 1934, le Conseil appuie un mouvement canadien pour demander au Premier Ministre R.B. Bennett de tenir les frontières de notre pays strictement fermées à toute immigration d'où qu'elle vienne. À ce moment, on craint l'arrivée de milliers de juifs que l'Allemagne juge indésirables. Ces étrangers de religion et d'idées politiques différentes sont craints et seront une charge pour les contribuables canadiens.
- Le 15 février 1937, le Conseil demande au gouvernement la permission de faire travailler les chômeurs de la paroisse sur des projets publics afin de leur faire gagner les





Avenue de l'Église, vers 1937. Le garçon, portant une casquette, est Fernand Doyon. (Collection Gaétane Beaudoin)



Arche dressée sur la rue Principale, près de l'avenue Sainte-Marie, à l'occasion de l'ordination de l'abbé J. Aimé Tardif, en juillet 1932. (Collection Gaétane Beaudoin)

Il semblerait que cette demande a reçu l'approbation demandée. À la réunion du 15 mars, il est proposé que le responsable des travaux pour les chômeurs soit autorisé à commencer des travaux de « charroyage » de gravier au 8^e rang Nord et au rang des Fortier pour la valeur d'un mois de salaire à chaque endroit.

- Le 6 février 1939, la municipalité décrète que le propriétaire est obligé de nourrir ses locataires indigents ou qu'ils le deviennent avant un an de résidence chez lui.
- À la salle paroissiale, le 3 juillet 1941, à une assemblée générale spéciale, M. Henri-Louis Bélanger, maire, fait la lecture de la « Proclamation Royale » dit « Appel aux

armes » présentée par le capitaine Y. A. Dubé et le lieutenant Woods.

- En mars 1943, le conseil appuie la demande des évêques du Canada de prohiber le travail de nuit aux femmes et jeunes filles. Cette demande s'accompagne aussi de l'interdiction de travail aux femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans à la maison. On demande ainsi de limiter la journée de travail à 8 heures pour une semaine ne dépassant pas 40 heures.
- En 1961, le conseil municipal se dit d'accord à octroyer des permis de vente de boissons alcoolisées dans la municipalité. D'autres mesures touchant la vie

sociale de notre milieu sont aussi à considérer. Revoyez celles qui étaient appliquées sous la responsabilité des constables municipaux.

Quelques décisions municipales

L'application des décisions municipales qui suivent est sous la responsabilité des constables municipaux.

1921

Résolution interdisant toute vente de boissons alcoolisées dans la municipalité.

Résolution interdisant l'ouverture des salles de billard le dimanche matin avant la grand-messe.

1931

Résolution obligeant tout vendeur ou colporteur à posséder un permis de vente municipal.

1941

Résolution obligeant tout vendeur ou colporteur à posséder un permis pour son chien. Tous les chiens doivent être enchaînés ou enfermés du coucher au lever du soleil. Tout citoyen est autorisé à abattre les chiens non-licenciés ou vicieux en liberté.

1947

Résolution venant ordonner la fermeture de tous les commerces les dimanches et jours de fêtes d'obligation.

1953

Résolution ordonnant qu'aucun enfant d'école de moins de 14 ans ne



Rue Principale, côté sud, vers 1936, vue de la tour à eau du Québec Central. (Collection Françoise Doyon)

soit toléré à circuler dans le village après 21 heures. Le signal d'entrer à la maison sera donné à 20 h 45 par la sirène du système d'incendie. À partir de 21 heures, un constable patrouillera le village à la recherche de contrevenants.

Résolution interdisant de blasphémer dans tout endroit public sous peine d'amende.

1955

Résolution venant prohiber les salles de danse dans la municipalité. Aucun enfant de 16 ans et moins ne sera toléré dans les salles de billard.

Résolution interdisant aux dames et demoiselles de circuler dans les rues du village vêtues d'une robe-soleil, short ou autres. Peine encourue 5 \$ d'amende ou un mois de prison.

1958

Résolution interdisant la vente de

journaux indécents et immoraux sur le territoire de la municipalité.
1959

Résolution accordant une tolérance aux commerces ambulants dans les limites de la paroisse à condition que les propriétaires soient des résidents de Courcelles.

Observations

Pour jouer un peu au démographe, nous apportons ici quelques remarques personnelles qui n'ont rien de scientifique.

Pour expliquer le premier sommet de population de 1934-1935, notons que nous sommes dans la période de la grande crise économique. Les gens de la ville se trouvent difficilement du travail alors qu'on peut survivre plus facilement en campagne. N'oubliez pas qu'à cette époque les grands chantiers des Breakey dans le canton Dorset et le moulin de la Charny Lumber offraient du travail à quelques milliers de travailleurs. Courcelles a accueilli un certain nombre de ces travailleurs.

La fin des coupes de bois inten-

sives à Dorset, à la fin des années trente, et en 1936 la fermeture du moulin de la Charny Lumber qui emploie plus de 100 hommes ont contribué à la diminution de la population notée entre 1938 et 1943.

En 1952 et 1955, la population atteint de nouveau 1 500 habitants. À cette époque, Courcelles compte plusieurs familles en croissance de 8 à 12 enfants. C'est le temps propice pour l'arrivée de quelques nouvelles familles alors que La Chemise Perfection offre des emplois à du personnel féminin. On y emploie près de 150 personnes.

À partir de 1955 jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, nous observons que c'est le nombre d'enfants par famille qui a amené la diminution progressive. La famille moyenne de 8 à 10 enfants en 1950 est passée de 2 à 3 enfants en 1990. En effet, en regardant le tableau des populations, vous constaterez que le nombre de familles passe progressivement de 287 familles en 1952 à 365 familles en l'an 1993 alors que l'on note une diminution de 594 personnes.

Démographie

À ses débuts, en 1903, il semblerait que notre village comptait une vingtaine de résidences et environ 140 familles vivaient sur l'ensemble du territoire de Courcelles.

À partir des données disponibles, voici un relevé partiel des populations de Courcelles au cours des années.

Année	Habitants	Familles
1914	1079	177
1918	1157	192
1923	1113	189
1927	1198	205
1931	1387	226
1935	1510	254
1939	1350	235
1943	1165	214
1947	1460	260
1952	1562	287
1955	1529	284
1959	1420	281
1963	1347	287
1968	1144	251
1973	1025	300
1983	1010	360
1993	968	365
2001	987	410



La famille Labbé, au 107 de l'avenue Sainte-Martine. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)



Natalité

En jetant un coup d'œil rapide sur le tableau qui suit, vous ferez deux observations. Premièrement, le taux de natalité est très fort chez les premières familles courcelloises et l'espérance de vie chez les nouveaux-nés est beaucoup plus faible qu'actuellement.

Année	Familles	Naissances	Décès d'enfants	Décès d'adultes
1906	Environ 140	69	28	3
1907	Environ 145	65	13	6
1908	Environ 150	55	29	11
1917	190	59	16	6
1918	192	40	13	17
1919	Environ 190	52	14	2
1999	Environ 410	12	0	12
2000	Environ 410	5	0	10
2001	Environ 410	7	0	10

Considérant qu'il y avait deux fois moins de famille que de nos jours, avec plus de 50 naissances par année, nous pouvons affirmer qu'une forte natalité y était pour quelque chose.

Nombreuses étaient les grosses familles. Notons entre autres la famille de Napoléon Labbé avec ses 19 naissances; chez Thomas Patry et Antoinette Duquette, 18 naissances, chez Philippe Leclerc et Agathe Boucher, 19 naissances, chez François Goulet et Obéline Laverdière, 22 naissances.

À noter que trois couples de la famille Laverdière totalisent 68 naissances à eux trois: Obéline 22, David 23 et Marie 23.

Le tableau des décès de cette

époque présente bien la réalité de ces familles. La médecine étant moins évoluée, dans chaque foyer, un certain nombre d'enfants sont morts à la naissance ou en bas âge. De nos jours, tout nouveau-né peut espérer se rendre à la vie adulte dans sa petite famille.



Routes de campagne

À l'ouverture des rangs de notre municipalité, les chemins sont construits avec des fossés d'égouttement de chaque côté. La route doit s'étendre sur une largeur de 18 pieds et être recouverte d'une couche de terre franche. La construction de ces premières routes de campagne se fait à la charge des propriétaires du rang.

Tout comme aujourd'hui, les premiers conseils municipaux ont investi beaucoup d'énergie pour l'entretien de ses routes. En 1912, le gouvernement du Québec adopte la « loi des bons

chemins » afin d'aider les municipalités à améliorer leurs routes. Nous retrouvons une subvention de 7 954 \$, accordée en 1917 en rapport avec cette loi.

Des demandes répétées, au cours des années qui suivent, permettent de passer des « chemins de terre » au « de gravier ». L'application d'une couche de gravier se fait d'abord sur le Grand chemin de Lambton, la route 108 actuelle. Il faudra compter près de 20 ans avant que chaque rang reçoive sa première couche de gravier.

Avec les années, le coût des maté-

riaux et de la main d'œuvre a augmenté. En 1920, le gravier est payé de 0,40 \$ la tonne et l'on paie 0,50 \$ la tonne pour le « charroyage » par les chevaux.

En 1939, M. Napoléon Robert possède trois camions et se voit accorder le transport du gravier à raison de 0,70 \$ et 0,80 \$ la verge cube, couvrant le gravier et le transport. De 1947 à 1949, M. Urbain Bilodeau reçoit 0,10 \$ la verge pour le transport. En 1952, la municipalité paie 2,25 \$ l'heure aux camionneurs Florent Roy, Rémi Binet et Gérard Bernier. Actuellement le gravier se vend 5,20 \$ la tonne.

En 1950, la municipalité fait une demande de construction d'un viaduc au passage à niveau de la route 108. Cette demande est adressée à la voirie au moment où des travaux importants sont planifiés pour lui donner sa forme actuelle. Dans son argumentation, le conseil prétend que la présence de ce passage à niveau au milieu d'une pente importante présente des risques d'accidents. Au moment des travaux, en 1951, la pente sera fortement adoucie au niveau de la traverse du côté sud en y faisant du remplissage. Le premier recouvrement d'asphalte se fait sur la route 108, à l'été 1952.



Rue Principale, août 1949, à partir de l'avenue du Domaine. (Carte postale non datée, Collection Jean-Yves Boissonneault)

Les chemins d'hiver

Même si la circulation se fait à cheval, la municipalité doit investir pour entretenir ses chemins en hiver. Les chemins seront entretenus par des entrepreneurs privés. L'attribution des contrats se fait par la criée du dimanche à la porte de l'église. C'est ce qu'on appelle « la vente des chemins d'hiver ». Celui qui faisait l'offre d'entretien au plus bas prix se voyait attribuer le contrat.

Avant la criée, le conseil décidait d'un prix maximum à payer. En 1918, on fixe le prix maximum à payer à 0,75 \$ l'heure pour un homme avec ses deux chevaux. En 1921, le prix est ramené à 0,50 \$ l'heure. Les prix sont variables et directement proportionnels au nombre d'entrepreneurs intéressés. Les contrats sont adjugés à une dizaine d'entrepreneurs différents puisque le territoire est divisé en plusieurs sections.

Pour 1931-1932, les chemins d'hiver sont adjugés pour des prix de 0,27 \$ à 0,30 \$ l'heure, en 1932-1933, de 0,14 \$ à 0,25 \$ l'heure, en 1936-1937, de 0,34 \$ à 0,40 \$ l'heure et en 1951, ils sont uniformisés à 1 \$ l'heure.

Les conditions du contrat mentionnent que les chemins doivent être ouverts pour 8 heures. En 1931, il est



Gérard et Noël Poulin viennent à la grand-messe, hiver 1949. Photo prise sur l'avenue Sainte-Marie. Les bâtiments à l'arrière-plan font partie de la rue Principale. (Collection Yvonne et Gérard Poulin)

demandé aux entrepreneurs d'avoir des ailes à leurs grattes pour rejeter la neige à au moins trois pieds de chaque côté. On lui demande aussi de prévoir des endroits pour que les attelages puissent se rencontrer et de les indiquer par des balises dont il en assure lui-même les frais. En 1942, on demande à l'entrepreneur du village de passer le rouleau sur au moins une largeur et demie. Notons ici qu'une charrue à neige coûte 40 \$ en 1920.

Pour éviter que la neige s'accumule trop rapidement sur les routes en hiver, l'inspecteur de voirie est invité, à l'automne, à serper le long des chemins et à avertir les propriétaires de couper tous les taillis qui font ramasser de la neige. De plus, dans les années vingt, la municipalité installe des barrières à neige à des endroits stratégiques. Dans les années quarante, ces barrières font place à des clôtures à neige.



Routes d'hiver pour 1912-1913

Salaires versés aux contracteurs pour l'hiver à un taux horaire de 0,40 \$

Georges Rancourt	Route du 12 de Dorset	5,00 \$
Cyrille Labrecque	Route du 13 de Dorset	29,00 \$
Napoléon Labrecque	Route du 8 ^e rang Sud	19,50 \$
Joseph Jean	Route du 7 ^e rang	15,50 \$
Dominique Faucher	Route du 6 ^e rang	35,00 \$
Léon Laprise	Route A et B de Lambton	15,50 \$
Louis Blanchette	Route du 8 ^e rang Nord	20,00 \$
Cléophas Fortier	Village rue Principale	10,00 \$
Cléophas Fortier	Rang des Fortier	32,00 \$
Omer Roy	Route du 6 ^e au grand rang	15,50 \$
François Roy	De l'église au moulin à farine et rue du Moulin	5,00 \$

Total : 202,00 \$





Première souffleuse à neige de M. Philibert Goulet en opération au 6^e rang. Une merveille à voir fonctionner. (Collection Gracia et Benoît Blanchette)

À l'hiver 1950-1951, la route 108 est ouverte à la circulation automobile. La route du village étant entretenue, les Courcellois n'ont plus à remiser leur automobile pour l'hiver et peuvent circuler d'un village à l'autre. En 1951-1952, M. Ronaldo Gilbert s'engage à entretenir 2,3 milles de route au 8^e rang Nord. M. Jean Breton ouvrira la 108, la route du village, le village, le 8^e rang Sud, le chemin de Dorset, Dorset et la concession.

Pour l'hiver 1952-1953, M. Philibert Goulet s'engage auprès de la municipalité à entretenir tous les chemins de la paroisse ; soit près de 23 milles, à raison de 225 \$ le mille. M. Jean Breton conserve la route 108.

Les accumulations de neige en bordure de la route causent toujours des problèmes. Pour tenter d'y remédier, la municipalité adopte, en 1953, le règlement 88 qui vient promulguer que toutes les clôtures longeant les chemins municipaux doivent être de fils métalliques ainsi que les clôtures de travers jusqu'à 40 pieds du chemin. De cette façon, les clôtures de perche sont éliminées en bordure de la route. La politique de faire couper les buissons sur le côté de la route

s'applique toujours. De son côté, l'entrepreneur Philibert Goulet fait l'acquisition d'une souffleuse à neige pour projeter la neige plus loin.

À l'hiver 1954-1955, M. Goulet éprouve des difficultés à dégager les routes. Les chutes de neige répétées

font en sorte que le 23 mars tous les rangs sont fermés à la circulation automobile. La machinerie n'est plus adéquate pour accomplir la tâche et M. Goulet doit faire appel à l'aide extérieure. Il faudra attendre près de deux semaines avant de circuler à nouveau en automobile.

Pour l'hiver 1955-1956, M. Léo Gosselin de Beauceville s'engage à entretenir nos chemins à raison de 225 \$ le mille pour la route 108 et 275 \$ le mille pour les rangs. L'expérience de l'hiver précédent fait en sorte que le conseil ajoute une clause de pénalité de 25 \$ le mille s'il y a fermeture de route pour une période de plus de 24 heures.

À l'automne 1956, la municipalité fait l'achat d'un camion pour le déneigement ainsi qu'un tracteur muni d'une souffleuse. C'est la fin des entrepreneurs de chemin d'hiver à Courcelles. Au fil des années. Le conseil renouvelle les équipements de façon à donner un bon service de chemins d'hiver. La technologie actuelle permet de maîtriser facilement et rapidement les bancs de neige qui veulent se former sur nos routes.



Début de la construction du pont de fer, en 1912. (Collection Gemma Tardif)



Pont de fer enjambant la rivière aux Bluets. Photo prise vers 1920. (Collection Françoise Doyon)



Une passerelle est ajoutée au pont du village pour accommoder les piétons. (Carte postale non datée, Collection Irène Bégin)

Les ponts

Lorsque nous traversons un pont, nous ne songeons pas aux efforts investis pour nous rendre la chose possible. Lors des discussions en vue de la fondation de Courcelles, le coût des ponts à construire et entretenir était un élément à considérer dans le fardeau fiscal de la future municipalité.

Le territoire de notre municipalité compte sept ponts à la charge de la municipalité. Les plus spectaculaires sont ceux de la route 108 et du village

qui enjambent la rivière aux Bluets. Le gouvernement provincial participe à la construction des ponts les plus importants. À plusieurs reprises, la municipalité doit investir pour refaire des ponts, les modifier, rénover les tabliers ou les soulever. Le pont de la route 108 passe du pont simple à pont couvert en 1897. Il trouve sa structure de béton adaptée à la circulation lourde en 1951. Le pont du village, construit en bois, descendait beaucoup plus bas sur la rivière. En 1912, une structure de métal permet d'allonger le

pont en réduisant la côte pour y accéder. Le tablier de bois est refait périodiquement. Devenu trop étroit et faible pour porter nos lourds camions, il est remplacé par le pont de béton actuel, en 1971. Tous les autres ponts ont dû être renforcés au fil des années.

Transport

Les voitures à traction animale ont amené nos premiers défricheurs sur leurs lots. Pendant de longues années, les routes ne sont que de vagues sentiers parsemés d'ornières, de roches et de souches. Peu à peu, ces sentiers deviennent des chemins de terre franche et des routes de gravier. Les gens peuvent donc transporter plus de marchandises dans un même voyage et aller plus vite.

On sent le besoin de réglementer la circulation lorsque l'automobile et le camion s'amènent pour prendre la relève du cheval. Le 20 mai 1918, M. Aurèle Bélanger note dans sa comptabilité qu'il fait l'acquisition d'une automobile. Le 16 juillet 1921, le conseil municipal limite la vitesse à 10 milles à l'heure dans le village pour les automobiles et les voitures. Quatre panneaux indicateurs sont mis en place.

En décembre 1931, la municipalité appuie un mouvement provincial demandant au Premier ministre de réglementer le transport par camion.



Construction du nouveau pont, 1971. (Collection Paysmage)



Dans cette requête, on fait valoir que les camions font le transport des marchandises à un prix moindre que le chemin de fer parce qu'il n'y a pas de réglementation adéquate. Il est mis en évidence que les camions qui utilisent les routes n'ont pas à payer de taxe proportionnelle pour l'entretien des routes provinciales tandis que les chemins de fer ont à payer pour la construction et l'entretien des voies. Il est donc demandé que le transport par camion soit soumis, par voie législative, aux mêmes obligations que les chemins de fer quant au paiement de la taxe pour l'entretien des routes, au transport des passagers et aux limites de pesanteur des marchandises.

En juin 1933, un règlement municipal vient prohiber la circulation de véhicules lourds sur les chemins de la localité qui ne sont pas sous le contrôle du Ministère de la Voirie.

Conformément à la « Loi des véhicules automobiles », en période de dégel et de pluie, le poids du véhicule ne devra pas dépasser 2 000 livres. La vitesse est limitée à 16 milles à

l'heure. Les contrevenants à ce règlement s'exposent à une amende de 20 \$ ou 15 jours de prison.

En 1934, la municipalité appuie un autre mouvement provincial pour faire réduire le prix de l'essence que l'on trouve trop cher à 0,30 \$ le gallon. Cette requête vise à obtenir une enquête publique sur la protection que le gouvernement accorde au trust de la gazoline. On considère qu'un prix de 0,18 \$ à 0,20 \$ le gallon serait plus juste.

Circuler à bicyclette sur les routes de gravier n'est pas toujours facile. Au début des années quarante, les piétons sont exaspérés par les cyclistes qui circulent sur les trottoirs. En 1944, une résolution du conseil vient interdire aux propriétaires de bicyclette de circuler sur les trottoirs, sous peine d'amende de 1 \$ à 5 \$. Cette même année, la rue Principale reçoit sa première couche d'asphalte. La route 108 est asphaltée en 1952 mais la route du village attendra encore quelques années. En juin 1948, un règlement vient interdire le stationnement à tout

véhicule le long du trottoir et interdiction aux camions des deux côtés de la rue, entre l'avenue Perfection et l'avenue de l'Église.

Au printemps 1945, le conseil appuie M. Honoré Mercier de Lambton pour établir un service d'autobus entre Saint-Évariste et Lac-Mégantic du 1^{er} mai au 1^{er} novembre. Il en est de même pour la demande de M. Prosper Côté qui organise un transport entre Saint-Georges et Disraëli.

À l'automne, M. Mercier sollicite de nouveaux appuis pour un service d'hiver en autoneige. Le conseil refuse parce que M. Mercier prévoit un simple arrêt à la jonction de la route 108 sans se rendre au village. P. Thibodeau et fils Enr. organise un transport autobus entre Saint-Georges et Sherbrooke en 1946. En janvier 1947, un permis de transport pour autoneige est accordé à M. Albéric Bégin.

Comme l'autobus s'avère plus rapide que le train, les clients du chemin de fer optent pour ce nouveau transport. Voulant conserver sa clientèle, le Québec Central organise vers 1947, un transport d'été par autobus pour desservir le trajet Lac-Mégantic-Tring-Jonction et se rendre à Québec. Au début des années 50, ce transport fonctionne sur une base annuelle. Au début des années 60, les autobus Lachance reprennent ce circuit en y apportant quelques modifications.

L'évolution voit disparaître l'autobus de nos routes régionales tout comme nos taxis locaux. Certains ont en mémoire les noms de MM. Napoléon Rodrigue, Joseph Lachance (Le Blanc), Henri-Louis Bélanger, Pierre Fortin, Philibert Fortier, Rosaire Patry et Dominique Hamann.

Aujourd'hui, nous remarquons que le maître de la maison possède sa voiture. Une deuxième voiture s'ajoute si la maîtresse a à se déplacer dans une autre direction pour son travail. Souvent une troisième voiture s'ajoute lorsque les enfants atteignent un niveau d'études supérieures. Nous sommes à l'époque où la voiture personnelle règne en maîtresse.



M. Albéric Bégin utilise son « snowmobile » pour faire le montage des lignes électriques pendant les mois d'hiver et répondre aux demandes des clients. (Collection Jean Bégin)

L'électricité

Avant l'arrivée des lignes électriques dans notre municipalité, nos ancêtres s'éclairaient à la chandelle, à la lampe à l'huile ou au gaz.

Le 7 octobre 1926, la municipalité autorise la St. Francis Water Power Corp. à construire une ligne de transmission électrique jusqu'au village. Par la même occasion, une taxe est décrétée pour les gens de la rue Principale. Cette taxe couvrira les frais d'entretien et d'électricité des huit lampes de 100 watts. La compa-

gnie fixe le coût annuel de chaque lampe à 25 \$.

À partir de l'été 1927, des installations électriques apparaissent progressivement dans les demeures de la rue Principale. Les gens des rues secondaires devront attendre jusqu'en 1936 avant de recevoir ce service.

Le 6 décembre 1937, la municipalité accorde la permission à la Shawinigan Water and Power Corp. de distribuer l'éclairage, la chaleur et la force motrice dans les limites de la

paroisse. En mai 1938, le 8^e rang Sud dépose une demande pour obtenir ce service.

C'est en 1943 que se dessine la réalisation prochaine des travaux importants. Cinq lampes viennent s'ajouter aux autres pour éclairer les rues du village. Les fermes du 8^e rang Sud reçoivent l'électricité en 1944. En 1948, c'est au tour des gens du 8^e rang Nord et du 6^e rang. L'électrification de la paroisse sera complétée au printemps 1949 par la ligne du rang des Fortier.

Structuration de services

Un plan d'urbanisme

Au début du siècle dernier, les gens du village construisaient leurs maisons près de la rue et souvent très près les unes des autres. Parfois, il y avait à peine la largeur d'un homme pour passer entre deux bâtisses. M^{me} Rose-Hélène Lessard nous raconte que les garçons qui ramenaient les vaches vers leur maître pour la traite du soir ont rencontré un problème. En effet, la vache de son père, M. Émile Lessard, s'est engagée entre leur maison et le magasin et il fallut de longues minutes pour réussir à la libérer.

Des événements tragiques font réaliser que des distances plus grandes doivent exister entre les différentes constructions. Entre autre, le feu rase six constructions entre le 217 et le 395 de la rue Principale, au printemps 1924. Notons aussi l'incendie de l'hiver 1945 où trois bâtisses flambent et une autre est endommagée entre le 179 et le 183 de la rue Principale.

Sous la présidence du maire Albéric Bégin, un premier règlement d'urbanisme est adopté en août 1947. Il s'applique à toute construction située à un mille autour de la station de chemin de fer. Voici l'essentiel du règlement.

- Pour construire ou modifier une construction existante, le propriétaire devra obtenir un permis de la municipalité.



Bruno Beaudoin sur la patinoire près du cimetière vers 1950. À l'arrière, vue des résidences de l'avenue du Domaine. (Collection Gaétane Beaudoin)



Réunion de famille chez Hilaire Fortier. Remarquons l'architecture de la maison de M. Fortier, construite vers 1917. Elle est voisine du salon funéraire, au 114, avenue du Domaine. Elle a subi des modifications. (Collection Thérèse Fortier-Cyr)



- Il devra fournir dans sa demande les détails complets de sa construction : emplacement, usage de la bâtisse, dimensions, matériaux utilisés et les coûts.
- Aucune maison ne devra être érigée à moins de 15 pieds de la ligne de rue. Elle ne devra pas non plus être érigée à une distance moindre de 15 pieds de l'édifice voisin de même nature de gauche ou de droite.
- Tout édifice devra être érigé sur des fondations en pierre ou en béton.
- Toute construction de bois devra être peinte à l'extérieur ou blanchie à la chaux et devra être maintenue dans un état de propreté acceptable par l'inspecteur.
- Les édifices commerciaux pourront être construits seulement sur l'un ou l'autre des côtés de la rue Principale.
- Nulle personne n'établira une cour

à bois, bois de chauffage, charbon ou autre bois dans le village.

- Si un bâtiment, clôture ou autre construction devient par son état de ruines ou de délabrement dangereuses pour le feu, il sera du devoir de l'inspecteur d'avertir le propriétaire d'enlever immédiatement tel bâtiment, clôture ou construction de bois. À défaut de quoi, dans les deux jours, après tel avis, l'inspecteur pourra sur assentiment du conseil, faire enlever tel bâtiment, clôture, construction de bois ou autres matériaux combustibles et le coût de tel travail sera à la charge du propriétaire.
 - En 1969, le conseil donne officiellement un nom à chaque rue du village et en fera l'affichage. Chaque emplacement a désormais un numéro sur la rue ou le rang.
- En 1991, les règlements 205 à 209 viennent apporter une touche plus actuelle au plan d'urbanisme.

L'année suivante, une zone industrielle est désignée sur la rue du Moulin.

Aqueduc et égouts

Le premier système d'aqueduc pour desservir le village est construit en 1908 par M. Alphonse Lacroix. Plombier de métier, il fait l'installation et l'entretien de son système. Le premier réservoir à eau se situe dans le 8^e rang Sud, à une centaine de mètres de la limite actuelle du village. Les clients desservis se retrouvent le long de la rue Principale jusqu'à l'avenue Sainte-Marie environ.

En 1915, il vend son aqueduc à M. Napoléon Brousseau. À cette époque, le réseau se rend à l'avenue Perfection. En 1947, le conseil présente une proposition pour faire évaluer le système d'aqueduc de M. Brousseau en vue de s'en porter acquéreur et d'y apporter des améliorations. Le projet est abandonné et



Photo prise près du pont, vers 1920. (Collection Moïse Bureau)



Pendant les travaux d'aqueduc de l'été 1975, Adélard Blanchette s'organise pour ne pas manquer d'eau. (Collection Denise et Armand Blanchette)



Aristide Bélanger creuse une tranchée, pour les travaux de juillet 1975, en face du restaurant Idéal. (Collection Linette Beaudoin)



Gracia Blanchette et sa bru Denise Côté profitent de l'installation d'Adélard, pour faire le lavage, pendant les travaux de l'été 1975. (Collection Denise et Armand Blanchette)

M. Conrad Brossard de Lac-Mégantic en fait l'acquisition pour l'exploiter. La municipalité s'en portera acquéreur en 1964.

Au cours des années, un système d'égouts est développé par M. Albéric Bégin. Au départ, les eaux usées coulent directement dans les fossés vers la rivière ou empruntent un fossé sur la terre de M. Léo Fortin. En 1953, le réseau d'égouts sanitaires est prolongé jusque chez Thomas Patry. Un système d'égouts de surface de 910 pieds est en fonction sur la rue Principale. Le système d'égouts sera acheté par la municipalité en 1967 au coût de 1 500 \$, alors que M. Bégin cesse de dispenser le service aux villageois.

Avec l'accroissement de la population au village, de nombreux problèmes se posent. Les systèmes d'aqueduc, d'égouts et de protection contre les incendies sont devenus totalement inadéquats pour répondre aux besoins. En décembre 1965, l'adoption du règlement 145 prévoit la reconstruction de ces réseaux.

En 1970, des travaux de sondage sont effectués pour déterminer la quantité de roc à excaver. Le règlement 165 approuvé en avril 1972 prévoit la construction d'un réservoir de 160 000 gallons au 6^e rang, une usine de chloration, une conduite d'amenée d'eau au village et la captation d'un ruisseau. Les travaux

débutent en 1972 et se poursuivent au cours des années suivantes avec la reconstruction complète des systèmes. Des égouts sanitaires et pluviaux des plus modernes sont construits en y ajoutant des étangs d'oxydation. Des bornes-fontaines réapparaissent le long de toutes les rues du village. Pour répondre aux besoins en approvisionnement en eau en période sèche, la municipalité fait aménager trois puits artésiens en 1979, près du réservoir du 6^e rang.

Au fil des ans, la facturation à la clientèle a évolué. À la fin des années 40, il en coûtait 18 \$ par maison pour les robinets, plus 5 \$ par année pour les toilettes et 4 \$ pour le bain. Par la suite, les coûts sont établis par unité de logement. En 1996, des compteurs d'eau sont installés à chaque résidence. Cette mesure qui vise une facturation plus juste selon l'utilisateur payeur a aussi comme effet d'amener une réduction importante de la consommation d'eau.



La grange flambe chez Achille Boissonneault, le 4 juillet 1982. (Collection Julie et Achille Boissonneault)



Service des incendies

La crainte des incendies a toujours été présente chez nous. Nos résidences de bois constituent un excellent matériau combustible.

À ses débuts, la municipalité n'est pas dotée d'un service d'incendie. Lorsqu'un incendie se déclare, la collaboration de tout le monde est sollicitée. Au son des cloches de l'église ou de l'appel général téléphonique, chacun se rend immédiatement sur les lieux de l'incendie, seau en main. Les volontaires tentent de sauver des biens et font de leur mieux pour éteindre le feu à partir d'une source d'eau disponible dans le voisinage.

Les documents municipaux nous apprennent qu'en 1925, le conseil fait l'acquisition de deux extincteurs chimiques de 40 gallons pour combattre les incendies. Cet extincteur était une sorte de gros cylindre fermé posé à l'horizontal sur un petit chariot à grandes roues que des hommes s'efforçaient d'amener sur les lieux. Ce cylindre était déjà rempli d'eau. De l'acide était versé dans l'eau et du bicarbonate de soude (soda) y était ajouté. La réaction produisait une pression qui rendait l'eau disponible au boyau.

Prévention des incendies

À l'été 1929, la municipalité s'implique de façon à prévenir les incendies en adoptant un règlement ordonnant aux propriétaires d'exécuter certains travaux pour se protéger contre le feu.

- Des officiers inspecteurs seront nommés pour visiter toutes les maisons et ordonner des travaux à faire.
- Le propriétaire doit voir de façon particulière à la propreté extérieure des lieux entre le 1^{er} avril et le 30 novembre.
- Tout édifice devra posséder une échelle donnant accès au toit et pouvant porter deux hommes.
- Les cendres chaudes devront être déposées dans des récipients de pierre ou de métal pour au moins trois jours.

- Les cheminées en tuyau devront être remplacées par des cheminées de briques à partir de juillet 1930.
- Une attention plus particulière sera portée à la construction de nouvelles maisons.
- Les cheminées de briques devront descendre jusqu'en bas du plafond.
- Des grillages pare-étincelles devront être installés pour les chaudières à vapeur. La cheminée au tuyau d'échappement devra s'élever à au moins 10 pieds au-dessus de la ligne de faite de la bâtisse principale.
- Les tuyaux de poêle devront être à une distance d'au moins 10 pouces du mur et de 13 pouces du plafond.



Ce qu'il reste de la cabane à sucre de Gaétan Labrecque, le 9 avril 1993. (Collection Huguette et Gaétan Labrecque)

- Les constructions nouvelles de scierie, beurrerie, fromagerie, fonderie, forge, boulangerie et autres devront obtenir un permis du conseil quant à la distance à respecter avec les autres constructions.
- Tout propriétaire ou occupant des lieux devra ramoner sa cheminée deux fois l'an ; soit entre le 1^{er} et le 15 mars et le 1^{er} et le 15 décembre.
- Toute personne en contravention à ce règlement s'expose à une amende de 1 \$ ou 2 \$ par jour de contravention.

La municipalité engage des officiers à 2,25 \$ par jour de 10 heures de travail. Ceux-ci sont autorisés à inspecter l'intérieur et l'extérieur de toutes les maisons et autres édifices. À compter de 7 heures, l'inspecteur peut entrer dans les résidences pour effectuer les vérifications en rapport au

présent règlement.

En mars 1945, la municipalité songe à se doter d'une pompe à incendie. L'année suivante, elle dépose une demande auprès du député pour l'achat de biens de guerre : un système à incendie comprenant pompe et tuyaux, un bulldozer et un tracteur. Ce projet ne se réalise pas.

Nouveau règlement de prévention des incendies

L'an 1946 est marqué par l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la protection des incendies. Ce règlement stipule que :

- Tout propriétaire ou occupant devra posséder 5 seaux à incendie et avoir des échelles du sol au toit et du toit au faite de la maison.
- Il est défendu à toute personne d'entrer dans les étables, écuries, porcheries, granges ou hangars avec des lampes non placées dans des lanternes fermées, ou d'y entrer avec des cigarettes ou pipes allumées.
- Il est défendu d'allumer du feu dans un hangar, grange ou autres bâtisses autrement que dans une cheminée ou un poêle en métal communiquant à une cheminée.
- Tout propriétaire d'édifices contenant des matières combustibles ou inflammables devra tenir les portes fermées.
- Toutes les cheminées devront être doubles et ramonées au moins une fois l'an.
- Il est défendu de déposer des cendres dans des récipients de bois et de passer des tuyaux de poêle à travers des cloisons de bois.
- Il est interdit à tout marchand ou autre personne de garder en dépôt plus de 50 gallons de pétrole ou de gazoline. Le dépôt de gazoline devra être enfoui sous terre.
- Les cheminées des manufactures devront être construites à une hauteur d'au moins 25 pieds plus haute que la maison voisine la plus élevée.
- Tout propriétaire ou locataire de manufacture devra faire disparaître

ou détruire à tous les jours les copeaux, sciures, ripes ou rognures de bois.

- Tout contrevenant à ce règlement s'expose à une amende n'excédant pas 40 \$ pour chaque contravention.
- Un inspecteur sera nommé avec pouvoir d'inspecter les cheminées des maisons de la municipalité.

Par la même occasion, un autre règlement vient aussi préciser la bonne façon d'entretenir les cheminées et de quelle façon l'inspecteur des cheminées s'acquittera de sa tâche.

Lutte contre les incendies

À l'été 1947, les travaux pour l'installation d'un système de protection contre les incendies sont entrepris. La cabane des pompes est construite sur le bord de la rivière près du barrage. On fait l'achat d'une pompe, 2 000 pieds de tuyau goudronné de 6 pouces, 1 000 pieds de 4 pouces et des bornes-fontaines. Les travaux d'enfouissement sont complétés à l'automne 1948.

En mars 1947, le premier chef de la brigade des incendies est engagé. M. Jean Beaudoin occupe le poste. Il reçoit un salaire de 0,45 \$ l'heure et doit faire deux exercices par mois en plus des sorties pour les feux.

En juillet 1948, le conseil offre de l'équipement à ses pompiers volontaires. Nous retrouvons l'achat de 500 pieds de boyau de 1,5 pouce, un siamois, une échelle de 24 pieds, une échelle de 30 pieds, 2 buses « nozzle », 5 manteaux de caoutchouc, 5 paires de bottes et 5 chapeaux de pompiers.

En janvier 1949, la municipalité vient statuer sur le nombre de pompiers en fonction lors d'un feu. Elle définit que quatre hommes seront payés pour chaque jet d'arrosage. Ils formeront des équipes de deux et se remplaceront aux 30 minutes. Le pompier qui se chargera de suspendre les boyaux à sécher, les descendre et les enrouler recevra 0,20 \$. Une somme de 2 \$ est allouée pour le



Incendie de la maison de Francine Boutin et Jean-Pierre Godbout, au coin de la rue Principale et de l'avenue de la Rivière, 14 août 1998. (Collection Claudette et André St-Pierre)

Chefs-pompiers

Jean Beaudoin	1948-1948
J.E. Tardif	1949-1950
Josaphat St-Pierre	1950-1953
Tharcisius Rouillard	1953-1957
Josaphat St-Pierre	1958-1969
Évariste Jobin	1969-1989
Claude Couture	1990-1993
Roger Plante (Kaross)	1993-2001
Richard Goulet	2002-...

camion qui transportera les boyaux lors d'un feu dans le village.

L'appel au feu s'est d'abord fait par les cloches de l'église. L'avènement du téléphone fait lancer un appel général. En 1949, une sirène est installée sur la tour à séchage des boyaux. Au moment de l'appel au feu, les chefs-pompiers J.E. Tardif et Josaphat St-Pierre se rendent tout de suite à la cabane des pompes à feu pour actionner cette sirène. Elle est par la suite actionnée directement à la centrale téléphonique. On la déménage à la caserne de l'avenue du Domaine à la fin des années 60 et elle sera en service jusqu'à la fin des années 90. Ce système n'est pas toujours entendu des pompiers et attire de nombreux curieux. Aujourd'hui, le chef-pompier qui reçoit l'appel au feu, peut le transmettre simultanément à tous ses pompiers au moyen d'un sys-

tème de télé-avertisseur.

En 1970, l'achat d'un camion-pompe a contribué à améliorer le service sur tout le territoire de la municipalité. La construction d'un nouveau système d'aqueduc avec bornes-fontaines au milieu des années 70 et l'ajout d'un camion-citerne en 1992 rendent notre système de protection contre les incendies très efficace.

Dépotoir municipal

Au cours des premières années, l'élimination des déchets ne préoccupe personne. Les quelques vieux journaux sont utilisés pour allumer le poêle à bois. Les gens trouvent une deuxième utilisation pour la plupart des contenants de verre. Les sacs de cent livres de farine vides sont blanchis et deviennent des linges à vaisselle, des taies d'oreillers, des nappes, des tabliers, etc. Seulement des boîtes de conserve et certains contenants de verre sont éliminés. Les gens de la ferme les jettent sur un « tas de roches » et ceux du village les balancent dans les escarpements en bordure de la rivière.

Avec les années, l'accumulation des déchets en bordure de la rivière devient très évidente. Boîtes de conserve, bouteilles, pneus et même vieilles voitures et carcasses d'animaux jonchent les bords de la rivière.



En 1947, la municipalité demande aux gens du village de cesser cette pratique et fait recouvrir de sciure de bois le dépotoir le plus à la vue chez J.E. Tardif, au 105, avenue Sainte-Martine. En 1953, on émet une interdiction de jeter des déchets chez Philibert Fortier au 125, avenue du Domaine.

Un premier dépotoir est mis à la disposition des gens du village, le long de la rivière, au rang des Fortier, voisin du 131, avenue du Domaine. En

1954, un service de vidanges est mis sur pied. Une taxe de 1,50 \$ par année est imposée à chaque logement.

En 1961, le Conseil décide de brûler les déchets. Un terrain est aménagé à cette fin dans l'avenue de la Rivière à mi-chemin entre le village et le 6^e rang.

En 1981, on éloigne le dépotoir du village en faisant l'acquisition d'un terrain sur le lot 10 du 6^e rang. La politique de brûler les déchets se

poursuit pendant quelques années.

Présentement les déchets sont cueillis à chaque demeure de la paroisse et sont enfouis au dépotoir. Il en coûte 45 \$ par année pour chaque résidence ou logement.

La récupération du verre, du papier, du métal et du plastique est une pratique courante dans les paroisses avoisinantes. La volonté politique de réaliser un tel projet chez nous ne s'est pas encore manifestée.

Édifices municipaux

La salle paroissiale

Le premier édifice municipal sera érigé au début des années 40. En février 1939, la municipalité fait couper les 6 000 pieds de bois que la compagnie des Breakey lui a donnés pour la construction de la salle et lui en achète 7 000 autres. La Fabrique contribue en rendant disponible le terrain situé entre l'église et l'avenue du Domaine. La « Salle Paroissiale » s'élève donc le long de l'avenue du Domaine, en parallèle à l'église avec façade donnant vers la rue Principale. Cet édifice de deux étages comprend au rez-de-chaussée un petit logement, en location où, entre autres, M. Louis Roy s'installe après l'incendie de sa demeure en 1945. De plus, un vaste espace pour ranger du matériel et le bois de chauffage nécessaire pour l'hiver. Au premier étage, se retrouve une grande salle dont l'avant est occupé par une scène destinée aux présentations théâtrales ou musicales.

C'est là que siège le conseil municipal. La salle est mise à la disposition de tous les organismes paroissiaux. La location de la salle est fixée à 10 \$ pour une soirée dont 5 \$ seront remis à la Fabrique. En mai 1947, il est résolu de louer la salle à M. Georges Goulet, pour deux ans, à 1 \$ par année, pour y tenir une manufacture de couture, avec le privilège de renouveler son contrat. L'entente avorte car les titres de propriété ne sont pas clairs. La « Salle Paroissiale », située sur le terrain de la



Les soeurs Bégin en avant de la salle paroissiale. (Collection Irène Bégin)

Fabrique, est administrée par la municipalité mais est-ce la municipalité ou la Fabrique qui en est propriétaire ?

En septembre 1949, le logement du bas, converti en salle, est mis à la disposition des Chevaliers de Colomb pour leurs rencontres du dimanche matin. À partir de 1950, l'O.T.J. peut occuper les lieux les autres jours de la semaine. En 1953, la grande salle leur est aussi prêtée gratuitement pour réchauffer les patineurs et patineuses ainsi que les amateurs de hockey. La « Salle Paroissiale » demeure en fonction, sans aucune rénovation, jusqu'à sa démolition en 1966. Aujourd'hui, de majestueux érables croissent sur son emplacement.

La cabane des pompes à feu

Le premier édifice mis à la disposition du service des incendies est construit en 1947. Il est situé sur le bord de la rivière, près du barrage, sur la propriété de M. J.E. Tardif.

Cette construction comprend deux parties. La plus apparente est la tour où sont suspendus les boyaux à incendie pour le séchage. À ses pieds, se trouve un garage pour ranger tout le matériel utile aux pompiers : pompe de refoulement, échelles, habits, boyaux et pompe auxiliaire.

Lors du démantèlement à la caserne actuelle en 1969, la tour est rasée mais le bâtiment principal demeure en place.



Cabane des pompes à feu munie d'une tour pour le séchage des boyaux à incendie. (Collection Normand St-Pierre)

Le garage municipal et l'hôtel de ville

En 1968, la municipalité achète un terrain sur l'avenue du Domaine et fait construire un édifice comptant un seul étage. La grande majorité de l'espace est occupée par un garage destiné au remisage et à l'entretien des véhicules municipaux. Un quart de la bâtisse est occupé par la nouvelle caserne des pompiers. Cette construction porte bien son nom de « Garage municipal ».

La fin des années '70 annonce des changements. Une salle est aménagée et réservée au Club de l'Âge d'Or. Un deuxième étage s'ajoute en 1982. La moitié du nouvel espace devient une grande salle publique, le quart est réservé au Cercle des Fermières et l'autre quart est réservé à l'administration municipale. Le secrétariat de la municipalité quitte les résidences privées pour s'y installer en permanence. Les séances du conseil s'y tiennent régulièrement. L'édifice se mérite le nouveau titre d'Hôtel de ville.

En l'an 2000, la caserne des pompiers est agrandie pour accueillir tous les équipements. Elle occupe désormais la moitié du rez-de-chaussée.

À l'été 2001, un nouveau garage municipal est érigé dans le secteur industriel de la rue du Moulin. Ce

garage fort spacieux répond adéquatement aux besoins municipaux.

Des employés municipaux

Au cours des années, la municipalité a fait appel à des gens travaillant à temps partiel, complet ou de façon bénévole pour accomplir des tâches précises.

L'inspecteur agraire se charge de vérifier la répartition des terres (clôtures de lignes litigieuses). Le gardien d'enclos publics voit à recueillir les animaux qui ont échappé à la surveillance de leurs maîtres.

Les dix inspecteurs de voirie s'occupent de garder dans le meilleur état possible la section de route qui leur est confiée. Au tournant du demi-siècle, cette fonction est occupée par un seul homme auquel on donne le nom de cantonnier. Comme il agit sous les directives du Ministère des transports, son choix en est un politique. On se rappellera peut-être MM. Delphis Lessard, Arthur Couture et Odelpha Fortin. Des surveillants de travaux sont engagés pour surveiller l'exécution de travaux importants faits pour la municipalité.

L'inspecteur des cheminées vérifie l'état de toutes les cheminées de la paroisse afin de constater qu'elles ne sont pas un danger d'incendie.

L'inspecteur des cours d'eau aménagés voit si les travaux exécutés sur les cours d'eau rencontrent certaines normes établies.

L'inspecteur des mauvaises herbes surveille certaines espèces indésirables afin d'en éviter la prolifération.

Les deux estimateurs sont chargés par la municipalité de réévaluer périodiquement la valeur de chaque propriété.

La fonction d'inspecteur municipal est plus récente. Il cumule diverses tâches telles : inspecteur de voirie, surveillant de travaux, opérateur de machinerie d'hiver, mécanicien d'entretien, vérification et entretien du réseau d'aqueduc et d'égouts, etc. Il est employé à temps plein. Ont occupé cette fonction MM. Évariste Jobin et Réal Bernier assistés de MM. Bérard



Le constable Josaphat St-Pierre, 1948-1960. (Collection Jacqueline et Guy Lessard)

Goulet et Dominique Mathieu.

Le juge de paix fait l'assermentation de toute personne qui a une charge publique à remplir.

Les constables agissent comme gardiens de la paix. Ils font régner l'ordre et surveillent l'application de certains règlements municipaux. Des documents municipaux nous permettent d'établir de façon plus ou moins précise que les personnes suivantes ont occupé cette fonction de constable municipal. Ils ont maintenant cédé leur place à la Sûreté du Québec.

Aujourd'hui la fonction d'inspecteur agraire est remplie par M. Guy Fournier. M. André Drouin agit comme inspecteur des mauvaises herbes. MM. Maurice J. Gosselin et Renaud Boulanger sont nos gardiens d'enclos publics. Les autres fonctions ont été modifiées ou sont disparues.

Constables

Ernest Bilodeau	1936-1937
Eddy Couture	1938
Omer Roy	1938
Joseph Fortier	1939
Edmond Goulet	1939-1940
	1946-1947
Donat Couture	1940-1943
Ernest Arguin	1941-1943
Louis Roy	1944-1945
Jean Beaudoin	1944-1945
Philibert Fortier	1946-1945
Josaphat St-Pierre	1948-1960
Roland Breton	1953-1965





Aurèle Bélanger 1903-.... et 1921-1923

Les maires			
Aurèle Bélanger	1903-... 1921-1923	Henri-Louis Bélanger	1939-1947
Francis Roy (non vérifiable)	Vers 1910	Albéric Bégin	1947-1953
Napoléon Brousseau	1913-1918	J. Adrien Nadeau	1953-1955
Uldéric Allard	1918-1921		1960-1967
Cyrille Labrecque	1923-1927	Ernest Fortin	1955-1960
J. Alphonse Roy	1927-1929	Réal Bilodeau	1967-1970
Pierre Fortin	1929-1933	Donat Gallant	1970-1985
Louis Blanchette	1933-1935	Fernand Coulombe	1986-1993
Ernest Bureau	1935-1938		1998-...
		Rosaire Lapierre	1994-1998



Napoléon Brousseau 1913-1918



Uldéric Allard 1918-1921



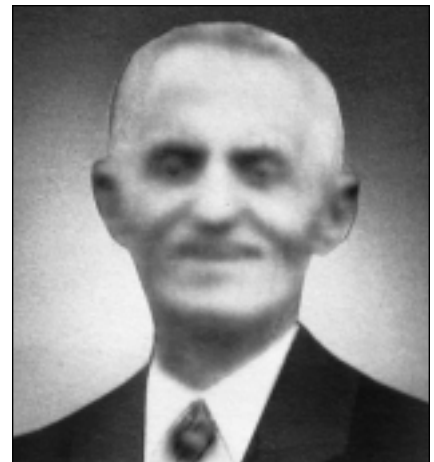
Cyrille Labrecque 1923-1927



J. Alphonse Roy 1927-1929



Pierre Fortin 1929-1933



Louis Blanchette 1933-1935